

**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ANTANANARIVO
DEPARTEMENT DE FORMATION INITIALE LITTERAIRE
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN LANGUES ET
LETTRES FRANCAISES**

**APPRENDRE LES LANGUES-
CULTURES AVEC LES TICE
DE L'EF1 ET DU PARTENARIAT EPP
BERNARD CANUT/ MOSAIQUE DU
MONDE**

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Ecole Normale.

Présenté par Mme RATOVONIRINA Domoina Malalatiana.

**Dirigé par Mme RANAIVO Velomihanta
Maître de Conférences.**

Date de Soutenance : 28 Juin 2006

Année Universitaire 2005-2006.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent exclusivement à notre Seigneur Jésus Christ, pour sa précieuse aide et réconfort et sans Lui, je n'aurais jamais eu la force de poursuivre ce travail de recherches.

Je Lui serai éternellement reconnaissante pour tout ce qu'il a opéré en moi selon son bon vouloir et pour ses dons inexprimables, à Lui seul soit la Gloire, la Puissance et la Louange pour les siècles des siècles.

Mes vifs remerciements sont effectivement destinés aux membres du jury :

- Monsieur RAKOTONDRADONA Rémi, Maître de Conférences et de Recherches, Directeur des études à l'Ecole Normale Supérieure, qui a bien voulu présider la soutenance de ce mémoire : pour ses contributions judicieuses.*
- Monsieur ANDRIAR Samuel, Maître de Conférences, qui a bien voulu juger ce travail d'études et qui n'a pas ménagé ses critiques et remarques pour pouvoir améliorer ce travail.*

Je suis redevable de mille services à Madame RANAIVO Velomihanta, Maître de Conférences, qui a bien voulu diriger ce mémoire : sans elle, j'aurais certainement fait fausse route malgré mes défaillances, mais grâce à ses balises, ses suggestions et remarques, elle a su m'éclairer.

Je ne saurais oublier mon mari, mes parents, frères et sœurs, tous les membres de la famille et mes amis, à qui je dédie ce mémoire : ils m'ont soutenu spirituellement, moralement et matériellement durant les moments difficiles de l'élaboration de ce travail de recherches. Mes vifs remerciements ; que Dieu de la miséricorde illumine votre voie.

LISTE DES ABREVIATIONS

- **APC** : Approche par les compétences
- **CP** : Cours Préparatoire
- **CE** : Cours Elémentaire
- **CF** : Cadre familial
- **CM** : Cours Moyen
- **CDROM** :Compact Disc Read Only Memory
- **CSL**: Cadre social
- **CSP** : Critère Socioprofessionnel
- **CSR** : Cadre Scolaire
- **CPSR** : Cadre Parascolaire
- **DVD** : Digital Video Disc
- **EF1** : Education Fondamentale 1
- **EXAO** : Expérimentation Assistée par Ordinateur
- **EPP** : Ecole Primaire Publique
- **MoM** : Mosaïque du Monde
- **TICE** : Technologies de l'Information, de la Communication et de l'Education
- **UNESCO** : Unité Nationale de l'Education Scolaire
- **U.E** : Union Européenne

LISTE DES FIGURES :

Figure :

1- Critère de genre.....	57
2- Critère d'âge.....	58
3- Critère de la CSP des parents d'élève.....	59
4- Difficultés.....	62
5- Premier contact avec les TICE.....	65
6- Connaissance des TICE dès la première séance.....	66
7- Réaction lors du premier contact.....	67
8- Conception de l'ordinateur : être animé ou inanimé.....	68
9- TICE, source d'acquisition des autres langues.....	71

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie :

1- L'Ecole Primaire Publique Bernard Canut.....	39
2- Bâisse et plaque commémorative.....	39
3- Espace collaboratif Bernard Canut par Mosaïque du Monde	41
4- Atelier et Plaque	41
5- Attendre le démarrage des activités.....	45
6- La monitrice qui suit de près les élèves qui se forment	48
7- Les élèves qui se forment par eux-mêmes	61
8- Usage collectif des TICE chez les jeunes enfants	64
9- Contribution de l'atelier à l'apprentissage du français.....	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau :

1- Recommandation de l'UNESCO.....	9
2- Code-switching et code-mixing.....	11
3- Langage shifting, pidgins et sabirs	12
4- Emprunt et interférence	13
5- Evolution psycho cognitive et affective de l'enfant	19
6- Dimension psycho cognitive de l'enfant	22
7- L'éducation formelle	32
8- Education formelle, semi-formelle	34
9- Education non formelle	35
10- Les différentes activités de l'Atelier Informatique et les acteurs qui y interviennent	42
11- Déroulement des activités	43
12- Type de savoir obtenu avec le TICE.....	52
13- Les conditions d'accès à l'outil informatique	60
14- Pratique de l'ordinateur.....	63
15- TICE versus homme	69
16- Représentation des TICE	70
17- Planification des compétences informatiques, linguistiques et culturelles attendues : niveau 12 ^{ème} & 11 ^{ème}	87
18- Planification des compétences informatiques, linguistiques et culturelles attendues : niveau 10 ^{ème} & 9 ^{ème}	88
19- Planification des compétences informatiques, linguistiques et culturelles attendues : niveau 8 ^{ème} & 7 ^{ème}	89
20- Compétences organisées en cinq domaines pour le secondaire	92

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : Les Notions clés de la problématique	4
I. CONTACT DE LANGUES ET DE CULTURES.....	5
1. Le Plurilinguisme.	5
2. Se comprendre et communiquer à Madagascar	6
3. Mondialisation, Education et politique linguistique	7
4. Le Contact de Langues et ses diverses formes.	14
5. Le Contact de Cultures	14
6. L' Ecole Primaire	16
7. La Dimension PSYCHOCOGNITIVE et AFFECTIVE.....	18
II - TICE et CULTURE CYBERNETIQUE	22
1. Qu'entend-on par « TICE » ?	22
2. La Culture Cybernétique	26
DEUXIEME PARTIE : L'atelier informatique de Bernard Canut Nature et Fonctionnement....	30
I. Qu'est-ce qu'un « Atelier » ?	31
1. Définition : Education/ Enseignement et Formation	31
2. De l'Education formelle, semi formelle à L'éducation informelle.....	32
II. L'Atelier Informatique de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut.....	38
1. Présentation de l'EPP Bernard Canut.....	38
2. L'Atelier Informatique de l'EPP B ard Canut.....	40
TROISIEME PARTIE : Les Investigations sur terrain	54

I. Enquête auprès du public de l'Atelier.....	55
1. Les Outils de Recherche	55
2. Conditions de réalisations de l'enquête	56
3. Analyse des résultats de l'enquête.....	57
 II- Les Compléments d'Enquête auprès de participants de l'Atelier Informatique de l'EPP Bernard Canut	73
1. Observation filmée de l'Atelier	73
2. Les Entretiens individualisés	74
 QUATRIEME PARTIE : Propositions d'Améliorations et Perspectives	82
 I- L'Ordinateur : Outil Pédagogique	83
1-Des apprentissages efficaces en TICE	83
 II- Intégrer l'atelier TICE à l'EF1	86
1- planification des compétences requises à l'EF1.	87
2- Règles de conduite des élèves qui fréquentent un atelier.....	90
III- Pérenniser les activités déjà entretenues.....	91
IV- Transposition dans le secondaire.....	91
 CONCLUSION GENERALE	94

INTRODUCTION

L'ère numérique envahit notre monde contemporain : on parle de plus en plus de Nouvelles Technologies tant dans le secteur économique, politique, culturel qu'éducatif et l'insertion de celles-ci dans ces multiples domaines confirme que notre pays accélère son entrée dans le développement moderne.

Dans cette dynamique globale, ce qui nous intéresse particulièrement, c'est le domaine de l'éducation. En effet, ces Nouvelles Technologies sont une réalité de plus en plus présente en matière d'éducation dans les pays du Nord, ce qui accentue le fossé déjà existant avec le Sud.

Notre objet d'étude est justement focalisé sur ce problème d'intégration des Nouvelles Technologies et c'est pourquoi nous estimons qu'une étude consacrée à cette thématique dans le cadre scolaire et parascolaire mérite d'être abordée au moment où le système éducatif malgache amorce un nouveau tournant marqué en particulier par le choix du plurilinguisme et de la pluriculturalité.

Nous estimons en outre, qu'il est plus censé d'initier l'analyse, avec l'approfondissement du comportement des enfants vu que tout commence à cet âge. Cet argument majeur nous a amenée à poser notre problématique qui comprend deux grands volets de questionnement. Le premier volet concerne le cadre d'intervention général :

- Comment se pose le problème du passage au plurilinguisme dans le domaine éducatif, en particulier en primaire et en se référant au projet de loi n° 2004-004 du 26 juillet 2004?

Le deuxième volet touche des aspects plus spécifiques qui sont associés au précédent :

- Dans quelle mesure l'outil informatique joue-t-il concrètement un rôle facilitateur pour l'apprentissage en matière de contact de langues et de cultures en particulier dans un espace francophone ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons émis une double hypothèse :

- L'intégration de l'outil informatique dans le système éducatif scolaire et parascolaire permet de renforcer la motivation des apprenants, surtout jeunes à apprendre les langues et cultures.
- L'utilisation du cadre de l'apprentissage particulier qu'est l' Atelier Informatique renforce cette intégration.

Afin de vérifier ces deux hypothèses, différents outils d'investigations ont été mis en œuvre à savoir : des questionnaires, des entretiens et une observation filmée. Toutes les enquêtes ont été réalisées auprès de l' Ecole Primaire Publique Bernard CANUT.

Aussi, notre travail comporte-t-il quatre parties complémentaires :

Dans une première étape, il sera question de clarifier les notions importantes de l’analyse, nous présenterons ensuite les TICE comme outil d’apprentissage privilégié dans le domaine éducatif qui sont au centre de la nouvelle dynamique qui touche le système éducatif malgache ; la promotion du plurilinguisme et des TICE touche aussi l’école primaire, désignée aujourd’hui par le terme EF1 : il conviendra donc de préciser les caractéristiques de ce cadre d’apprentissage.

Cette première phase débouche sur une analyse consacrée aux apports spécifiques des TICE au primaire notamment par le biais de l’ Atelier Informatique organisé par l’ Ecole Primaire Publique Bernard Canut. Cet aperçu sur l’Atelier Informatique nous conduira à présenter les démarches effectuées et les outils de recherches concrètement utilisées auprès de cet Atelier Informatique ainsi que les résultats y afférents.

Enfin, ce travail s’accompagne de propositions d’améliorations et des perspectives afin d’étendre le recours à l’Atelier informatique au primaire voire à d’autres niveaux du système éducatif.

PREMIERE PARTIE

LES NOTIONS CLES DE LA PROBLEMATIQUE

Comme l'intitulé de ce travail de recherches est centré sur les langues, cultures et les TICE, il est d'une grande importance d'analyser le document conçu récemment par l'UNESCO reposant sur une politique mondiale fondée sur le plurilinguisme. Cette politique soulève notamment la nécessité de conserver la langue maternelle confrontée actuellement à une dualité, afin de renforcer le rayonnement de chacune des cultures des différentes régions. Et, Qui dit plurilinguisme dit pluriculturalité, or c'est ce que nous nous proposons d'étudier à savoir, comment gérer ce problème de pluriculturalité dans le contexte du plurilinguisme pour l'identité culturelle en soi ? En essayant d'analyser ce document « Journée internationale de la langue maternelle » émanant de l'UNESCO, nous pensons élucider le terme plurilinguisme et pluriculturalité.

Le document qui consigne cette politique repose surtout sur la gestion du plurilinguisme/multilinguisme à Madagascar et ce depuis l'âge le plus tendre, autrement dit dès les petites classes dans les écoles primaires. En effet, face à ce public « enfant » qui va être confronté avec les TICE, il convient de dégager le domaine institutionnel d'où il provient : le cadre d'une Ecole Primaire Publique, en tenant compte de la dimension affective et cognitive du point de vue psychologique de ces élèves.

Enfin, cette partie théorique débouche sur l'étude des TICE et ses spécificités, dont il faudrait tenir compte pour pouvoir entrer dans la seconde partie de notre travail qui sera focalisée sur l'utilisation des TICE dans le cadre d'un Atelier informatique.

En outre, pour mieux appréhender cette loi fondée sur le plurilinguisme, il convient de souligner que l'UNESCO¹ qui vise « l' Unité Nationale de l' Education Scolaire » est un organisme international qui se spécialise uniquement sur l'Education Scolaire. Etant donné comme centre d'émission de ce projet nous allons pouvoir expliciter de plus en plus le contenu de ce document.

I- CONTACT DE LANGUES ET CULTURES

Comme le sujet de notre travail de recherches est focalisé sur les TICE au service du plurilinguisme, analyser ce document ne pourrait- être que source d'éclaircissement sur le problème de langues à Madagascar. Mais avant d'aborder le cas de Madagascar, il est nécessaire d'aborder quelques élucidations concernant les notions clés de notre analyse. En outre, l'objectif est d'analyser justement l'intercompréhension et l'intercommunication du peuple vis-à-vis de la propagation des langues majeures et mineures à Madagascar, en citant les quelques formes issues du contact de langues. Tout cela, pour pouvoir gérer le contact de cultures généré par ce contact de langues.

1. LE PLURILINGUISME

Ce terme est constitué du préfixe “ pluri- ” du radical “ langue ” et du suffixe “ -isme ” ce qui signifie plusieurs langues et plus précisément la maîtrise de plusieurs langues. Or, qui dit plurilinguisme, sous-entend “ bilinguisme ” qui est la maîtrise de deux langues au minimum.

Selon Van OVERBEKE, le bilinguisme “ étant l'aptitude facultative ou nécessaire, pour

¹ www.unesco.org/education/efa/wef_2000.

que communiquent entre eux des interlocuteurs de deux mondes dont les langues présentent entre elles une différence telle que la communication peut en être rendue difficile ou impossible »² : en d'autres termes, on peut dire que le bilinguisme est l'aptitude d'un individu ou d'une population toute entière qui pour communiquer, fait appel à deux langues différentes.

A l'opposé de cette définition Mc NAMARA explique qu'il n'existe pas de bilingues parfaits, seulement il estime qu' « on est bilingue dès que l'on possède une compétence minimale dans une des habiletés linguistiques à savoir : comprendre, parler et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle »³ ce qui signifie qu'être bilingue est tout simplement la capacité d'accéder à l'oral et à l'écrit de deux langues bien distinctes ; il suffit de les pratiquer dans une situation ou circonstance bien précise . En ce terme, l'articulation entre bi- et plurilinguisme est faite par FISHMAN qui avance la définition du bilinguisme comme étant « l'habileté individuelle au maniement de deux ou plusieurs langues »⁴, ce qui nous amène à déduire qu'avant d'adopter plusieurs langues il faut en passer par deux langues au minimum. En revanche, selon CORBEIL⁵, l'idéologie du multilinguisme repose sur l'égalité de statut des langues et le partage des zones où des domaines d'utilisation de chacune.

La teneur de la Conférence générale de l'UNESCO est non seulement fondée sur le pluralisme linguistique et l'enseignement plurilingue, mais en outre offre un projet de recommandation aux Etats membres.

Dans le document correspondant, on expose d'abord les différentes causes, les multiples raisons qui incitent les Etats membres à reconsidérer la situation politique concernant la langue actuellement et de procéder à la mise en place du plurilinguisme, comme une source d'accès au savoir.

Or, ce qui ressort de ces recommandations, c'est qu'il est avant tout question d'améliorer la compréhension entre les peuples.

2. SE COMPRENDRE ET SE COMMUNIQUER À MADAGASCAR

Etant donné le cas de Madagascar qui est un pays à diverses variétés dialectales, et vu la diversité linguistique que l'on observe dans presque tout le pays, l'intercompréhension et l'intercommunication ont toute leur importance.

A l'ère (pré)coloniale des choix ont été opérés de façon à promouvoir le dialecte "merina" comme langue de prestige et qui deviendra à son tour langue standard, la langue standard étant définie comme " une variété artificielle issue d'une volonté institutionnelle de codification et reconnue norme de référence dans une communauté donnée »⁶. Ainsi, le dialecte "merina" a pris toute son envergure de façon à prétendre être langue nationale qui se définit comme " la langue de la nation, codifiée et normalisée "⁷ et conjointement langue officielle qui renvoie à une utilisation spécifique définie comme " l'utilisation des langues dans certaines situations de

² VAN OVERBEKE : "Introduction au problème du bilinguisme ", Collection langues et cultures, Paris, Bruxelles, Nathan et Labor, 1972, 214p

³ MC NAMARA , "The bilingual's linguistic Performance : a psychological over view " in "Journal of social Issues", vol XXIII, n°2, 1967, pp 67-71

⁴ J.A.FISHMAN, "Bilingualism with and without dilglossia; dilglossia with and without bilingualism" in " Journal of social Issues", 1967, n° 32

⁵ CORBEIL,"l' Aménagement Linguistique en Acadie du Nouveau-Brunswick" in » Vers un aménagement linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, Actes de symposium de Moncton » ; 3, 4,5 mai 1990.pp30.

⁶ C. CAITUCOLI et F. LAROUSSI, "Théorie Générale, Francophonie Plurilinguisme ", 2003, 2004, p 38-41

⁷ Ibidem

communication dites précisément “ officielle ” : administration, institution, politique, justice, école⁸… ”.

Il faut reconnaître que malgré cet état de fait à des choix politiques, il est indéniable que la langue officielle est comprise par tous et facilite la communication en général.

.Nous pouvons parler alors de « diglossie » qui peut s’appliquer au cas de Madagascar utilisant différents dialectes. La diglossie est définie comme étant : « une situation de bilinguisme d’un individu ou d’une communauté, dans laquelle une des deux langues a un statut inférieur »⁹. Elle permet de rendre compte du rapport entre la langue officielle et ses formes locales. De ce fait, il est d’une grande utilité en ce moment, d’intégrer systématiquement dans le circuit du système éducatif scolaire les parlers régionaux comme nous l’avons préconisé ci-dessus, afin que, dès le plus jeune âge les élèves soient en contact avec des multiples variantes de leur langue maternelle. Nous insisterons sur le fait que tous les parlers issus de cette langue mère qu’est la langue malgache doivent se placer sur le même plan pour faciliter plus encore la communication et la compréhension entre les peuples. Pour réduire la minoration linguistique, il convient d’aider à la sauvegarde du patrimoine linguistique et culturel de l’humanité et de favoriser ainsi le rayonnement de chacune des cultures et des langues. Cela déboucherait sur la découverte de soi et de l’autre, vu que Madagascar possède une richesse inestimable et une diversité culturelle basée en général sur l’entraide, la “ Communion pour le bien collectif »¹⁰, associé à une culture d’oralité, encore fort ancrée dans les mœurs, mais qui semble en déperdition.

Or, selon CORBEIL¹¹, les opinions de tous les pays gravitent autour de deux modèles idéologiques : -L’idéologie de la langue unique qui est le fondement de l’unité nationale et

-L’idéologie du multilinguisme avec diversité de statut des langues et partage des zones ou des domaines d’utilisation de chacune.

3. Mondialisation, éducation

Les raisons pour lesquelles, l’UNESCO est contraint d’œuvrer sur le plurilinguisme sont strictement focalisées sur l’Education de la jeunesse. En effet, lorsqu’on se comprend mutuellement, la communication s’établit facilement entre les peuples d’une même nation où entre les nations. En tout cas, cette éducation de la jeunesse implique une sensibilisation ou dialogue entre les cultures, source de tolérance et de respect mutuel¹² partout dans le monde grâce aux multiples activités auxquelles l’Etat s’engage à participer, citons par exemple les organismes telles que le MoM (Mosaïque du Monde), qui s’occupent plus particulièrement de ces relations culturelles et que nous allons voir de plus près dans la seconde partie de notre étude.

Ainsi, l’UNESCO met en exergue notamment l’aptitude du jeune enfant à reproduire des sons à l’âge des “ périodes sensibles ”, à assimiler la phonétique et la grammaire, à avoir une capacité de communication réelle, passive et active, dans deux langues au moins quelles qu’elles

⁸ Ibidem

⁹ Ibidem

¹⁰ Politique Nationale des Technologies de l’Information et de la Communication pour le Développement, PNTIC-D, janvier 2004, p.12.

¹¹ Corbeil J. C., « l’Aménagement Linguistique du Québec, Montréal, Guérin » ; Coll. Langues et sociétés, 1980, pp45.

¹² Journée Internationale de la langue maternelle, <http://Web> World unesco.Org/imld /res_fr.html. Cf. annexes n°6

soient¹³.

En d'autres termes, on souligne et confirme encore davantage un principe-clé une fois que le jeune enfant maîtrise excellement la phonétique et la grammaire dès son plus jeune âge, les capacités de se communiquer dans deux langues au moins ne seront pas mises en cause.

En effet, un jeune enfant est capable de communiquer passivement une langue signifie qu'il est apte à comprendre une langue "sans pour autant pouvoir s'exprimer dans celle-ci et inversement il pourra communiquer activement une langue, s'il est capable à la fois de décoder et d'encoder"¹⁴". Le jeune enfant est donc appelé à communiquer passivement ou activement en deux langues au moins, une fois que l'assimilation de la phonétique et de la grammaire est acquise.

Enfin, L'UNESCO insiste sur le fait que l'accès démocratique au savoir passe par la maîtrise de plusieurs langues¹⁵. Cela est d'autant plus valable avec les TICE car l'accès à cet outil d'information ne se fait pas uniquement par la détention du savoir faire de techniques appropriées relatives aux TICE, mais impérativement par la maîtrise de deux langues aux moins, à savoir : le français et l'anglais. L'inverse est vrai car nous sommes persuadés que les TICE seraient un outil privilégié pour acquérir d'autres langues étrangères.

Tout cela nous amène à déduire que le monde gravite autour de la langue ce qui permet l'ouverture vers d'autres perspectives quelles qu'elles soient et confirme que sans la connaissance des langues, non seulement l'accès démocratique au savoir est difficile mais apparemment l'accès vers d'autres cultures est pratiquement infaisable.

Pour ce faire, cette conférence générale s'engage à émettre une solution à savoir pour favoriser un tel accès il est un devoir au moment où se développe dans de nombreuses pays un enseignement privé des langues, coûteux et élitiste¹⁶ or dans le pays comme le nôtre, un pays en voie de développement, de nombreux problèmes seront à considérer.

Pour mettre en exécution ces hypothèses, le Directeur Général et le Conseil Exécutif de l'UNESCO recommandent aux Etats membres d'atteindre les objectifs suivants :

-De créer les conditions de la création d'un environnement social, intellectuel et médiatique à caractère international en vue de favoriser le plurilinguisme.

-De promouvoir à travers une éducation plurilingue un accès démocratique au savoir pour tous les citoyens quelle que soit leur langue maternelle et de construire le plurilinguisme. Et les stratégies permettront d'atteindre ces objectifs pourraient inclure sept recommandations spécifiques.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

Tableau n°1: Recommandations de l'UNESCO :

RECOMMANDATIONS	CONTENUS
Acquisition précoce en plus de la langue maternelle en plus d'une langue seconde	-Bilingualité -Maîtriser la langue malgache de part son statut de langue maternelle et nationale -Maîtriser deux langues étrangères au moins
Poursuite de l'apprentissage de la seconde langue dans l'enseignement primaire selon l'approche véhiculaire	-Selon l'approche par les compétences
Evaluation des diplômes de fins d'études pour la maîtrise des langues vivantes pour améliorer la compréhension et la communication	
Echange international d'instituteurs et de professeurs	-En corrélation avec les objectifs fixés par le MoM
Disparition des langues régionales, langues minoritaires. Intégration dans les formations	
Mise en place du réseau informatique à la disposition des enseignants	- facilite ce partage d'expérience et d'information avec les autres pays
Mise en place d'un comité national	-Ouvrir le dialogue entre les représentants de toutes les professions et de toutes les disciplines.

SOURCE : Journée internationale de la langue maternelle

Avec la première recommandation, il sera question d'acquérir dès le jardin d'enfant, une langue seconde en plus de la langue maternelle. Cette recommandation a certainement calqué celle de la loi n°2004-004 du 26 juillet 2004 ayant comme objectif :

*de maîtriser la langue malagasy, de par son statut de langue maternelle et nationale

*de maîtriser deux langues étrangères au moins

En effet, des preuves montrent que l'apprentissage en langue maternelle incite les enfants à mieux apprendre dans leur propre langue dans leurs toutes premières année, cela est un pilier indispensable de l'identité durant toute la vie mais peut devenir un désavantage car la non maîtrise des langues internationales pouvant s'avérer être un sévère handicap dans l'accès au savoir. Il ressort qu'il s'agit ici de « bilingualité » définie selon HAMERS et BLANC comme “l'état psychologique d'accessibilité à deux codes linguistiques et leurs corrélations langagiers¹⁷ ». En effet, cet état varie selon un nombre de dimension et en ce qui nous concerne, on parle de “bilingualité précoce¹⁸ ” en d'autres termes, l'acquisition d'une langue seconde se fait avant l'âge de 5 à 6 ans et qui correspond à la demande de l'UNESCO, alors que les deux linguistes démontrent que la “ bilingualité d'enfant¹⁹ ” c'est-à-dire l'acquisition d'une seconde langue se fait normalement avant 10 - 12 ans. Ainsi, nous pourrons constater que le cas de cette “bilingualité précoce ” peut être déjà constaté dans certains cas d'écoles d'expressions françaises

¹⁷ HAMERS I F et BLANC M, “ Bilingualité et Bilinguisme ”, Col^o Psycho et sciences humaine Ed. Pierre MARDAGA, Bruxelles, 1983, 438p

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

à Madagascar, autrement les écoles primaires publiques sont loin de pouvoir en bénéficier.

La seconde recommandation consiste à poursuivre l'apprentissage de cette seconde langue dans l'enseignement primaire, selon l'approche véhiculaire c'est-à-dire en utilisant deux langues pour l'acquisition de connaissance tout au long du cursus scolaire jusqu'à l'Université²⁰. Il s'agit effectivement ici de “ l'Education de Qualité ” qui est souvent mentionnée sous l'abréviation de l'APC ou Approches par les compétences et ce qui permet à l'Etat d'être le garant d'une éducation de qualité pour pouvoir les insérer dans la société dans laquelle ces enfants vivent.

La troisième recommandation coïncide au second par le fait que la maîtrise des langues vivantes sera sanctionnée par un diplôme afin de permettre la communication et la compréhension²¹.

La suggestion suivante rejoint à ceux des objectifs fixés par le MoM (Mosaïque du Monde) dont nous allons voir de plus près dans la seconde partie de notre étude. Il s'agit manifestement d'un échange International d'instituteurs et professeurs du secondaire qui offre à ceux-ci un cadre légal pour aller enseigner leurs disciplines dans les écoles des autres pays mais en utilisant leur propre langue et en permettant ainsi aux élèves d'acquérir des connaissances tout en apprenant cette langue²².

La cinquième recommandation consiste à intégrer dans les formations **langues régionales, les langues minoritaires²³** qui ont tendance à disparaître et ce qu'il faut prendre en considération.

Etant donné que les enseignants et les autorités éducatives sont considérés comme à la fois détenteur et médiateur de savoir la sixième recommandation nécessite à ces entités **de mettre à leur disposition d'un réseau informatique ; ainsi d'une banque de données, facilitant les échanges d'informations et d'expériences²⁴**.

La dernière suggestion établie par l'UNESCO concerne **la mise en place d'un comité national et / ou régional d'études et d'élaboration de proposition sur le plurilinguisme** :en effet, toutes les propositions concernant le multi-groupe seront les bienvenues de sorte que ceci pourrait ouvrir le nécessaire dialogue entre les représentants de toutes les professions et de toutes les disciplines pour leur permettre de dégager les grandes lignes d'une éducation linguistique adaptée à chaque pays mais aussi à faciliter la communication Internationale, tout en préservant le riche et inaliénable patrimoine linguistique et culturel de l'humanité²⁵.

Tout ce que nous venons de rappeler englobe toutes les recommandations destinées aux Etats membres de l'UNESCO, ce qui nous induit à voir de plus près le projet en question c'est-à-dire le projet de recommandation sur la promotion et l'usage de multilinguisme et l'accès Universel au cyberspace.

²⁰ Projet de loi n°2004-004 du 26 juillet 2004 portant orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation à Madagascar.
Cf. annexes n°7

²¹ Journée internationale de la langue maternelle, [http:// Web World. Unesco.Org/imld/ res_fr .html](http://Web World. Unesco.Org/imld/ res_fr .html). Cf. annexes n°6

²² Ibid

²³ Ibid

²⁴ Ibid

²⁵ Ibid.

Si on résume la recommandation générale, elle réaffirme sa conviction que l'UNESCO devrait jouer un rôle international moteur dans la promotion de l'accès à l'information appartenant au domaine public ; étant donné que l'UNESCO se spécialise particulièrement sur l'Education, ses fonctions ne seront plus limitées à des simples perspectives, si l'on tient compte de la réussite résultant des nouvelles technologies et apparemment l'UNESCO devrait être le promoteur de l'accès à l'information appartenant au domaine public, en particulier et en encourageant le multilinguisme et la diversité culturelle sur les réseaux d'informations mondiaux.

En revanche, si telles sont les causes et les finalités du plurilinguisme, quelles en sont les conséquences ? De toute manière, la coexistence de plusieurs langues dans une Nation quelconque entraîne obligatoirement les contacts de langues. En effet, comment gérer ces contacts de langues résultant du plurilinguisme ? Et quelles en sont les diverses formes issues de ces contacts de langues et plus précisément le français en contact avec plusieurs langues.

Pour commencer, nous allons voir un bref aperçu sur les diverses formes issues des contacts de langues qui pourra nous éclairer, même si cela ne pourra pas être vérifié dans la partie méthodologique de notre étude.

La première forme issue des contacts de langues est l'alternance des langues et le mélange des langues.

4. LE CONTACT DES LANGUES ET SES DIVERSES FORMES

Tableau n°2: code-switching et code-mixing

FORMES CARACTÉRISTIQUES	CODE- SWITCHING	CODE- MIXING
RESSEMBLANCE	- Va et vient entre deux systèmes linguistiques	
DIFFERENCE	<ul style="list-style-type: none"> - « emploi des deux variétés linguistiques en plus dans la même conversation ou interaction »²⁶ - Lx /Ly /Lx/Ly 	<ul style="list-style-type: none"> - « stratégies de communication dans laquelle le locuteur de Lx transfère des éléments ou règles de Ly à quelque niveau linguistique que ce soit : phonologique, grammatical ou lexical »²⁷ - Lx(LxLy)/Lx(LyLx)/Lx..

²⁶ SCOTTON Carol M et Ury W., "Bilingual Strategies : "The Social Functions of code – switching" dans Int.I, Soc.Lang, n°13, Mouton Publisher, Amsterdam, 1977, pp5-20

²⁷ HAMERS J.F et BLANC M, "Bilingualité et Bilinguisme", Col° Psychologies et Sciences Humaines. Ed. Pierre MARDAGA, Bruxelles, 1983, 498p, p198

Ce tableau traduit le va et vient qui existe entre deux systèmes linguistiques c'est ce qui relie le code-switching et le code-mixing. Par contre, Ces deux formes linguistiques se distinguent de par leur définition c'est-à-dire le code-switching alterne des segments de discours dans une langue alternant avec des segments, dans une ou plusieurs autres langues or, le code-mixing transfère des éléments et règles de Lx de Ly que ce soit au plan phonologique, grammatical ou lexical.

Tableau n°3: langage shifting, pidgins et sabirs

FORMES CARACTERISTIQUES	LANGAGE SHIFTING	PIDGINS et SABIRS
DIFFERENCE	<ul style="list-style-type: none"> - morte d'une langue - « passe le souvent par un stade intermédiaire de durée valable, ou le groupe parle deux langues »²⁸ - Unilingue (Lx)....Bilingue (Lx :Ly)....Unilingue(Ly) 	<ul style="list-style-type: none"> - naissance d'une nouvelle langue - pidgins : bilatéraux - sabirs : unilatéraux

Si le langage shifting désigne d'une part la morte d'une langue avec le processus de pidginisation on assiste à la naissance d'une nouvelle langue. Le langage shifting est déterminé par le passage d'un locuteur qui ne parle qu'une seule langue Lx au départ et au fur et à mesure que le contact avec la langue seconde se développe, il entre dans une phase de transition bilingue (Lx/Ly). Ainsi, la première langue dominante au départ, devient peu à peu dominée jusqu'à l'aboutissement à l'unilinguisme dans la langue seconde (Ly).

Ce qui différencie les pidgins des sabirs c'est que les sabirs sont unilatéraux c'est-à-dire répondent à des besoins de communication très limités qui évoluent peu et disparaissent rapidement. Or, les pidgins sont bilatéraux, utilisés soient entre groupes dominés ou entre groupes dominants, soient entre locuteurs de langues indigènes mutuellement incompréhensibles.

Tableau n°4: emprunt et interférence

FORMES CARACTERISTIQUES	EMPRUNT	INTERFERENCE
DIFFERENCE	<ul style="list-style-type: none"> - « introduction d'un mot complètement inassimilé par un bilingue dans son 	<ul style="list-style-type: none"> - « emploi inappropriate par le locuteur, d'éléments ou de traits d'une langue lorsqu'il

²⁸ HAUGEN E., "Bilingualism in the Americas : a bibliography and Research Guide Publication of the American Dialect Society n°26 University of Alabama Press Society, 1956, pp40

²⁹ HAMERS et BLANC, "Bilingualité et Bilinguisme", coll Psychologies et Sciences Humaines. Ed. Pierre MARDAGA, Bruxelles, 1983, 498p, p248

	discours » ²⁹ - au plan phonologique, sémantique et morphosyntaxique.	utilise une autre langue » ³⁰ - manifestation minime du contact linguistique.
--	---	---

L'emprunt se distingue des autres formes issues de contact de langues par le degré d'intégration de l'élément étranger dans le discours environnant que ce soit phonologique, sémantique et morphosyntaxique. Par contre, l'interférence désigne des manifestations minimes du contact linguistique mais ont leur grande importance quant à la contribution de l'intégration du mot non encore assimilé, il s'agit d'utiliser de manière appropriée un élément ou un trait d'une langue lorsqu'on utilise une autre langue.

En bref, tout ceci nous montre que les interférences sont donc des manifestations minuscules du contact de langues, mais ont leur grande importance quant à la contribution de l'intégration du mot non encore assimilé.

Ainsi, nous pouvons dire qu'alternance, mélange, emprunt, pidgin et sabir ou interférence désignent des formes linguistiques étroitement liées, agissant les unes en complément des autres. Nous avons pu constater à travers ces explications bien fournies que le plurilinguisme engendre des contacts de langues, puisqu'il s'agit de la présence de plusieurs langues en mouvance dans un cadre spatio-temporel donné. La question qui doit se poser actuellement c'est comment gérer toutes ces formes résultant du contact de langues dans leurs multiples manifestations. Pour répondre à cette question, nous dirions qu'il est probablement nécessaire d'instaurer une politique linguistique capable de résoudre les difficultés que l'on peut rencontrer avec le plurilinguisme.

En bref, la conférence de l'UNESCO fondée sur le plurilinguisme exige une certaine motivation du domaine de l'éducation puisque c'est la base de toute acquisition de connaissance. En l'occurrence partir de l'Etat afin qu'il puisse adopter une politique linguistique appropriée, avec l'utilisation des TICE, permettant d'assurer la réalisation de ce projet. Ainsi, nous pourrons aborder ce que l'on entend par contact de cultures résultant de contact de langues ou du plurilinguisme.

Tout d'abord, nous allons essayer de définir le terme "culture".

5. LE CONTACT DE CULTURES

5.1. LA "CULTURE"

D'après E.B Tylor la culture est « un tout complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, la morale, les lois, les coutumes, les techniques et les habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société »³¹. En effet, Tylor expose dans sa définition les divers

³⁰ Ibid, p225

³¹ F.D.M – Culture, Cultures; janvier 1996, numéro spécial, – Hachette, p.9

aspects de la culture : d'un côté, il évoque dans sa définition, l'existence d'une culture ethnologique et de l'autre côté, la présence d'une autre culture qui est "la culture cultivée".

Mais qu'est-ce que la culture ethnologique. Si l'on se réfère à "ethnologie", d'après le dictionnaire Larousse « c'est l'étude scientifique des ethnies, dans l'unité de la structure linguistique, économique et sociale dans les liens de civilisation qui la caractérisent et dans leur évolution »³². En d'autres termes, la culture ethnologique est caractérisée par le fait d'appartenir à une société. Elle est pratiquée dans la vie quotidienne et réfère au vécu. L'ethnologie se donne donc, l'étude raisonnée de la société et c'est aussi effectivement le regard porté sur les autres par une civilisation qui se considère comme supérieure.

En revanche "la culture cultivée" concerne ce qui a été appris. Pour une meilleure compréhension de cette expression, nous emprunterons la définition suivante : « c'est l'enrichissement de l'esprit, état d'esprit enrichi par des connaissances variées et étendues »³³. Dans ce cas, il s'agit d'une culture acquise et formalisée par des moyens concrets, comme le livre, ...

Nous pouvons en déduire alors que, la culture ethnologique, c'est le vécu, et la culture cultivée, ce qui a été appris à savoir la production intellectuelle et artistique, qui est en effet la culture dite savante ou livresque dont la compréhension exige une capacité intellectuelle élevée . C'est pourquoi nous estimons importante de parler de l'interculturalité qui consiste dans l'articulation entre « la culture maternelle » et « une culture étrangère ».

5.2. L' « INTERCULTURALITE »

Comme son nom l'indique, l' « interculturalité » est la contraction de "inter" qui signifie « entre », et « culture ». Le phénomène « interculturalité » est donc le fait de mettre en contact deux ou plusieurs cultures au sein d'un même espace. Cette coexistence fait naître une relation, un échange entre ces deux cultures. Elle permet aux acteurs de la culture ethnologique de s'épanouir par l'enrichissement des connaissances. Le fait de connaître, de comprendre les aspects de la culture étrangère permet de lutter contre l'ignorance et l'incompréhension de l'autre.

Si tels sont les objectifs de l' « interculturalité » l'intégration des TICE dans notre culture maternelle, la culture malgache pourrait-elle être bénéfique ou va-t-elle perturber la culture mère, traditionnelle, tant vénérée, surtout dans plusieurs régions de l'île ?

Pour mieux répondre à cette problématique, nous allons essayer d'analyser brièvement la situation actuelle en nous focalisant sur le contraste entre milieu citadin et milieu rural, mais avant tout, il convient de présenter à grands traits la culture malgache.

5.2.1. La Culture malgache

La civilisation malgache est basée sur la tradition orale. La parole occupe une place importante, elle est caractérisée par l'attachement aux ancêtres.

En effet, l'arrivée du Christianisme au 19^{ème} siècle représente une véritable révolution culturelle qui n'a pas pourtant entamée à cet attachement.

³² DUNOD, "La culture et l'homme ", Paris, 1994-ISBN

³³ Larousse 3 volumes en couleur, 1998

De ce fait, la modernité a entraîné plusieurs formes de rupture majeure dans l'histoire et la civilisation malgache de sorte que la majorité de la population qui est encore attaché aux coutumes ancestrales éprouve de réelles difficultés à concilier traditions et innovations. L'apparition des Nouvelles Technologies va certainement encore bousculer ces traditions. La question de leur intégration dans les différents milieux se pose donc.

5.2.2. Interculturalité dans le milieu urbain : la fusion de deux cultures dans le milieu urbain

Dans le milieu urbain, la population semble en parfaite harmonie face à l'intégration de cette culture cybernétique .Plus proche de la culture occidentale ou de la modernisation, la plupart des citadins ont plus de faciliter pour accéder désormais à ces nouvelles technologies ; justement, grâce à cette culture cybernétique, les traditions cèdent la place à l'élargissement de l'horizon intellectuel, les citadins semblent assumer parfaitement cette symbiose avec une culture étrangère perçue comme bénéfique. Cela est appuyé par les initiatives venant de l'Etat.

Certes, il existe donc bel et bien un phénomène d'interculturalité dans le milieu urbain de Madagascar et cette partie s'imprègne visiblement des innovations venues de l'extérieur. Mais qu'en est-il du milieu rural ?

5.2.3. Interculturalité dans le milieu rural

De prime abord, nous pouvons noter qu'un grand fossé sépare le milieu rural du milieu urbain. Contrairement aux citadins, le milieu rural, conservateur et traditionaliste, s'entiche jusqu'à maintenant des us et coutumes des ancêtres. Le problème qui se pose maintenant, ce n'est plus de savoir, quelle serait la réaction face à cette culture cybernétique puisqu'il en ignore presque complètement l'existence ; de plus, même si quelques-uns en connaissent, il lui est difficile de concilier deux cultures apparemment contradictoires.

On peut avancer quelques raisons qui favoriseraient sans doute cette ignorance : inaccessibilité des équipements technologiques, manque d'approvisionnement en électricité, taux d'analphabétisme important dans de nombreuses régions rurales. Aussi, l'interculturalité semble peu présente vu la quasi-inexistance d'intégration de cette culture cybernétique dans les milieux ruraux.

Des efforts sont entrepris par l'Etat malgré tout, mais il reste à prendre en considération les phénomènes de résistance au modernisme.

En résumé la société malgache est actuellement tiraillée entre deux pôles : la tradition et la modernisme. La dynamique de la mondialisation semble cependant pousser vers l'ouverture aux nouvelles technologies.

Comme notre sujet de Mémoire a comme centre d'intérêt des publics « enfants », ainsi nous avons opté un cadre institutionnel bien déterminé qui est le cas de l' Ecole Primaire Publique à Madagascar. Aussi, il est important de décrire respectivement de façon globale la vie de l'établissement scolaire Primaire à Madagascar : le fonctionnement des cours, la vie scolaire en général, l'encadrement des enseignants et les méthodes utilisées.

6. L'ECOLE PRIMAIRE.

Conformément aux besoins du développement du pays et de ses ressources humaines, la mission globale du secteur de l'éducation et de la formation consiste à transmettre aux différentes catégories de la population le savoir, le savoir-faire, le savoir être et la culture indispensable à l'épanouissement de l'individu et au développement de la nation.

A ce titre, le secteur de l'éducation et de la formation assure :

- l'instruction de la population (et l'élévation de son niveau général d'instruction)
- la formation des ressources humaines du pays,
- l'éducation de ses citoyens.

L'enseignement primaire et secondaire est structuré en trois niveaux successifs. Mais ce qui nous intéresse plus particulièrement c'est l'enseignement primaire, le niveau1 ou l'EF1.

De façon plus spécifique, l'enseignement primaire a pour mission :

- d'assurer à tous les enfants malgaches la satisfaction des besoins éducatifs fondamentaux,
- de donner à tous les enfants malgaches d'âge scolaire l'instruction et l'éducation de base indispensables à leur développement et/au développement du pays.

Le niveau I correspond à l'école primaire et comporte cinq années, de la classe de 1^{ère} à la classe de 7^{ème}. Il accueille les enfants à partir de 6ans et aboutit au Certificat d' Etudes Primaires Elémentaires. Il est notamment assuré dans des écoles primaires publiques ou privées.

L'enseignement primaire rassemble l'essentiel de la population scolaire du pays.

L'école qu'elle relève du Primaire, du secondaire ou du secteur Universitaire est une vaste entreprise au sein de laquelle, la réussite est le mot clé. Au primaire, les quatre pôles suivants assurent son bon déroulement :

- Le Directeur d'Ecole qui est à la fois l'encadreur, le gestionnaire et assure le côté relationnel ainsi que le bon déroulement de l'école;
- L'Enseignant qui exerce son travail à bon escient, que ce soit sur les préparations des cours, ou sur les documents et matériaux utilisés en cours ;
- Le Fram qui encourage les enfants à côtoyer l'école et participe effectivement à la bonne marche de l'établissement ;
- L'Autorité locale.

6.1- La vie scolaire en général

C'est le directeur qui régit le règlement intérieur de l'école sous forme de constitution. Il s'agit d'élaborer le règlement : Directeur/ Enseignants et Enseignants/ Elèves.

En ce qui concerne l'encadrement des enseignants et des directeurs d'écoles, il faut spécifier que les enseignants ayant déjà acquis ou non une formation initiale, sont censées impérativement suivre une formation continue et permanente pendant les périodes des Journées Pédagogiques après chaque bimestre.

1b→ JP→ 2b→ JP → 3b→ JP→ 4b→ JP→ 5b.

Ce schéma s'articule ainsi : chaque bimestre sera suivi d'une journée pédagogique,

autrement dit, les périodes de vacances sont bel et bien remplacées par ces JP ; ce qui occasionne aux enseignants de se former tout au long du cursus scolaire. Ces cinq bimestres seront en effet remplis par quatre JP.

Cette formation est encadrée par les assistants pédagogiques ou conseillers pédagogiques du ZAP.

En outre, à part cette formation il y aura effectivement le conseil des Maîtres réalisé une fois par mois au sein même de l'établissement avec le Fram notamment, pour discuter le bon déroulement de la pédagogie, de l'administration, de la caisse de l'école et la communication en général.

6.2. Le fonctionnement des cours dans les EPP

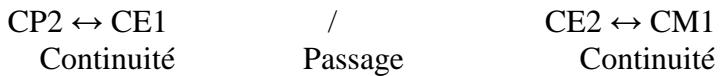
Actuellement, l'Ecole Primaire Publique fonctionne en système de cours :

- CP (cours préparatoire)
- CE (cours élémentaire)
- CM (cours moyen).

Chaque cours se subdivise en deux niveaux qui sont en continuité (CP1/CP2), (CE1/CE2), (CM1/CM2) et fonctionnant chacun en 5 bimestres respectifs, ce qui fait 10 bimestres pour la totalité de chacun des cours.

Il est à noter qu'à l'intérieur de chaque cours, comme nous l'avons précisé, existe une continuité. Au cas où des lacunes ont été repérées chez des élèves, l'enseignant responsable devrait procéder à une remédiation, il est censé effectuer une rotation pour le suivi de chacun de ces élèves pour que le redoublement zéro soit perçu.

En effet, le passage se situe entre CP2-CE1 et CE2-CM1.



D'après ce schéma, les élèves devraient passer exclusivement du CP2 au CE1 et réciproquement du CE2 au CM1, seulement l'examen de passage s'effectue au niveau du CE1 au CE2.

6.3. La pédagogie mobilisée

L'approche préconisée depuis plusieurs années centrée sur l'apprenant ou sur le sujet comme la Pédagogie Nouvelle démontre que l'élève est un acteur de son apprentissage, il est appelé à participer, à interagir avec ses pairs.

Actuellement, l'APC ou Approches par les Compétences précitée est en vigueur en CP et seulement appliquée avec les disciplines de base à savoir : Malagasy, Français, Mathématique et FFMOM. Il s'agit d'une pédagogie de l'Intégration que le ministère de l'éducation et de la

formation a engagé un processus de réforme dont les finalités reposent sur le fait de³⁴ :

- donner une formation professionnelle qualifiante permettant à la fois l'accès au marché du travail et la poursuite des études ;
- diversifier les voies d'accès au diplôme et aussi diversifier les modes de formations ;
- repenser la formation générale donnée dans les programmes de formation professionnelle ;
- assurer une meilleure relation entre la formation offerte et les exigences de l'emploi ;
- accroître les responsabilités des centres de formation professionnelle ;

Bien que s'articulant autour du concept de compétence, l'approche par compétence se distingue principalement des autres approches par son processus d'identification et de détermination des compétences et par la prise en charge des aspects cognitifs de l'acquisition des compétences par les jeunes. En tout cas, pour qu'il y ait compétences, l'élève doit être capable de mobiliser son savoir, savoir-faire et savoir-être dans une situation réelle.

Quelque soit la méthode et l'approche utilisée par l'enseignant sur le terrain l'Ecole Primaire est la base de toute acquisition de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. D'où la nécessité de cerner les aspects psychologiques, affectifs et cognitifs de l'apprentissage chez l'enfant.

7. La Dimension Psychocognitive et Affective

Dans cette partie, il sera question de préciser de façon succincte les caractéristiques du développement psychocognitif et affectif de l'enfant.

Cela est rendu nécessaire par la complexité de l'apprentissage des TICE, nous avons estimé nécessaire de se référer sur le développement psychomoteur du nourrisson avant de se focaliser sur le profil cognitif de l'enfant.

En effet, à la naissance, l'enfant est capable de ressentir un certain nombre de sensations que nous allons essayer de dégager en suivant avec les repères de son évolution ainsi que leur signification³⁵.

7.1. Les règles de l'évolution

« 1^{er} mois : l'enfant présente une réaction, des bruits de sonnette qu'il suit un peu du regard et qu'il cesse de pleurer quand on n'approche ce qui signifie que l'enfant et l'environnement commence à réagir l'un sur l'autre.

2^{ème} mois : Le bébé suit des yeux une personne qui se déplace, commence à sourire au visage familier, il met plusieurs vocalises, il s'intéresse au personnage humain, il joue avec ses mains et les examine.

³⁴ http://www.cen-affif.edunet.tn/APC_detail.pdf

³⁵ PIAGET J., « La construction du réel chez l'enfant », Delachaux & Niestlé, 1936.

3^{ème} mois : il maintient sa tête droite quand il est assis, secoue un hochement involontairement il sourit en réponse à de sourires de l'examinateur, il a perfectionné ses premières réflexes mais ne fait pas encore des gestes volontaires et intentionnelles.

4^{ème} mois : il commence à palper les objets, s'approche des objets qu'il veut saisir, il se cache le visage sous le drap, il rit aux éclats, tourne la tête pour regarder ceux qui l'appelle, il commence à bouger et à s'orienter dans l'espace.

5^{ème} mois : il ramasse et manipule les objets, il se tient assis avec soutien. Le bébé prend des doigts, passe à la situation assise qui change tout à fait la vision qu'il peut avoir du monde.

6^{ème} mois : il se sert bien des objets et mange à la cuillère (alimentation solide), utilisation des objets et non uniquement de son corps.

8^{ème} mois : il cherche l'objet tombé, joue à cache - cache joue à jeter par terre des objets, il expérimente la situation d'absence, de disparition de l'objet parallèlement à la crise d'angoisse classique quand la mère n'est pas là car il se rend compte de l'absence et un autre visage à la place de celui de sa mère ne le satisfait plus.

9^{ème} mois : il tient debout avec appui, saisit des objets cachés devant lui, il se sert de l'intermédiaire pour prendre l'objet il dit son premier mot à deux syllabes, c'est le passage à la station debout, qui à nouveau change sa vision du monde, il retrouve les objets cachés donc il s'en souvient ou quand il ne les voit plus, se rend compte de l'éloignement de l'objet hors de portée de main. On note l'apparition du premier mot qui va servir à tout moment.

10^{ème} mois : L'enfant se met debout seul, il répète un son entendu, il arrête un acte sur ordre, il boit à la tasse, il boit son biberon à la notion de la défense, répète les sons donc il peut apprendre à parler véritablement.

12^{ème} mois : il marche avec aide, dit trois mots.

15^{ème} mois : Il marche seul et arrive à dire jusqu'à neuf mots.

21^{ème} mois : Il arrive à associer deux mots.

24^{ème} mois : Il nomme des images et peut faire des phrases de plusieurs mots.

30^{ème} mois : Il est propre la nuit »

Tableau n°5 : dimension psycho cognitive et affective de l'enfant

ETAPES	CONTENUS
1 ^{er} mois	Prise de contact de l'enfant avec son environnement
2 ^{ème} mois	-
3 ^{ème} mois	Evolution de sa condition physique, perfectionnement de ses réflexes
4 ^{ème} mois	Contact direct avec son monde
5 ^{ème} mois	Acquisition de la situation assise avec soutien : changement de sa vision de monde
6 ^{ème} mois	Passage à l'alimentation solide

8 ^{ème} mois	Début de ses capacités à discerner
9 ^{ème} mois	Passage de la situation assise à la station debout : change à nouveau sa vision du monde. Apparition premier mot
10 ^{ème} mois	Maîtrise de la station debout
12 ^{ème} mois	Marche avec aide, prononce 3 mots
15 ^{ème} mois	Marche seule, 9 mots
21 ^{ème} mois	Association de 2mots
24 ^{ème} mois	Nomination d'images, construction de phrase de plusieurs mots
30 ^{ème} mois	Propre la nuit

Tout ce développement est lié au climat affectif, au stimulation de l'entourage et à la maturation biologique qui forme un ensemble indissociable mais plus ou moins effectivement isolable et analysable dans les conditions pathologiques.

7.2. Le profil Psychocognitif de l'enfant

Comme notre sujet de mémoire est centré sur un élève d'une école primaire ayant la tranche d'âge 6 à 12 ans, il s'avère très important de montrer qu'il s'agit d'une période essentielle au développement de la personnalité de l'enfant. En effet, jusque là rattaché à sa mère, celui-ci va finir de s'en séparer mais il continuera à avoir besoin de soin, d'une nourriture qu'il ne peut pas se procurer par lui-même. Cette indépendance est rendue possible et nécessaire par la découverte claire que fait l'enfant de son sexe.

Toutefois, vers l'âge de 7ans, l'enfant est sortie plus ou moins bien de la première tranche de difficulté. C'est l'âge où il proclame son « moi idéal » ou le « surmoi » (idéal du moi), mais parallèlement c'est l'époque du développement de son intelligence centrée sur la formation scolaire. L'enfant acquiert à ce stade, l'essentiel de ce qui sera sa maîtrise des mots, des idées, des raisonnements ; c'est l'occasion de rêverie sur le développement intellectuel dans son ensemble.

Le domaine intellectuel fait partie intégrante de l'ensemble de la personnalité. Ainsi, les grandes étapes qui correspondent aux tranches d'âges suivantes sont variables selon les sujets³⁶ :

« De 0 à 2 mois : stade de réflexe, il y a des besoins que l'enfant tente de satisfaire par des réponses réflexes : il tête quand il a faim mais ces réactions ne sont pas purement automatiques puisqu'elles s'améliorent et s'affinent avec l'exercice. Elles permettent à l'enfant de faire progressivement cas de l'environnement.

De 2 mois à 7 mois : stade narcissique, première habitude motrice, les réactions et les perceptions s'améliorent. Il existe des acquisitions de nouvelles conduites par des réactions circulaires primaires. L'enfant cherche à reproduire des effets qui lui semblent satisfaisant. Il ne se sert pas encore d'objet extérieur.

De 7 mois à 2 ans : stage de l'intelligence sensori-motrice ou pratique intérieure aux langages, l'enfant manipule les objets, expérimente intentionnellement, construit la catégorie d'objet,

³⁶ PIAGET J., « La naissance de l'intelligence », Delachaux & Niestlé, 1937.

d'espace, de causalité et de temps. C'est l'époque où il se situe par rapport au monde extérieur où il fait l'expérience des limites de son propre corps³⁷.

De 2 ans à 7 ans : stade de l'intelligence intuitive et de la pensée égocentrique avec apparition du langage. L'enfant à travers le langage peut reconstituer le passé et envisage l'avenir, il y a un échange possible avec les autres représentation imagées des actes et « pensées intérieures » verbalisées. Au début, l'enfant ramène tout à lui, il est le centre de tout, peu à peu il se socialise. D'abord par limitation puis par l'échange. Mais jusqu'à 7 ans environ l'enfant ne peut se mettre totalement à la place de l'autre. Par analogie avec lui, il attribue aux autres ses pensées, ses sentiments, il perçoit les objets inanimés doués de volonté (la table est méchante quand on s'y cogne,). C'est pour ainsi dire le stade de la pensée magique. L'enfant a la notion de l'objet mais n'a pas encore celle de quantité.

De 7 ans à 12 ans : Stade des opérations intellectuelles concrètes, pensées logiques correspond à l'époque où le surmoi, les règles morales sont reprises par l'enfant (intériorisation) et pas seulement imposé par les parents. L'enfant devient capable de coopération. Il peut se mettre à la place des autres et envisage leur point de vue. Il peut à partir des matériels concrets, avoir une pensée logique mais il a encore besoin de base concrète.

A partir de 12 ans : c'est le stade de la pensée hypothético-déductive ou abstraite. C'est l'apparition de la pensée adulte. L'enfant peut raisonner sans le support du concret à partir des idées. Cette évolution de l'intelligence aboutit à l'acceptation des règles communes. L'enfant perd en créativité d'imagination ce qu'il gagne en logique et objectivité comme pour les dessins. Ce découpage un peu arbitraire est sujet à la critique. Les observations sont toutes à fait sûres mais leur interprétation peut varier. Ce qui est important, c'est de voir que l'intelligence se construit peu à peu à partir d'éléments psychomoteur et des stimulations de l'entourage ».

Tableau n°6 : dimension psychocognitive de l'enfant

ETAPES	CONTENUS
0 à 2mois	Stade de réflexe : Prise de contact avec l'environnement.
2mois à 7mois	Stade narcissique : première habitude motrice. Amélioration des réactions des perceptions.
7mois à 2ans	Stade de l'intelligence sensori-motrice ou pratique intérieure aux langages : prise de conscience de sa situation par rapport au monde extérieur.
2ans à 7ans	Stade de l'intelligence intuitive et de la pensée égocentrique avec apparition du langage : notion de l'objet non de quantité

³⁷ Ibid.

7ans à 12ans	Stades des opérations intellectuelles concrètes : besoin du concret pour pouvoir construire une pensée logique.
12ans et plus	Stade de la pensée hypothético-déductive ou abstraite : apparition de la pensée adulte. Construction de l'intelligence au profit d'éléments psychomoteur et des stimulations de l'entourage.

Compte tenu de tous ces paramètres nous pensons qu'à cet âge de 7ans à 12 ans et plus, ces enfants de l'école primaire publique sont censés être capable d'affronter ou de faire face à cet outil nouvellement conçu pour l'apprentissage des langues et des cultures en contact, que ce soit sur le plan affectif et cognitif du point de vue psychologique.

Il convient donc de présenter rapidement ce qu'on entend par TICE et culture cybernétique.

II- TICE ET CULTURE CYBERNETIQUE

1. QU'EST-CE QUE L'ON ENTEND PAR TICE ?

D'ores et déjà, tout le monde parle des TICE ou nouvelles technologie de l'information et de la communication. Les TICE étant " la convergence de l'information, des télécommunications et de l'audiovisuel ainsi que la numérisation des données³⁸ ". Les TICE désignent alors un ensemble de techniques utilisées dans le traitement, la modification ou l'échange d'information et spécifiquement des données numérisées ".

Sa naissance est due à la rencontre de l'informatique, de la télécommunication et de l'audiovisuel. Mais nous allons nous référer à son ancienne désignation « NTIC »

1.2. Nouvelles Technologies : Pourquoi "Nouvelles Technologies" ?

- "Nouvelles" d'abord par rapport aux médias traditionnels : radios, télévision, presse... qui sont déjà souvent les vecteurs d'une sous culture américanisée. En fait, les TICE permet la revanche de la "haute culture" en lui donnant des moyens d'expression inédits.

- "Nouvelles" aussi par rapport à la puissance, la miniaturisation, l'instantanéité
 - "Nouvelles" puisqu'elles permettent de nouvelles façons de communiquer et de traiter les informations grâce à l'informatique.

Maintenant, le terme "Technologie" mérite d'être définie. Avec "Technologie" nous avons "Technique" comme dérivé, en associant ces deux termes purement scientifiques, nous avons conclu qu'il est indispensable de distinguer le terme "technique" de "technologique", en fait ce sont des termes en pleines confusions.

1.3. Qu'est-ce que la "technique" ?

³⁸ Label France, " La société de l'information à la française ", n°41, octobre 2000.

Comme nous l'avons précisé précédemment, il faudrait éviter de confondre le terme « technique » de « technologique ». En effet, la technique caractérise l'homme, si comme la définit Larousse, “ elle est tout ce qui concerne l'application d'une science³⁹ ” en d'autres termes, elle nécessite en effet des connaissances exactes issues des expériences ou des livres.

Justement si on s'appuie sur l'origine grecque [techne] désigne “ métier, art ” on pourra dire que l'on dépasse la représentation première qui la réduit à un geste, à une action. Le dictionnaire Robert nous propose une définition plus large “ C'est l'ensemble de procédés employés pour produire une œuvre ou obtenir un résultat déterminé⁴⁰ ”.

En fait, nous pouvons conclure que, la technique n'a de sens que dans l'action porteuse de résultats c'est-à-dire, elle n'existe pas pour le moment. Ainsi, on n'apprend pas une technique sans la justifier par des formations et sans l'éprouver dans l'action. De même, elle doit toujours être considérée comme provisoire, même dans sa perfection momentanée, car la réflexion scientifique évolue et nous déduisons que l'homme qui en est l'interprète, l'assimile et l'accorde.

Puisque le terme “ technique ” appartient à la terminologie scientifique, il est indéniable de révéler son origine scientifique.

- Origine scientifique :

Si la technique peut encore être mieux précisée au niveau de ses fonctions, les procédés utilisés peuvent être différenciés selon qu'ils sont fondés sur des connaissance scientifique dont ils sont l'application.

En bref, nous pouvons dire qu'elle est alors l'expression d'une science c'est-à-dire d'une connaissance exacte, approfondie, vérifiable, exprimée par des lois.

Contrairement à l'origine scientifique dans laquelle est liée ce terme, nous avons estimé plus sensé d'apporter un éclaircissement sur son origine porteuse de résultat.

-Origine empirique :

A l'inverse de ce qui a été avancé ci-dessus, la technique peut être le fruit de l'observation, de l'imitation qui s'enrichit, se transforme, se perfectionne dans l'expérience individuelle, et la répétition.

Certes, il n'est pas question de séparer ou d'opposer ces deux origines puisqu'elles sont beaucoup plus complémentaires pour permettre à l'action de progresser, de tendre vers la perfection.

Mais, pour s'améliorer, la technique a besoin d'être décrite, raisonnée. Grâce à ce travail réflexif, elle peut être transmise sur un mode intellectuel.

³⁹ Dictionnaire Larousse 2003

⁴⁰ Dictionnaire Le Petit Robert 2002

C'est ainsi que naquit la " technologie ".

1.3. TECHNOLOGIE

C'est à partir de ces quelques définitions sur le terme " technique " que nous allons pouvoir définir ce qu'est " la technologie ", en outre c'est particulièrement un terme difficile à cerner.

Selon le petit Robert " c'est la connaissance scientifique des métiers, des ouvrages, de l'art, des matériaux⁴¹ ". Cette définition rejoint celle de Henri Dieuzeide : " la technologie étant l'étude de l'emploi des outils, appareils, machines en vue d'une action définie et l'étude de leur effet⁴² ". Bref, en termes simples, la technologie est l'étude de la technique, la technique est en effet décrite et théorisée.

De ce fait, si la technologie est l'étude des techniques, nous pourrons affirmer que c'est une science jeune qui structure la technique, l'analyse, la dépèce et la rationalise. Or, si " technique " désigne des méthodes et des procédés et que " technologie est l'étude de ces moyens et procédés et qu'en outre les TICE sont des moyens pour traiter l'information et la communication, nous pensons qu'un glissement de sens s'est établi " entre ces termes, du moins en ce qui concerne le développement du terme TICE.

1.4. NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Il est question ici de l' " Information « associé et en rapport avec le terme " Nouvelles Technologie ". L'Information ici est traitée d'une nouvelle forme hautement sophistiquée et compliquée.

Mais tout d'abord, qu'est- ce que l'Information en soi ?

D'après Larousse, l' " Information " c'est l'élément de connaissance susceptible d'être codé pour être conservé, traité ou communiqué⁴³ ". En outre, l'information c'est le message en question, puisque nous sommes dans le domaine de cette Nouvelle Technologie, ces " Informations " dans les langages TICE sont avant tout des données numériques, " une donnée " en effet, n'est plus une information brute, une idée de notion ou la connaissance au sens traditionnel du terme, effectivement, c'est une information simple ou complexe, " traitée ", transformée, construite, définie et voir même enregistrée de telle manière que nous voyons des appareils (tel l'ordinateur) puissent en assurer un " traitement " automatique aboutissant à un résultat, matérialisé par un affichage, une impression, un processus.

" Nouvelle Technologie de l'Information " parce que les informations ne sont plus traitées en mode analogique (le cas de la radio, télévision...) mais en revanche en mode numérique.

⁴¹ Ibid.

⁴² DIEUZEIDE Henri, " *Les Nouvelles Technologies, Outils d'enseignement* ", Nathan, Pédagogie, UNESCO, 1994,243p, PK

⁴³ Dictionnaire Larousse 2003

Justement l'informatique (science de l'information) permet de traiter ces données, leur donner du sens, pour qu'ils puissent devenir des informations.

Ainsi, les numériques assurent une sorte d'universalité technologique, si nous prenons l'exemple des téléphones mobiles, des téléviseurs " haut de gamme ", des CD-ROM, DVD... qui sont des disques numériques dédiés à cette fonction de conservation des informations.

C'est ainsi qu'on parle de " multimédias " qui est " l'art de combiner de manière uniforme les informations de trois secteurs dits " mono médias " (téléphone, informatique et télévision) en vue de leur transmission et de leur stockage ". Si autrefois, nous avons comme support d'informations traditionnelles le livre, la presse, la radio, avec les TICE tout peut être englobé sur le même support.

Désormais, nous entrons dans l'ère numérique et l'Internet est un moyen extraordinaire qui représente une mine d'information sans égal pour s'imprégner de nouvelles cultures, et c'est à travers cette science de l'information que le plurilinguisme puisse- être puisé.

1.5. NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Avant d'étudier ce que l'on entend par Technologies de la Cognition, voyons d'abord ce que signifie " communication " :

Qu'est ce que la " Communication ? "

Nous avons parlé de la Technologie de l'Information précédemment, justement la " Communication " en terme simple étant la diffusion de ces informations (écrites ou orales) auprès d'un public vaste et hétérogène. En outre, cette émergence de nouveau mode de traitement et de diffusion de l'information nécessite la présence d'un émetteur et notamment d'un récepteur ces deux termes inhérents de la communication et justement, les TICE se servent d'émetteur solide pour diffuser ces informations.

" Nouvelles technologies de la Communication " Pourquoi ?

-Car ils permettent le contact entre plusieurs individus, voire des millions d'internautes qui discutent, participent à des forums professionnels, et le courrier électronique permet de communiquer presque instantanément dans le monde entier.

-Les Nouvelles Technologies de la communication offrent alors un nouvel espace de développement et d'interaction et même un nouveau paradigme par le biais de l'ordinateur puisque c'est la synergie entre l'écrit, l'image fixe, la vidéo et la communication par téléphone et on peut communiquer avec des personnes se situant loin de chez soi, en un temps réel, face à face...

En revanche, nous pensons que la force des TICE, ce n'est pas seulement l'interactivité, chacun peut être à la fois récepteur et créateur d'information et non plus seulement consommateur passif. Voilà pourquoi les TICE sont présentés comme le moyen le plus adéquat au service du plurilinguisme.

1.6. Technologies et Education

L'objectif est de mieux intégrer l'outil informatique dans le cursus scolaire. A cette fin, chaque institution est invitée à développer des projets utilisant l'ordinateur de façon aussi innovatrice que possible. Quand une pédagogie rencontre une technologie, celle-ci contribue à ce que les élèves pourraient apprendre davantage par eux-mêmes, elle renforce l'action pédagogique et peut lui donner un caractère plus vivant, en rendant plus attractives les situations ou en déclenchant une participation plus forte des élèves. Dans cet axe, les TICE constituent un moyen essentiel d'accès à la connaissance.

Pour pouvoir accéder à ces ressources, l'école doit procéder d'une double manière :

- en possédant une collection d'outils numériques ;
- en fournissant aux élèves les moyens d'accès et aux ressources.

Sur ce, nous allons identifier sur ce que l'on entend par « Culture Cybernétique ».

2. LA CULTURE CYBERNETIQUE

La cybersulture est-elle une culture ? Nous rendra-t-il plus intelligents ?

Le terme "cyber" renvoie à tout ce qui concerne l'informatique et les réseaux de communication.

D'après, J.COLOMBAIN, la cybersulture se définit comme "les connaissances et usages propres aux utilisateurs et ordinateurs et de produits multimédias, particulièrement les réseaux informatiques⁴⁴."

Parallèlement à la culture cultivée la cybersulture contribue théoriquement au savoir faire, ce qui signifie qu'elle implique l'acquisition de certaines connaissances pour pouvoir être utilisées. Elle demande en effet, une certaine capacité intellectuelle élevée. Dans cette option, nous pouvons confirmer qu'il s'agit bien d'une culture parce qu'on peut voir même naître une forme de création spécifique comme la galerie virtuelle sur Internet, la balade culturelle sur CD-ROM et l'écriture multimédia.

En d'autres termes, la cybersulture ne se limite pas seulement à la culture artistique, c'est effectivement la culture du jeu et ce dernier étant l'un des principaux vecteurs de la cybersulture. En outre les jeux sur Internet permettent d'affronter des adversaires à travers la planète entière, ce qui illustre pleinement le phénomène de la cybersulture et c'est peut-être cette dimension ludique qui explique son succès auprès des jeunes et désormais, le monde virtuel et la culture cyber constituent l'un des débouchés les plus controversés du multimédia. Etant donné que le multimédia désigne tout ce qui touche aux CD-ROM (comme nous l'avons mentionné auparavant), à Internet et au développement de l'informatique il indique aussi la fusion naissante entre l'ordinateur, la télévision et le téléphone.

Compte tenu de tout ceci, nous affirmons que l'extraordinaire développement de la cybersulture marque un bouleversement technologique mais différemment un phénomène de société.

⁴⁴ COLOM BAIM Jérôme, " La Cybersulture ", Milan Edition, Essentiels Coll. N°79, 1997- ISBN, 64 p.

2.1. AVANTAGES ET LIMITES DES TICE :

Comme toute invention humaine, les TICE peuvent présenter des avantages inimaginables surtout sur le plan pédagogique mais notamment des limites à ne pas franchir.

2.1.1 AVANTAGES SUR LE PLAN PEDAGOGIQUE ET CULTUREL

Les apports des TICE à la pédagogie sont multiples. On peut distinguer trois grandes directions :

- D'abord, l'utilisation du réseau informatique comme réservoirs d'outils culturels l'aspect "grande bibliothèque" d'Internet par exemple ;
- Ensuite, la pédagogie liée à l'informatique où il s'agit d'apprendre toutes les utilisations de l'ordinateur ;
- Enfin, il y a le domaine où l'informatique est le support de pratiques collectives : par exemple créer le site d'une école ou animer un journal électronique ;
- La présentation multimédia sur site permet par exemple de se décharger d'informations secondaires, de donner ses plans de cours, des indicateurs divers... Effectivement, il peut être enrichi de commentaire d'étudiants où d'élèves et donner un ensemble très vivant et interactif ;

En l'occurrence, l'interactivité se passe entre les participants et non entre la machine et son utilisateur.

Certaines actions permises par l'ordinateur constituent un apport significatif aux entraînements :

- Les effets à l'écran (apparition ; disparition) censés optimiser les acquisitions.
 - La gestion fine et souvent immédiate des niveaux et des parcours (difficultés, vitesse, itinéraire, longs ou raccourcis....)
 - L'efficacité de la reprise immédiate en cas d'erreur (je fais ; je me trompe ; je refais), forme particulière du feed-back.
 - La facilité à mettre en place des évaluations sur des données immédiatement disponibles.
- Le caractère souvent ludique des activités et l'absence de tout jugement de valeur ou d'impatience de la part de la machine.

2.1.2. LIMITES DES TICE

Malgré les atouts non négligeables des TICE, nous avons réalisé que sa force ne peut- être que limitée pour les raisons suivantes :

- D'abord, la plupart des objets existant visent à entraîner des compétences dites de « bas – niveau » (identification rapide de mots dans une liste, conduite de l'œil, anticipation à courte distance) qui ne constituent qu'une petite partie de ce qui doit être maîtrisé pour savoir lire.
- D'autres tentent d'intégrer des exercices faisant appel au sens, mais l'utilisation de l'ordinateur est alors peu pertinente voire, gênante, pour des raisons propres à la lecture sur micro- ordinateur.
- Intéressants ou contestables, certains exercices souffrent d'une mise en œuvre mal conçue qui va à l'encontre des objectifs : lourdeur de manipulation, mauvaise maîtrise du matériel linguistique.

- Les évaluations proposées ne se fondent qu'assez rarement sur des critères nettement définis et se contentent d'un score sommatif. De plus, lire un texte sur écran, n'est pas lire un texte sur papier. En effet, il est difficile d'évaluer les compétences en lecture en général, on ne peut que constater des performances en lecture sur écran.

En bref, les quelques définitions apportées pour mieux appréhender le terme TICE nous a permis de réaliser combien il est relativement d'une grande importance d'investiguer cette nouvelle technologie sur tous les domaines, surtout dans le secteur de l'éducation vu que l'appropriation de cet outil dès le plus jeune âge permettra à l'enfant de mieux s'y investir pour acquérir le maximum de connaissances possibles et d'approprier plusieurs langues. L'initiation de cette nouvelle technologie dès l'enfance pourra bien aider l'enfant à ne pas dépendre des adultes lorsqu'il sera en âge de vouloir tout connaître. Pourtant, il est évidemment important qu'on le canalise puisque comme nous l'avons annoncé, les TICE peuvent nous offrir les meilleurs qu'on puisse rêver mais effectivement des limites à ne pas franchir.

Comme le sujet de notre mémoire est focalisé sur les TICE, et la contribution de celle-ci à l'acquisition de plusieurs langues dans le secteur scolaire et parascolaire de l'école primaire, nous pouvons constater que cette nouvelle technologie liée à la modernisation et en l'occurrence son rapport intimement étroit avec la langue nécessite effectivement d'être creusé à fond. Nous pouvons confirmer que la plupart des enfants malgaches ignorent le fonctionnement de la langue française, le comprendre encore plus difficile et le "parler" encore pire. En effet, nous pensons que ce problème lié à la non maîtrise de cette langue d'enseignement entrave l'accès des élèves à l'acquisition des savoirs.

Conclusion.

Dans cette partie théorique, nous avons voulu surtout reconSIDéRer les particularités des TICE tant dans le secteur éducatif que culturel. En adoptant le projet de multilinguisme, l'UNESCO avait entrepris l'idée d'associer apprentissage de langue et Nouvelle Technologie. L'utilisation de ce dernier avec l'apprentissage des langues serait probablement avantageuse en ce qu'elles sont définies d'une part comme des Technologies multimédia et d'autre part, de développement de l'interactivité.

Nous avons voulu également mettre l'accent non seulement sur les spécificités des TICE en relation avec le multilinguisme mais surtout, de bien vouloir étudier le fonctionnement du multilinguisme, une fois implanté dans un cadre spatio-temporel bien déterminé. L'acquisition de plusieurs langues pourrait se faire dès la période sensible et pour cela l'élève serait capable de les manier et n'aurait aucune difficulté pour accéder au savoir, puisque la maîtrise de plusieurs langues serait nécessairement source d'accès au savoir.

Il faut reconnaître que, dans le cadre de notre travail d'étude, les TICE sont présentés comme des outils technologiques relatifs à l'éducation qui représentent justement une toute autre civilisation : une civilisation moderne, sophistiquée, compliquée et qui engendre effectivement une nouvelle forme de "culture" qui est la "cyberculture".

Pour ce faire, l'intégration des TICE offre d'une part aux élèves malgaches une nouvelle forme d'acquisition de savoir : l'élève devient plus actif, plus autonome et plus responsable et

d'autre part elles offrent au peuple malgache une opportunité considérable d'accéder à une nouvelle culture. Sur ce, le peuple malgache devrait faire face aux enjeux que représente cette nouvelle culture en tenant compte de la réalité visiblement apparent dans les grandes villes ainsi que dans les zones enclavées.

A partir de ces différents atouts offerts par TICE, relevant du secteur éducatif et culturel, nous en déduisons que leur intégration et leur utilisation ne peuvent- être que bénéfiques.

Pour vérifier de manière beaucoup plus concrète ces différentes constatations, nous avons mené notre expérimentation auprès des élèves de l'Ecole Primaire Publique Bernard CANUT de la capitale dans le cadre d'un atelier.

DEUXIEME PARTIE
L'ATELIER INFORMATIQUE
DE L'EPP BERNARD CANUT :
NATURE ET FONCTIONNEMENT

La seconde partie de notre travail de recherche a pour objectif d'apporter quelques repères théoriques relatifs à la nature et au fonctionnement d'un atelier, étant donné que c'est le centre d'intérêt de nos investigations. La place de l'éducation semi-formelle sera effectivement précisée par rapport aux autres éducations existantes (formelle/ non formelle).

En effet, cet ensemble nous conduit à bien approfondir le cadre d'un atelier informatique en optant pour un cadre institutionnel bien déterminé qui est le cas de l'EPP Bernard CANUT. La présentation de l'école et de l'atelier informatique sera exposée d'une manière brève, elle sera suivie du déroulement effectif des activités s'y rapportant. L'analyse des différentes approches adoptées et les finalités imposées par le MoM terminera cette partie.

I- QU'EST-CE QU'UN ATELIER ?

Nous allons définir de premier abord ce qu'on entend par "atelier" avant d'examiner l'atelier informatique de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut.

Par définition, l'atelier « est un cadre semi-formel à l'intérieur duquel se déroulent des activités placées sous la conduite d'un animateur et qui réunit un groupe de 8 à 20 personnes ayant le même objectif au moins une heure et demi (minimum) ou deux heures (optimum pour une séance en continu). »⁴⁵

Un atelier est destiné à produire collectivement une réflexion et/ou à mettre en œuvre une action, en réponse à une ou plusieurs questions données, ou une tâche précise, introduite par une problématique qui définit et trace le champ de travail à faire. Voilà pourquoi il a été conçu afin de mieux se rapprocher du public intéressé, et afin d'identifier les besoins et les attentes. Les échanges qui s'y effectuent sont censés être spontanés quoique conduits de façon méthodique.

Contrairement au forum, qui a un but d'échanges et de débats, ou encore un séminaire, qui porte sur des idées et la confrontation de points de vues, l'atelier a donc prioritairement un but de production collective.

L'apprentissage par atelier relevant du domaine semi-formel se différencie de l'apprentissage scolaire (formel) et de l'apprentissage informel et non formel sur de nombreux points.

En effet, les principes de l'éducation et la formation obéissent à une typologie dans laquelle on peut distinguer la dimension formelle, semi-formelle, informelle et non formelle.

1. DEFINITION : EDUCATION / ENSEIGNEMENT & FORMATION

Le terme « Education » venant du verbe « éduquer » est défini selon le Petit Larousse comme le fait de « former l'esprit de quelqu'un, développer ses aptitudes intellectuelles, physiques, son sens moral »⁴⁶; en ce sens l'éducation est l'« action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un ; la manière de comprendre, de dispenser et de mettre en œuvre cette

⁴⁵ <http://www.recit.net>

Origine : RECIT ; rédacteur : Didier MINOT

⁴⁶ Dictionnaire le Petit Larousse 2003

formation »⁴⁷.

Qui dit Education ne dit pas nécessairement institution éducative. L'éducation est au fondement même de la société et la famille est presque toujours le lieu de la première éducation étant définie comme : « apprentissage des savoir-faire élémentaires dont certains sont innés chez l'animal mais acquis chez l'homme, forme donnée aux rapports perceptifs et actifs avec les objets et les êtres les plus proches, intégration progressive de coutume et d'interdits »⁴⁸.

En effet, l'éducation englobe la formation dans tous les domaines que ce soit intellectuel, physique ou moral. Ce qui sous-entend que l'éducation consiste à former, à instruire ; elle se différencie de l' « enseignement » du verbe « enseigner » qui signifie « donner une leçon inculquer ou montrer »⁴⁹ et l'enseignement qui dans la société actuelle a comme principale mission de pourvoir aux besoins des différentes couches de la hiérarchie professionnelle et, partant, social se définit comme l' « action ou manière d'enseigner, de transmettre des connaissances »⁵⁰. Ces deux termes se rejoignent en ce qu'ils expriment une manière d'apprendre ; seulement le sens octroyé à l'éducation est plus général.

Quant à la « formation » c'est « l'action de former quelqu'un intellectuellement ou moralement »⁵¹, étymologiquement dans le mot formation, on retrouve la racine « forme » ; la formation consiste ainsi à donner, à créer des « formes » aux instructions ou aux connaissances.

2. DE L'EDUCATION FORMELLE, SEMI-FORMELLE A L'EDUCATION INFORMELLE, NON FORMELLE

2.1 L'EDUCATION FORMELLE

L'éducation formelle a sur la base l'apprentissage des connaissances et des compétences (capacités d'adaptation, de reproduction, de construction et d'application) qui sont apprises, entretenues et développées dans les institutions spécialisées. Elle désigne l'enseignement dispensé dans le système des écoles, lycées, collèges, universités et d'autres établissements d'enseignement organisé qui constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps complet pour les enfants et les jeunes et débute en général à l'âge de cinq, six ou sept ans et se poursuit jusqu'à vingt ou vingt cinq ans⁵².

Une série de facteurs aide à expliciter ce terme, il s'agit de la mission, de l'organisation et des objectifs. Ces différents facteurs sont présentés dans le tableau suivant qui se rapporte au système éducatif malgache actuel.

Tableau n°7 : L'éducation formelle

⁴⁷ Ibid

⁴⁸ Encyclopoedia Universalis France S.A 1968 Volume 5, treizième publication, juillet 1978.

⁴⁹ Dictionnaire Le Petit Larousse 2003

⁵⁰ Ibid

⁵¹ Ibid

⁵² <http://www.cemea.asso.fr/forumduc/motcles1.htm-17k>

Definition de Gianfranco Staccioli.

Caractéristiques	Mission	Organisation	Objectifs
Domaines d'intervention			
EDUCATION FONDAMENTALE (9 ans)	<p>Instruire et initier (enfants/jeunes) → Savoirs théorique et pratique</p> <p>→ Intégration positive dans la vie active dans l'enseignement secondaire</p>	<p>Deux cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Education Fondamentale du 1^{er} cycle (EF1) : 5 ans - Education Fondamentale du 2nd cycle (EF2) : 4ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition comportement clé (cognitif, sensori-moteur, socio- affectif) - Initiation aux valeurs civiques et citoyennes - Maîtrise environnement technique, temporel, spatial (certification) - Renforcement des comportements utiles dans la vie courante : lire, communiquer oralement et par écrit en langue nationale et à maîtriser deux langues étrangères. - acquisition des connaissances et aptitudes scientifiques
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (3ans)	Ouvert à tous les élèves ayant terminé les cycles fondamentaux	Examen de fins d'études du secondaire : baccalauréat	Formation approfondie : possibilité de poursuivre ses études dans le cycle universitaire, soit d'intégrer dans la formation professionnelle, soit d'entrer dans la vie active
FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> - formation jeune et adulte selon les besoins réels et évolutifs de l'économie - développement socioculturel et économique ; famille, région et nation 	Economie de marché, partenariat, autonomie, cohérence et excellence technique et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux différents niveaux culturels professionnels et qualification par le développement de l'apprentissage des métiers de base - Acquisition des comportements de bases techniques et technologiques, comportements spécifiques professionnels dans la formation initiale - Perfectionnement et adaptation à l'évolution et aux changements techniques et technologiques
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE	Enseignement supérieur moderne appuyé et alimenté par une recherche performante pour un développement rapide et durable		<ul style="list-style-type: none"> - Anticipation du développement des secteurs de la vie nationale - Identification des besoins des pays

			ressources humaines - Détermination des formations et recherches pertinentes - Assure la relève au niveau des enseignants-recherateurs
--	--	--	--

Source : Loi d'orientation n° 2004-004 du 26 juillet 2004

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de ce tableau, il convient de se référer au contexte de la réforme actuelle et aux dispositions énoncées par la nouvelle loi d'orientation. Des efforts importants ont été fournis pour apporter une éducation de qualité par la mise en place d'une éducation fondamentale de 9ans permettant l'acquisition des compétences de base, un enseignement secondaire grâce auquel le jeune peut approfondir ses études ou intégrer la vie professionnelle, une formation technique et professionnelle aidant à relever les défis de l'économie de marché et un enseignement supérieur capable d'appuyer la modernisation.

En bref, l'éducation formelle recouvre la formation initiale primaire, secondaire et supérieure ainsi que la formation continue qualifiante.

2.2. L' EDUCATION FORMELLE ET SEMI- FORMELLE.

Le suivant tableau montre de manière spécifique ce qui distingue l'éducation formelle de l'éducation semi-formelle. L'éducation formelle renvoie à l'idée de règles, procédures systématisées par opposition à l'éducation semi-formelle où le processus d'apprentissage suppose une organisation plus souple et ouverte.

Tableau n°8 : éducation formelle et semi- formelle

Type d'apprentissage Facteurs	Apprentissage semi formel	Apprentissage formel
Modalité d'apprentissage	Non systématisé	Soumis aux différentes contraintes dictées par le cadre scolaire
Public	Hétérogène	Homogène
Durée	Selon l'organisation des participants	Conforme aux volumes horaires imposés par l'institution
Disposition de la salle	Emplacement non réservé, affinité selon les participants	- Emplacement fixe déterminé par le professeur lui-même - tables bancs arrangés de manière classique : en rangée ou en V
Communication	Spontanée	Echange fixé par le maître
Statuts des acteurs	Animateurs et participants	Elèves et maîtres
Système d'évaluation	Par la présentation d'un travail réellement effectué en situation	Par le biais des contrôles, des examens de fin d'année, des exposés...

Au niveau des modalités d'apprentissage, les acteurs de l'éducation semi-formelle disposent d'une certaine liberté qui pourrait les conduire à l'échec si cela est mal maîtrisé.

Par contre, dans le cas de l'apprentissage scolaire, la situation est plus contraignante, vu l'organisation scolaire que nous avons présentée ci-dessus. Les apprentissages jugés comme marginaux sont sanctionnés.

Concernant le public, on rencontre un public hétérogène dans l'apprentissage semi formel tandis qu'il s'avère plutôt homogène dans l'apprentissage formel (répartition administrative et pédagogique).

En effet, l'organisation d'une classe dans l'apprentissage scolaire tient compte de nombreux facteurs : âge- niveau...etc. Par conséquent, la modalité d'apprentissage s'avère plus structurée.

Quant à la durée des séances, à l'école on obéit obligatoirement au volume horaire quel que soit l'objectif à atteindre. Dans l'apprentissage semi-formel par contre, cela dépend entièrement de l'organisation des participants et cela en fonction du temps imparti pour le travail à effectuer.

Concernant la rubrique « espace de travail », l'emplacement est pratiquement non réservé pour l'éducation semi-formelle, par contre pendant l'apprentissage formel, la salle est rangée selon le cadre classique.

Au cours d'une activité semi-formelle, la communication est de type spontané les acteurs ont un statut plus souple que dans les activités scolaires classiques (animateur vs maître; participant vs élève).

Enfin la nature du public et la modalité d'apprentissage ont un impact sur le système d'évaluation. Pour le cas de l'apprentissage formel, cela se fait par le biais d'un devoir surveillé par exemple. En fait, cela laisse apparaître les acquis de l'apprenant sur le plan théorique, tandis que les participants de l'atelier seront évalués par la qualité du produit ou de la tâche réellement effectuée (tableau, poème...etc.).

Ces différences n'ont pas pour but de déprécier l'une ou l'autre de ces types d'apprentissages : à chacune sa spécificité.

2.3. Education non formelle et informelle

Par rapport à l'éducation formelle, l'éducation non formelle peut prendre des aspects variés et son approche est plus directe. Elle peut s'acquérir sur le lieu de travail ou dans le cadre des activités d'organisations ou de groupes dans la société civile (associations, syndicats, ou parties politiques). Elle n'aboutit pas à l'obtention de certificats officiels.

En effet on peut la définir comme « une éducation continue c'est-à-dire une éducation prenant une forme intermittente, alternant avec d'autres activités de la vie »⁵³.

⁵³ Ibidem.

L'éducation informelle aussi appelée apprentissage informel ou par « expérience » ou encore éducation « de fait »⁵⁴, désigne, quant à elle, les aspects systématiques et cumulatifs de l'apprentissage liés à l'expérience quotidienne ; il s'agit en effet des connaissances acquises autrement que par des études formelles dans un établissement d'enseignement post-secondaire.

De surcroît, cette éducation permet d'acquérir des comportements, des valeurs, des compétences et des connaissances en dehors d'un dispositif structuré, à partir d'expériences quotidiennes et des ressources de son environnement ; elle n'est pas forcément intentionnelle. Le tableau suivant montre un petit aperçu du système non formel.

Tableau n° 9 : éducation non formelle

Caractéristiques Domaines d'interventions	Cadre / mission	Objectifs
Ecole infantile	<ul style="list-style-type: none"> - nurseries : bélés 0 à 2ans - jardin d'enfants : bélés de 2 à 3 ans - écoles maternelles : bélés de 3 à 5ans 	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité bélés (hygiène, soin, nutrition, jeux...) - éveil, socialisation des enfants - éveil et ouverture aux activités socialisantes
Alphabétisation fonctionnelle	Partenaires sociaux (UNESCO) ONG Organisation confessionnelle et autres associations en collaboration avec les Ministères chargés de l'éducation et formation avec collectivité territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - mobilisation des acquis en lecture, écriture, calcul au profit de la vie quotidienne, famille, communautaire - création de l'environnement lettré dans des structures d'apprentissage de proximité aux métiers de base
Education à la citoyenneté et au civisme	<ul style="list-style-type: none"> - éducation citoyenne et patriotique - éducation de la vie familiale et communautaire - éducation au développement et environnement - éducation à l'hygiène et santé par une prévention et la lutte contre le VIH SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - informer, former, encadrer tout citoyen sur ses droits et devoirs - développer la conscience, le respect des droits et liberté de l'homme ; pratique de la démocratie et l'identité nationale - formation du citoyen : sauvegarde et extension de l'environnement ; patrimoine culturel, matériel, immatériel - compléter et parfaire ses compétences et capacités pour en faire un citoyen poli, honnête, éclairé, responsable et actif

Source: Loi d'orientation n°2004-004 du 26 juillet2004

Comme ce tableau le montre, l'éducation non formelle fait apparaître les caractéristiques du secteur concerné. Le premier type d'intervention concerne l'éducation des très jeunes enfants avec pour but de veiller à ce que les bélés soient sécurisés tant dans le domaine hygiénique, ludique que nutritionnel. En outre, cet apprentissage tient à éveiller les enfants et à les ouvrir aux activités socialisantes prévues pour cet âge.

⁵⁴ <http://www.rennes-metropole.fr>

Formation tout au long de la vie, définition de la FTLV.

Le deuxième axe que l'éducation non formelle est censée travailler c'est la lutte contre la recrudescence de l'analphabétisme. En effet, la mission des responsables de l'éducation est ici d'agir avec des partenaires sociaux comme par exemple l'UNESCO ou des ONG qui auront comme finalité de mobiliser les enfants à s'entraîner à la lecture, à l'écriture, au calcul au profit de la vie quotidienne, de la famille et de la vie communautaire; en tout cas les enfants provenant des familles les plus démunies, ont le droit à l'instruction.

Le dernier axe d'action que se propose l'éducation non formelle est d'éduquer à la citoyenneté et au civisme avec comme mission d'éduquer les familles, la communauté, le citoyen, afin de l'aider à accéder au développement sanitaire et environnemental. Cet axe se donne comme objectif, d'informer, de former et même d'encadrer tout citoyen sur ses droits et devoirs; de développer la conscience et le respect des droits de libertés de l'homme; de pratiquer la démocratie et l'identité nationale. Enfin de compléter et de parfaire ses compétences et capacités pour en faire un citoyen poli, honnête, éclairé, responsable et actif.

Nous pouvons déduire de tout ce qui précède que les distinctions entre ces quatre types d'éducation résident en ce que l'éducation formelle est régie par des règles, des normes et des disciplines à suivre, ainsi que des évaluations qui seraient à mener. L'éducation non formelle et informelle, quant à elles, repose sur l'absence de contraintes, les élèves sont libres d'agir à leur guise. Enfin, l'éducation semi-formelle s'interposant entre ces deux types d'apprentissage est moins rigoureuse mais plus souple que celle qui caractérise l'apprentissage scolaire, en revanche, elle est plus organisée que l'apprentissage informel et non formel.

Bref, ce qui nous intéresse plus particulièrement dans ces différents types d'apprentissage c'est la nature, place et le rôle de l'éducation semi formelle qui relève au cadre de l'"atelier" de notre travail d'étude.

De ce fait nous allons présenter en premier lieu, l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut avant d'examiner l'atelier qu'elle organise au projet d'activités liées aux TICE et le déroulement effective des différents types d'activités pendant les séances d'atelier.

II- L'ATELIER INFORMATIQUE DE L' EPP BERNARD CANUT

1. PRESENTATION DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BERNARD CANUT

L'Ecole Primaire Publique Bernard Canut est créée en 1949 à la mémoire de Bernard

Canut (1917-1944), instituteur, officier aviateur engagé, volontaire, mort pour la libération de la France le 06 juin 1944⁵⁵.

Sise à Faravohitra, l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut bénéficie depuis le 04 novembre 2002 d'équipements informatiques offerts, le 13 juillet 2002, par l'organisation "Mosaïque du Monde", une association permettant aux écoles de l'espace francophone la découverte de l'autre et de soi par le dialogue de cultures. En d'autres termes, c'est un ensemble d'écoles qui, à travers le monde, découvrent et échangent leur patrimoine culturel⁵⁶.

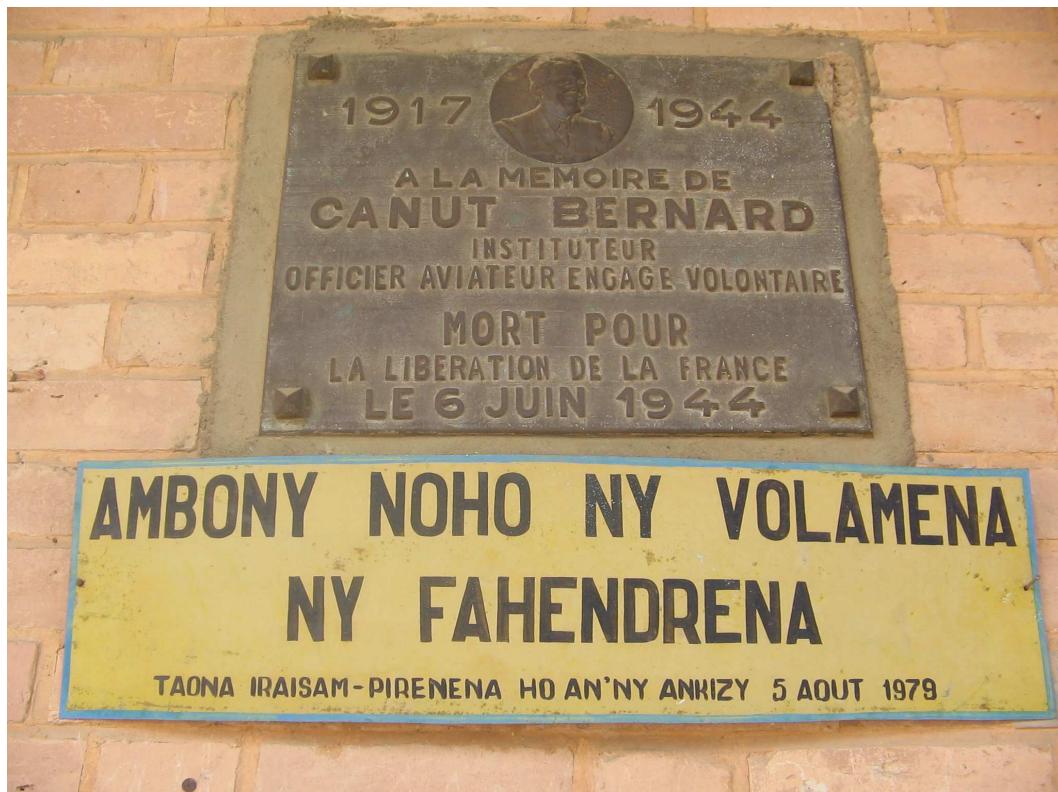
Le cadre institutionnel de ces échanges est un Collectif Internet qui est partagé entre quatre établissements, à savoir : l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut, l'Ecole Primaire Publique Amboditsiry, l'Ecole Primaire Publique Ampasanisadoda et l'Ecole Primaire Publique 67 ha sud. Mais nous porterons une attention particulière au cas de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut, destinataire légal de ces dons parvenus de l'extérieur.

⁵⁵ Cf. annexes n°5

⁵⁶ Cf. annexes n°3



**Photographie1 et 2 : L'Ecole Primaire Publique Bernard Canut
(Bâtie et Plaque commémorative)**



L'Atelier informatique de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut a avant tout comme principale mission de mettre des élèves au contact direct avec les nouveaux outils technologiques,

de les familiariser et de les inciter à recourir à l'outil informatique. Ensuite, de promouvoir la culture malgache par le biais de la langue française. Et enfin, de favoriser un échange culturel par l'intermédiaire de l'Internet avec les autres pays francophones.

2. L'ATELIER INFORMATIQUE DE L'EPP BERNARD CANUT

Animé par Monsieur Olivier Razafindrakoto, qui a son statut d'animateur, l'atelier informatique, vise essentiellement à initier les élèves à l'outil informatique. Cet atelier travaille avec ""Mosaïque du Monde" qui a pour objectif de favoriser un échange culturel entre des élèves géographiquement éloignés (élèves malgaches avec la population de Mosaïque du Monde).

L'atelier informatique de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut dispose actuellement de sept ordinateurs connectés à l'Internet. La salle est de forme rectangulaire, munie de huit tables et de quinze chaises au maximum ; elle est effectivement équipée d'un tableau noir et d'équipements spécifiques inhérents à l'informatique. C'est un atelier réservé surtout aux élèves, cependant les enseignants et les parents d'élèves peuvent y accéder en dehors des horaires prévus pour les élèves, ils sont libres d'y intégrer mais toujours assisté par le même moniteur. Cependant nous focaliserons nos recherches sur les activités des élèves.

Pour ce faire, nous avons choisi les classes de 8ème et de 7^{ème} une classe chacune, qui ont respectivement des séances de : 14h à 15h 30 et de 15h30 à 17h chaque mardi. Etant donné que nous sommes dans un cadre semi-formel, cette institution a imposé des horaires précis, (caractéristique particulière d'un cadre formel), pour essayer de régulariser et d'harmoniser la fréquentation de cet atelier vu que quatre établissements le fréquente régulièrement. (Cf annexes n°8)

Cet atelier présente des activités diversifiées au cours desquelles plusieurs élèves se forment.



Photographie 3 et 4 : Espace collaboratif Bernard Canut par Mosaïque du Monde (Atelier et plaque)



2.1. LES ACTIVITES EFFECTUEES DANS CET ATELIER

Le tableau suivant présente les différentes activités et les acteurs qui y interviennent.

Tableau n°10 : Présentation des activités.

caractéristiques Activités	Etapes	Classe de 8 ^{ème}	Classe de 7 ^{ème}	Rôle de l'Animateur
INITIATION A L'OUTIL INFORMATIQUE	Apprentissage progressif	Connaissances générales ordinateur (clavier...) Etude sur les touches Traitement de texte + insertion image	Perfectionnement	Apprentissage + animation
ETUDE D'UN THEME	Thème proposé par l'animateur	Thème portant sur la culture malagasy Traitement par ordinateur + insertion image	Perfectionnement	_____
ECHANGE CULTUREL	Envoi messagerie électronique	Initiation à Internet Echange culturel avec la population de "Mosaïque du Monde".		Triage

Source : Cf. annexes n°2

Nous tenons à préciser que ces activités se déroulent de manière opérationnelle, ce qui signifie que les élèves sont répartis en vague et chaque vague bénéficie de sept séances. Les activités figurant dans ce tableau sont incluses dans ces séances. (Cf. annexes n° 2)

Avant d'entrer dans la salle d'atelier, tous les élèves se munissent des badges sur lesquels sont inscrits "Collectif Internet"". Il faut bien spécifier que dans cet atelier, un ordinateur est partagé entre deux ou trois élèves au maximum.

La première activité contient de nombreuses étapes à commencer par l'initiation aux différents accessoires de l'ordinateur (écran, souris, disque dur, clavier, modem....) et leur fonctionnement respectif. La seconde étape est focalisée sur l'étude des touches du clavier et avant de se lancer dans la pratique de cet outil, des notions de base sur le Word et le Windows sont dispensées. Le traitement de texte se fera dans la dernière étape afin que les élèves puissent s'exercer.

L'animateur joue un rôle prépondérant durant ces phases d'apprentissage, il est à la fois le modèle, le guide, le sensibilisateur, et il veille à ce que les élèves aient assimilé toutes les notions nouvellement acquises.

Durant ces étapes, une interaction concrète entre l'animateur et les élèves se manifeste. Le problème de langue est fortement présent et le moniteur est contraint de tout traduire (langue française anglaise en langue malgache), sinon le cours risque d'être incompris. Bien que le problème de langue apparaisse, il se trouve que quelques-uns fournissent de grands efforts pour établir la communication et le contact avec le moniteur. Ce qui pourrait inclure un risque de transit en langue.

Après cette activité "formative" (2 à 3 séances), les élèves sont capables de rédiger un petit texte sur ordinateur en y insérant une, ou plusieurs images. Cette formation est valable pour les deux classes. La classe de 7^{ème} quant à elle, n'a plus désormais qu'une seule tâche : se perfectionner.

La seconde activité correspond à l'étude d'un thème proposé par le moniteur lui-même ou par les élèves eux- même et portant notamment sur les us et coutumes malgaches.

Le tableau suivant présente le déroulement de cette activité.

Tableau n°11 : Déroulement des activités

Vague	Thèmes	Exemples	Devoir sur feuille	Devoir sur ordinateur
1 ^{ère}	Conte	Ikotofetsy sy Imahaka Rabeniomby sy Ravolahanta Ibotity		
2 ^{ème}	Danse gasy	Vela-tanana sy dihy soroka Jejy Danse avec le lamba	Rédaction en français sur papier + dessin	Rédaction sur ordinateur + insertion image
3 ^{ème}	Traditions	Circoncision Ala-volon-jaza Donia ...		
4 ^{ème}	Alimentations	Riz aux brèdes Bonbon coco Feuille de manioc au coco		
5 ^{ème}	Musique traditionnelle	Cithare cylindrique (Valiha) Tambour Sodina...		

Source : Cf. annexes n°2

Comme nous l'avons mentionné auparavant, ces élèves sont répartis en vague et chaque vague traite un thème spécifique. On distingue deux étapes : la première consiste à trouver un ou des exemples à partir du thème déjà proposé, les élèves quant à eux mobilisent leur propres investigations jusqu'à ce qu' ils parviennent à retenir des informations précises sur le thème choisi. Par cette étape, le traçage du dessin sur le papier est indispensable. La deuxième étape est la phase de traitement sur ordinateur. Cette activité consiste à revaloriser la culture malgache, les élèves malgaches prennent conscience petit à petit de la magnificence de leurs propres cultures et se découvrent eux- mêmes : c'est la phase de découverte de soi. Ils se découvrent à travers les activités à entreprendre par exemple la façon de danser chez la race merina,.....

La dernière activité est purement culturelle puisqu'il s'agit d'un échange du patrimoine culturel entre deux élèves géographiquement éloignés. Une fois l'initiation à l'Internet acquise, les élèves se ruent vers l'envoi du courrier électronique mais ce dernier se fait uniquement après le triage effectué par le moniteur.

Le moniteur essaie de répertorier ses élèves, ensuite il procède à un reclassement, et enfin, il trie le(s) meilleur(s) d'entre eux. Cet (ces) élève(s), ayant un tel privilège, peut (peuvent) correspondre à travers le courrier électronique avec un autre élève de "Mosaïque du monde", cet échange étant une nouvelle façon de découvrir l'autre par sa manière de vivre, de penser, de manger, de danser, de s'habiller...., en tout, une nouvelle conception du monde.

En guise de synthèse, la fréquentation de cet atelier motive les élèves, leur zèle incroyable constitue une véritable lueur d'espérance. Depuis le 04 novembre 2002 jusqu'à aujourd'hui, cet atelier a déjà formé des centaines d'élèves.

Les raisons de cette fréquentation seront exposées dans les résultats de l'enquête effectuée auprès des élèves. On peut constater que cet atelier constitue une occasion inouïe d'accéder à l'environnement francophone et à l'acquisition du multilinguisme.

La question des approches utilisées mérite donc d'être étudiée.



Photographie 5 : En attendant le démarrage des activités

2.2. LES DIFFERENTES APPROCHES ADOPEES

Les diverses approches concrètement utilisées dans cet atelier sont de différentes sortes. Elles jouent sur la complémentarité entre les concepts de « personne », « interaction » et « motivation » qui provient du verbe « motiver » et qui signifie « stimuler, pousser donner des raisons pour mieux faire, choisir un objectif »⁵⁷. Pour se motiver, il faut identifier le but et les moyens pour les obtenir. Certes, la « motivation » est « le facteur spécifique qui prédispose l'individu à accomplir certains buts. D'autres la conçoit comme facteurs de sensibilisation et d'activation de l'organisme vis-à-vis de l'excitant »⁵⁸ en d'autres termes, cette modification de l'organisme le mettant en mouvement en réduction de la tension.

- L'approche holistique :

Elle concerne la dimension de la personne à former. Il ne s'agit pas seulement de regarder et d'écouter, mais d'établir un mode de communication complet avec la machine et avec l'autre et ce, de façon organisée et appropriée. Cet atelier ne mobilise pas seulement la dimension affective de l'élève, mais l'incite aussi à mobiliser ses facultés cognitives et psychomotrices.

Le travail sur cette force psychomotrice devrait stimuler en lui le désir d'apprendre et éveiller en lui une très grande motivation.

- L'approche motivationnelle et ludique :

"Étudier en s'amusant", telle est l'expression favorite de l'animateur.

Vu que ces élèves sont directement face à des outils rarement présentés dans la vie ordinaire, et sont placés devant ces appareils sophistiqués et très perfectionnés, ils sont appelés à agir. Cette action demande un certain savoir-faire. Etant donné qu'un enfant est désireux, pour ne pas dire curieux, de connaître toute chose nouvelle, il se concentre facilement sur la tâche à accomplir et est attentif à tout ce qui se passe.

Cette motivation se manifeste par la présence et la participation effective de l'élève.

- L'approche interactive :

L'animateur y joue un rôle très important dans la gestion des rapports qui s'effectuent au sein du groupe. « Il n'est ni un amuseur, ni un technicien, ni un diffuseur culturel, mais essentiellement une personne soucieuse de développer un certain esprit et un ferment de changement dans une société»⁵⁹. Son rôle consiste surtout à ce que l'élève puisse intervenir s'il le désire, à favoriser l'interactivité et l'imagination, à effectuer des synthèses, à reformuler ce qui a été exprimé confusément, à tenir compte de toutes les propositions de l'élève, à dégager les conclusions ou les résultats. C'est ce qui rend cet atelier attrayant et ainsi, celui-ci procure à ses élèves une certaine liberté de s'exprimer et d'agir.

La distance entre l'éducateur et l'éduqué que l'on peut observer dans le cadre scolaire n'est

⁵⁷ Dictionnaire Le Petit Larousse 2003.

⁵⁸ Encyclopoedia Universalis France S.A.1968, volume 5, treizième publication, juillet 1978.

⁵⁹ E.LIMBOS : « Pratique et Instrument de l'Animation Socioculturelle », Éditions Fleurus, Paris, 1974.

pas constatée dans l'atelier.

Le schéma de la participation s'établit de la manière suivante :

Objectifs → Motivation (intérêts) → participation → Engagement → Prise de responsabilités → Action (phase opérationnelle).⁶⁰

Ce schéma met en lumière et en évidence certains aspects essentiels concernant la participation active des élèves dans l'atelier.

⁶⁰ Ibidem



Photographie 6 : La monitrice qui suit de près les élèves qui se forment.

Ces différentes approches sont à situer dans un cadre institutionnel celui de la synergie entre l'EPP Bernard Canut et MoM. Ainsi, nous allons vérifier les objectifs suggérés par le MoM, autrement dit, ce que cette organisation attend en ce qui concerne l'utilisation de ces outils.

2.3. LES OBJECTIFS DU MoM ET LEUR MISE EN OEUVRE

On peut classer les objectifs formulés par le MoM de la manière suivante :

- Objectifs de type culturel
- Objectifs de type pédagogique⁶¹.

Aussi, la question est de savoir si les performances attendues sont d'ordre culturel et pédagogique ?

2.3.1. LES OBJECTIFS DE TYPE CULTUREL.

Quatre objectifs culturels méritent d'être retenus, à savoir :

1. « Permettre aux écoles de l'espace francophone la découverte de l'autre et de soi par le dialogue des cultures. Donner aux enseignants, où qu'ils soient, les outils pour ouvrir leurs élèves au monde,
2. Sensibiliser dans les pays de l'hémisphère Nord les parents, les enseignants et les élèves à la vie et à la culture des populations de l'hémisphère Sud et réciproquement dans le but de créer une réelle solidarité,
3. Développer les échanges multilatéraux et/ ou bilatéraux, créer des cyberjumelages. Impliquer les ressources locales dans l'échange,
4. Initier des travaux par la mise en place d'espaces collaboratifs autour de thématiques données »

La question se pose donc de savoir si ces objectifs sont traités par le biais des activités entreprises à l'EPP Bernard Canut.

Nous analyserons un à un ces objectifs formulés par le MoM et nous établirons une brève synthèse à propos de chacun d'eux pour le vérifier.

Objectif culturel 1 : La découverte

Cet objectif centré sur la découverte de soi, est focalisé essentiellement sur l'élève et l'enseignant ou l'animateur culturel. Ce dernier sert de guide, de médiateur de savoir entre l'élève et la machine. En outre, avant d'atteindre cet objectif une initiation à l'informatique est indispensable pour que les élèves puissent s'ouvrir au monde. Grâce à cette notion nouvellement acquise par l'intermédiaire de l'animateur culturel, l'échange pourrait se faire désormais pour

⁶¹ Cf. annexes n°3

découvrir l'autre et soi-même. Cette nouvelle façon de communiquer à travers l'ordinateur permettra à l'élève de mobiliser ses acquis en matière de connaissance en langues. Il est en effet appelé à faire manifester sa propre culture, à s'ouvrir au monde par le biais de cette langue de communication entre pays francophones et ceci grâce aux TICE.

De ce fait, il est nécessaire que l'enseignant ou l'animateur ait une compétence quant à la manipulation de cet outil, à ses divers types de fonctionnement. Donc, l'animateur ne s'efface pas totalement, puisqu'il sera à la fois détenteur et médiateur de savoir.

Un traitement adéquat de cet objectif requiert la prise en considération du cadre : celui que nous avons choisi (l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut) pour effectuer notre étude comporte un public spécifique. Autrement dit, le public est constitué de la population du primaire "élève" dans une institution "publique" dans lequel l'accès à ces nouvelles technologies peut paraître surprenant au départ. Sur cet aspect, il faudrait que l'animateur tienne compte des caractéristiques de ces enfants du point de vue psychologique, cognitif et affectif.

Ainsi au plan psychologique, se demander quelles sont leurs réactions au premier contact avec la machine ? Quel comportement vont-ils adopter ? Ont-ils des appréhensions ?

Au plan cognitif, analyser leurs capacités intellectuelles. Comment vont-ils assimiler les notions ? Quel type de difficulté peuvent-ils avoir ? Leur permettent-elles de bien apprendre ?

Au plan affectif, prévoir les émotions qu'ils peuvent ressentir.

Ces aspects seront évalués concrètement lors des investigations que nous avons menées⁶².

Objectif culturel 2 : La solidarité.

Cet objectif s'appuie sur la solidarité, en d'autres termes ce désir de l'unification entre pays riches et pays sous-développés. Comme nous l'avons mentionné auparavant, on parle d'interculturalité lorsque deux ou plusieurs cultures coexistent au sein d'un même espace et cette coexistence fait naître une relation, un échange entre ces deux cultures. Justement, l'objectif de l'interculturalité c'est de faire connaître, de comprendre les aspects de la culture étrangère pour lutter contre l'ignorance et l'incompréhension de l'autre, de faire régner la paix et « d'empêcher l'espèce humaine de s'entretuer régulièrement »⁶³. Voilà pourquoi le MoM privilégie cet objectif. De plus, il est question de solidarité en matière de technologie d'où la donation en équipements sophistiqués de l'EPP Bernard Canut, école pilote.

Grâce à cet objectif, l'intention d'échanges entre parents, enseignants, élèves du pays du Sud et ceux du Nord est mobilisée grâce aux activités entreprises à l'EPP Bernard Canut. Ce ne seront plus seulement les élèves qui sont appelés à dialoguer, à vivre dans une réelle solidarité mais également les parents et les enseignants.

Objectif culturel 3 : Cyberjumelage

⁶² Cf. p.53

⁶³ Politique Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication pour le Développement, PNTIC-D, janvier 2004.

Cet objectif vise à développer les échanges multilatéraux et/ ou bilatéraux. Cet échange se manifeste de la manière suivante : les échanges culturels (dialogue de culture) ne se limitent pas avec la population du MoM, mais s'élargit avec le monde de l'Educapole⁶⁴.

Nous tenons à préciser qu'en dehors de l'atelier réservé aux élèves, cet atelier fonctionne comme un cyber pour les autres intéressés (élèves et autres groupes en dehors des élèves) avec un tarif très réduit. En effet, ces élèves ou ces jeunes membres du cyber peuvent communiquer directement avec le monde de l'Educapole. La création de cyber au sein de l'EPP Bernard Canut, est précisément une idée du MoM afin que des élèves issus d'autres institutions puissent partager leur points de vues concernant cet échange de culture. La création de cyberjumelage est quasiment impossible dans les établissements similaires, malgré la quasi-inexistance de sponsorisation dans d'autres institutions publiques.

Objectif culturel 4 : Espace collaboratif.

Cet objectif consistant à initier les élèves à effectuer des travaux autour de thématiques données est réalisé par le biais de l'existence et de la mise en place d'espaces collaboratifs autour d'un atelier. Elle est rendue officielle depuis l'année dernière. Dans cet atelier, les élèves doivent mobiliser leurs acquis, leur savoir-faire, (acquis sur le word-windows / langue française et anglaise pour déchiffrer les touches) afin d'assimiler d'emblée les consignes puisqu'ils sont censés travailler autour d'un thème spécifique, et ensuite d'interagir avec d'autres.

Le tableau suivant résume les types de savoir et les contenus qui sont mobilisés pour traiter cet objectif.

Tableau n°12: type de savoir obtenu avec les TICE

Type de savoir	Contenus
Savoir	Connaissance en général ; connaissance de la culture malgache
Savoir être	Connaissance de son identité culturelle
Savoir faire	Savoir manipuler l'ordinateur ; pratiquer sa propre culture et langues cibles
Savoir faire faire	Capacité de transmettre sa culture à autrui

Après avoir travaillé sur un thème, un reclassement sera établi pour permettre à ceux qui ont été qualifiés, de participer à ce dialogue culturel.

2.3.2- LES OBJECTIFS DE TYPE PEDAGOGIQUE

Les objectifs suivants formulés par le MoM sont plutôt d'ordre pédagogique. Il s'agit :

1- « d'adopter de nouvelles approches et méthodes pédagogiques grâce à ce mode d'accès à l'information,

⁶⁴ Cf. voir annexes n°4

2- de favoriser des échanges sur les pratiques éducatives avec les acteurs de la vie scolaire dans ces pays du Sud afin d'élaborer de nouveaux outils pédagogiques ».

Nous tenons à spécifier que ces deux objectifs de type plutôt pédagogiques sont encadrés par les quatre objectifs culturels.

Qu'en est-il exactement ?

Objectif pédagogique 1 : Approches et méthodes

L'atelier rend à modifier progressivement les pratiques et les méthodes pédagogiques au sein de l'établissement. En effet, qu'on le veuille ou non, l'introduction de l'outil informatique à l'école constitue un cadre d'innovation qui a des conséquences sur la façon d'aborder les connaissances. Nous tenons à préciser que le moniteur est le seul animateur de l'atelier mais en cas d'absence de ce dernier, il est remplacé par la monitrice et ces deux moniteurs animent seulement l'atelier, ils n'ont pas le statut d'enseignant.

Objectif pédagogique 2 : Outils

En ce qui concerne les pratiques éducatives qui demandent également l'insertion de l'outil informatique dans le cercle pédagogique, autrement dit utiliser l'outil informatique dans une situation d'apprentissage ne pourra pas être analysé. Étant donné que les techniques éducatives sont complexes et on le définit comme: " l'ensemble de toutes les techniques d'acquisition, de stockage, de traitement et de diffusion de l'information, ensemble des techniques et communications appliquées à toutes situations d'apprentissage, dans le cadre de tout système, organisation éducative (...) inscrit dans un projet de formation d'enseignement ou d'apprentissage. Cela comprend toutes les technologies analogiques (télévision, magnétophones...) et toutes les technologies numériques »⁶⁵. Or précisément, l'École Primaire Publique Bernard Canut ne dispose pas, pour le moment de la plupart de ces technologies de communication appliquées aux situations d'apprentissage.

D'après ces deux objectifs avancés par le MoM, cela suppose que les pays du Sud pourront sortir de ce fossé qui les sépare du monde occidental, grâce à une aide conséquente en apport technologique, culturelle mais aussi pédagogique. Ensuite, c'est aux établissements et aux acteurs concernés dans ces pays de faire preuve d'initiatives.

C'est dans ce cadre de mise en place par le MoM et qui consiste à promouvoir la culture malgache, à favoriser des échanges culturels et technologique à travers les TICE, avec les autres pays francophones et anglophones que s'inscrivent les enquêtes effectuées au niveau des élèves auprès de l'École Primaire Publique Bernard Canut et de son atelier informatique.

⁶⁵ <http://www.Multimédia.Com : autograf / ETAT AUTOFO. htm>.
ANNOOT E., Autonomie et formation au cours de la vie.

Conclusion.

L'Atelier Informatique de l' Ecole Primaire Publique Bernard Canut, comme système d'apprentissage semi-formel reflète les notions évoquées dans la partie théorique, à savoir : langues, cultures et TICE. Dans ce cadre institutionnel, les TICE utilisées à des fins culturelles dans un atelier sont un vecteur de l'identité culturelle par le biais du contact entre langue maternelle et langues étrangères ; les TICE favorisent à la fois l'acquisition de plusieurs langues et la source d'accès à d'autres cultures, grâce aux activités effectuées pendant cet atelier.

Bref, cet atelier est redéuable à Mosaïque du Monde, qui a permis de réaliser le rêve de ces enfants malgaches. Or malgré les multiples objectifs imposés par cet organisme, il ressort que seulement la partie culturelle qui traite la découverte de l'autre et de soi-même, la solidarité, la création de cyberjumelage et d'espace collaboratifs, a été effectivement respectée convenablement à cause de l'insuffisance des infrastructures reliées à cette demande d'utilisation des TICE à des fins pédagogiques. Par contre, grâce à cet atelier TICE, les élèves ont pu intégrer leurs acquis en matière de TICE dans leur pratique de classe.

TROISIEME PARTIE LES INVESTIGATIONS SUR TERRAIN

La troisième partie de notre étude consiste à vérifier de manière concrète et précise la motivation des jeunes apprenants malgaches à recourir aux TICE dans le cadre d'un atelier informatique, ainsi que le contact qu'ils entretiennent avec cette cybersociété qui lui permettra d'acquérir et de se familiariser au moins avec deux langues étrangères (une langue seconde et une langue étrangère) inhérentes au fonctionnement des TICE comme le souhaite la loi d'orientation.

En effet ce public cible mérite une attention particulière parce qu'il s'agit bien évidemment des élèves entre 8 et 12ans qui ont déjà atteint le stade des opérations concrètes et formelles.

I- ENQUETE AUPRES DU PUBLIC DE L'ATELIER

Une enquête a été réalisée auprès de cette institution afin de mieux cerner le public cible.

1. LES OUTILS DE RECHERCHE

Afin de pouvoir réaliser notre travail portant sur les TICE et les langues-cultures, nous avons mis en œuvre une première série d'instruments d'investigation dont l'observation et le questionnaire écrit ainsi que des compléments d'enquête pour plus de précision :

- Deux séances d'observations préalables de l'Atelier Informatique de l'École Primaire Publique Bernard Canut ont eu lieu le septembre 2003 afin d'élaborer des grilles de question. La contribution de l'animateur nous a beaucoup aidée dans la reformulation des questions pour l'enquête proprement dite.
- Le questionnaire écrit : il comprend 21 questions dont 7 fermées, 12 préformées et 2 seulement ouvertes à cause du jeune âge de notre public et pour éviter des arguments futiles ainsi que les questions difficiles à cerner. Au total 41 réponses ont été collectées.

Précisons que ce questionnaire écrit anonyme, contient 10 items qui sont :

- **L'identification des participants** : il s'agit de relever respectivement le critère d'âge, de sexe et le statut de chaque parent afin de pouvoir déterminer le profil des enquêtés.
- **La connaissance générale de l'ordinateur** : les réponses y afférentes nous ont permis de constater d'un point de vue global, les divers types d'accès de chaque élève aux TICE, que ce soit dans le cadre familial que parascolaire ainsi que leur fréquentation respective des TICE.
- **La pratique de l'ordinateur** : cet item a été élaboré de manière à retirer de plus amples informations sur la motivation et surtout sur la fréquence d'utilisation des TICE, que ce soit à l'intérieur ou hors de l'école.

Cela nous a permis d'inviter les élèves à répondre à des questions d'ordre psychologique étant donné que cet outil nouvellement conçu pourrait engendrer de chocs affectifs, d'où l'item suivant :

- **Le premier contact avec les TICE** : nous voulons nous informer précisément sur l'appréhension et la réaction des élèves, concernant leur premier contact avec le TICE, ainsi que le caractère nouvel attribué aux TICE.
- **La réaction éprouvée lors du premier contact** : nous voulons mettre en valeur la

dimension affective liée à la découverte des TICE.

- La conception des TICE comme être animé ou inanimé :

Pour mieux appréhender le domaine psycho- affectif mobilisé chez l'élève, nous avons jugé utile de creuser à fond sa façon de concevoir le TICE en tant qu'être vivant ou inanimé. D'où la rubrique suivante :

- La distinction homme et ordinateur : chaque élève exprime à sa manière ses opinions sur les TICE. Voilà pourquoi les réponses y afférentes nous permettent de découvrir réellement ce que les TICE représentent pour chacun d'eux.

- La représentation relative aux TICE : C'est à partir de la représentation que les élèves ont des TICE que nous allons pouvoir vérifier l'apport concret de cet outil sur le plan éducatif et culturel.

- La contribution du TICE à l'épanouissement de l'horizon intellectuel et à l'apprentissage des langues.

Le questionnaire se termine sur la proposition des **suggestions** pour une meilleure maîtrise dans le cadre parascolaire et/ ou scolaire.

En bref, il est à noter que les trois pôles de l'éducation ont été retenus dans cet atelier en l'occurrence les pôles cognitif, affectif et psychomoteur.

Nous étions conscientes que si nous nous étions fiées seulement à l'analyse des résultats de cette enquête, il serait probable que cela ne suffirait en aucun cas pour mener à bien notre étude, aussi avons-nous procédé à un complément d'enquête et cela sous deux formes.

- L'observation filmée de la séance qui nous a permis de concrétiser visuellement les divers comportements adoptés par ces élèves, leur vivacité, leur dynamisme ainsi que leur crainte.

- Les entretiens individualisés pour évaluer la pertinence des réponses aux questionnaires et ainsi d'obtenir de plus amples précisions émanant des enquêtés.

2. CONDITIONS DE REALISATION DE L'ENQUETE

Nous avons pris contact avec l'institution Bernard Canut l'année 2002, pour recueillir les informations essentielles à l'élaboration des questionnaires. Cependant, malgré de multiples mésaventures, nous étions contraintes de ne prendre contact avec l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut que lors de l'année 2003-2004 : c'est seulement au mois de mai 2004 que nous avons pu distribuer les formulaires aux élèves.

Puisque notre public- cible concerne en particulier des élèves de l'école primaire publique, il est nécessaire d'opter pour la traduction afin de faciliter la compréhension. Ainsi, l'explication a été faite seulement en version malagasy, ce qui a permis aux enquêtés de répondre en malgache.

En ce qui concerne la crédibilité accordée aux enquêtes, nous avons réservé une marge de

pourcentage assez élevée à savoir 10%, vu que nous sommes face à des publics très jeunes, il se peut que ces élèves commettent des erreurs ou de fausses manipulations, voire développent des phénomènes d'incompréhensions vis-à-vis des questions posées. Tout cela pourrait effectivement amener à des fausses interprétations qui pourraient avoir des répercussions sur l'honnêteté de leurs réponses. En revanche, nous reconnaissons que des erreurs d'enregistrement ou d'interprétation à notre niveau peuvent fausser les résultats.

3. ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

3.1. IDENTIFICATION DES ENQUETES

Des données concrètes ont pu être recueillies concernant le profil de ces jeunes élèves.

3.1.1. CRITERE DE SEXE

Ce critère permet de voir s'il existe une différence entre les deux sexes dans le rapport aux TICE.

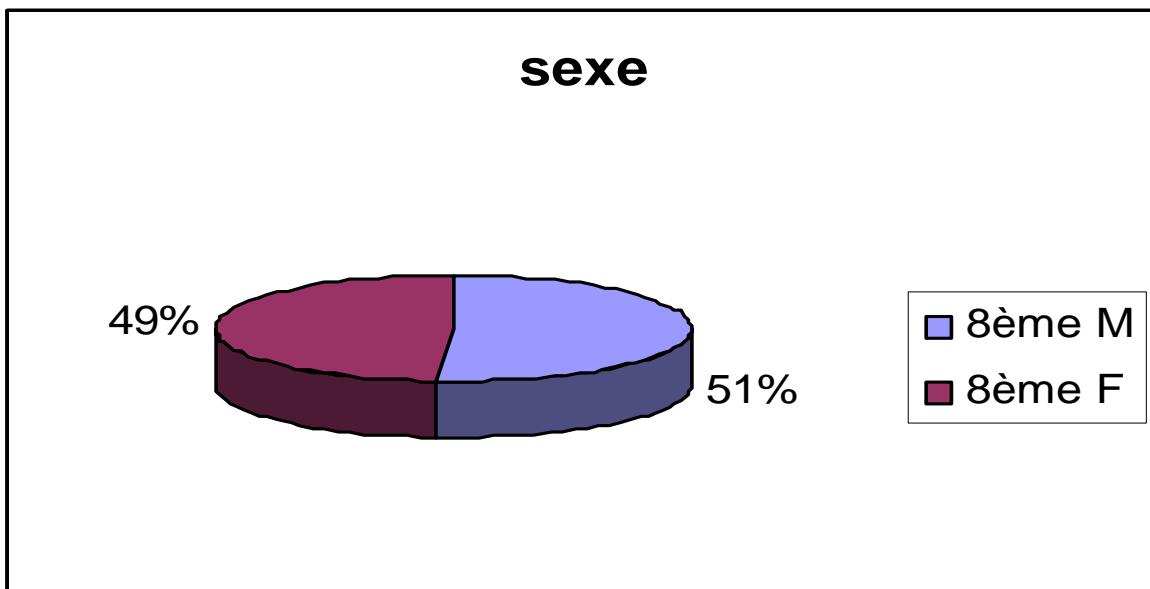


Figure n°1 : Critère de sexe

Nous avons jugé utile d'observer seulement une classe, celle de 8^{ème} afin d'obtenir des données plus précises et aussi pour éviter de perturber les classes d'examen. Ce tableau dégage le taux de participation un peu plus élevé des garçons comparé à celui des filles : 51,21% contre 48,78%.

En faisant référence à ces chiffres, il apparaît que les garçons sont un peu plus nombreux par rapport aux filles à participer. Cela pourrait être expliqué par le fait que les garçons se sentent plus à l'aise face aux TICE. Les filles pâtissent de l'opinion selon laquelle elles ne sont soumises que pour les tâches ménagères.

3.1.2. CRITERE D'AGE

Etant donné qu'il s'agit du primaire, il importe de dégager les différences existantes en matière d'âge.

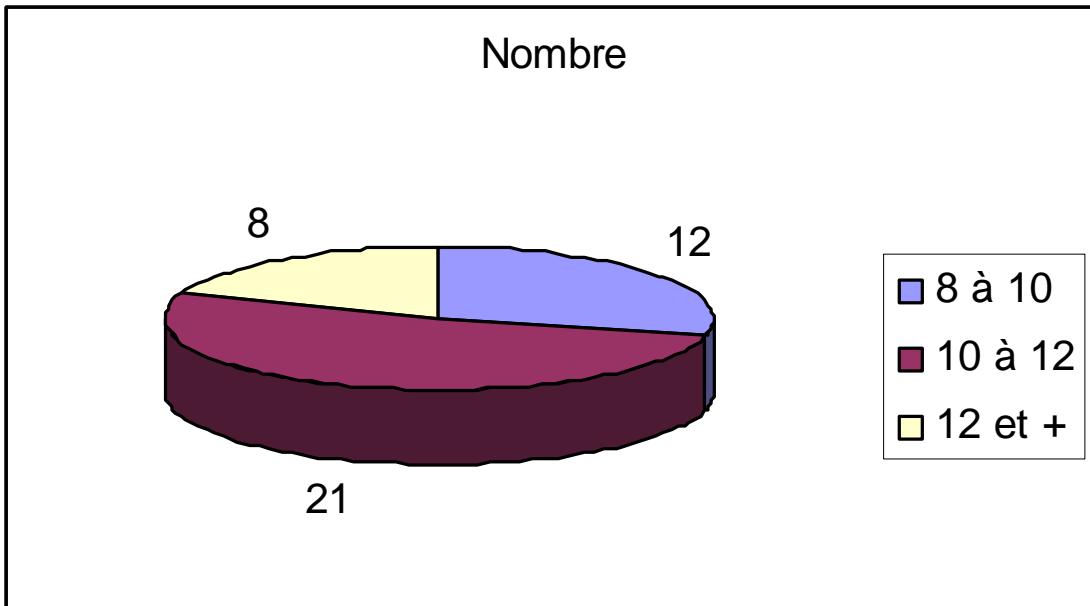


Figure n°2 : Critère d'âge

Cette figure reflète la moyenne d'âge des élèves de l'école primaire publique. En effet, il illustre la tranche d'âge assez avancée de ces élèves; la majorité occupe 51,21% entre la tranche 10 à 12ans. La tranche d'âge que l'on devrait voir apparaître dans une classe de 8ème serait plutôt celle située entre 7 à 9 ans maximum. Cela a un impact sur les apports pédagogiques à mettre en œuvre en matière d'accès aux TICE.

Cette tranche d'âge assez avancée c'est-à-dire 12ans et plus s'explique à cause de cette intégration tardive dans les Ecoles Primaires Publiques par rapport aux écoles privées. En fait, ces élèves devraient- être, pour la majorité en classe supérieure. Or justement, dans les Ecoles Primaires Publiques, l'accueil en CP1 se fait au minimum à l'âge de 6ans.

3.1.3. CRITERE DU CSP DES PARENTS

Il nous est nécessaire de recueillir des renseignements sur le statut des parents d'élèves dans le but de pouvoir vérifier les conditions dans laquelle ces élèves évoluent au sein de leur famille.

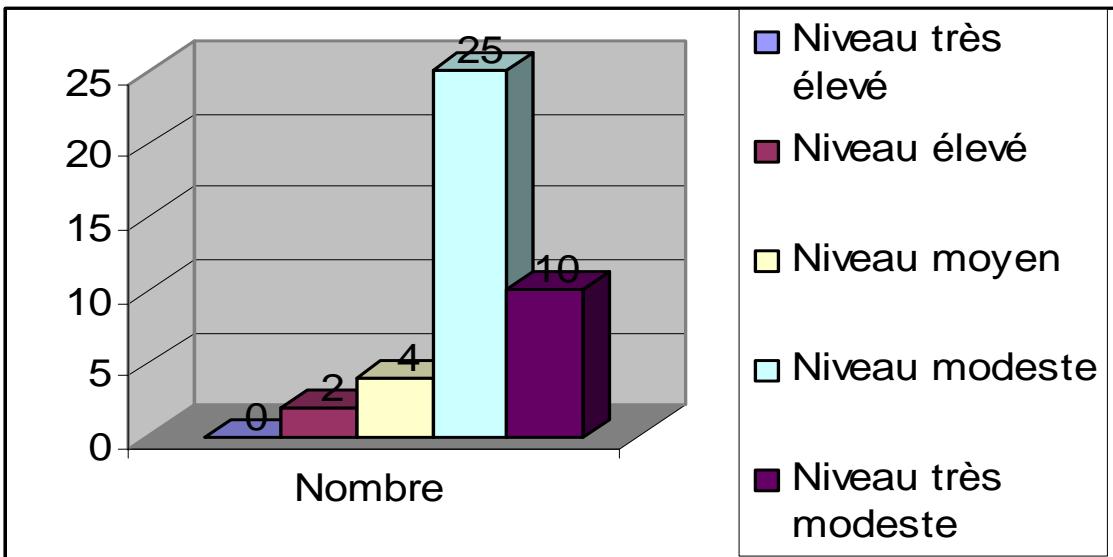


Figure n°3 : Critère de CSP des parents d'élèves

Le niveau socio- professionnel des parents entre dans la catégorie des cadres modestes (60,97%) voire très modestes (24,39%). Ceux qui appartiennent à la catégorie des cadres moyens et plus ne constituent que 14,62%. Ce qui nous amène à déduire que les conditions dans lesquelles vivent ces élèves ne leur permettent pas réellement de connaître l'existence des TICE.

3.2. REPRESENTATIONS, CONNAISSANCES ET PRATIQUES DES TICE CHEZ LES ENQUETES

Le questionnaire a pour objectif d'obtenir l'opinion des jeunes élèves sur la connaissance et l'utilisation des TICE, aussi que leur représentation à ce sujet et enfin, de repérer la contribution de cet atelier à l'acquisition de la compétence linguistique et culturelle.

3.2.1. CONNAISSANCE GENERALE DE L'ORDINATEUR

L'importance de cet item nous permet de décrypter les conditions d'accès aux TICE ainsi que les difficultés rencontrées par ces élèves.

3.2.2. LES CONDITIONS D'ACCÈS A L'OUTIL INFORMATIQUE

Tableau n°13 : Conditions d'accès à l'outil informatique

Accès à l' OI Classe	Avoir accès		Initiation			De façon		Accès		Ordinateur collectif
	Oui	Non	CSR	CF	CSL	Assistée	Autonome	Oui	Non	
8ème B	33	8	33	0	0	33	0	0	33	33
Pourcenta ge	80%	20%	80%	0	0	80%	0	0	80%	80%

Selon les données, une grande majorité des élèves fréquentent l'atelier (80%) contre (20%) qui refusent d'y accéder pour le moment. Signalons que l'accès à cet atelier est formellement gratuit.

Les élèves qui ont accès aux TICE sont tous initiés dans le cadre parascolaire, de façon collective et assistée par le biais d'un moniteur qui sert de guide et encadre les élèves dans toutes les activités à effectuer.

Cet aspect vient compenser la quasi- inexistence de l'outil informatique dans le cadre familial, il joue même un rôle positif auprès des élèves ayant des parents privilégiés socialement.

Enfin, étant donné que certains élèves ne pouvaient ou ne voulaient pas tout simplement accéder aux TICE, nous avons voulu identifier les difficultés que pourraient rencontrer ces élèves dans ce domaine.



Photographie 7 : Les élèves qui se forment par eux-mêmes.

3.2.3. LES DIFFICULTES

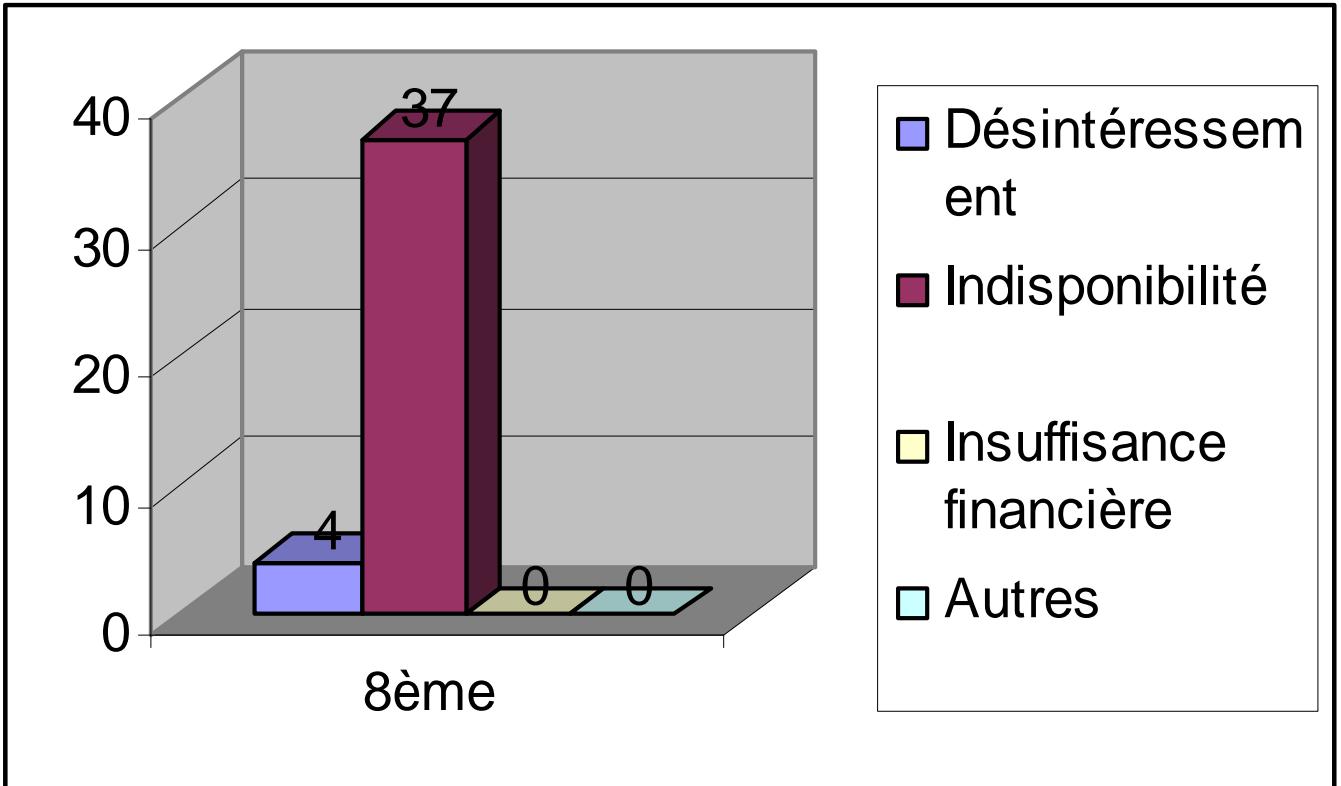


Figure n°4 : Les difficultés rencontrées par les élèves.

Cette figure fait apparaître les diverses raisons empêchant les élèves d'accéder aux TICE.

Au premier plan, on trouve pour la majorité l'indisponibilité qui constitue 90%.

La collaboration avec le moniteur nous a permis de récolter des renseignements complémentaires.

D'après lui, ces élèves ne se désintéressent pas du tout des TICE, seulement leur absence momentanée, en outre l'absence de quelques élèves serait due aux conditions de vie qu'ils mènent : autrement dit une fois arrivés chez eux, ils sont obligés de participer aux tâches ménagères et aussi qu'à des tâches relatives à la survie de la famille, en tout cas, cela ne leur permet pas de disposer assez de temps pour s'adonner à un tel travail intellectuel ou pour acquérir un savoir ou savoir-faire quelconque supplémentaire en dehors de l'école. Ce qui entraîne, facilement l'abandon scolaire et explique l'instabilité du taux de fréquentation scolaire.

3.2.4. PRATIQUE DE L'ORDINATEUR

Les informations sur la pratique de l'ordinateur et les résultats y afférents pourraient déterminer globalement les fréquences d'utilisation des TICE, ainsi que leur usages respectifs.

Tableau n°14: Pratique de l'ordinateur

Pratique Classe	Modalité d'Utilisation				Fréquence							Finalité			
					d'utilisation			hebdomadaire							
	CS R	CPS R	Individuel	Collectif	Fréquemment	régulièrement	occasionnellement	4h	2h	1h30	15'	+	éducatif	culturel	ludique
8ème		x		x		x				x			x		

Ce tableau relève le caractère itératif de l'utilisation des TICE ce qui a été conformément exposé précédemment, c'est-à-dire dans le cadre parascolaire.

Ensuite, si l'on tient compte de la fréquence d'utilisation, il s'avère que ces élèves fréquentent l'atelier de manière régulière, à des heures fixes par semaine à savoir 1heure30.

En outre, comme nous l'avons déjà précisé auparavant, ces outils sont offerts par Mosaïque du Monde, ils sont utilisés à des fins culturelles. Cela confirme la dimension culturelle liée à l'utilisation des TICE, sauf pour quelques-uns qui mettent en valeur le caractère ludique de leur pratique.



Photographie 8 : Usage collectif des TICE chez les jeunes enfants dans le cadre parascolaire de l'EPP Bernard Canut.

3.3. POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE

Ce qui nous a incité plus particulièrement à soumettre à ces élèves des questions de type purement psychologique, c'est premièrement le fait que nous sommes face à un public spécifique qui mérite qu'on lui accorde une attention particulière, le public "enfant" (ses réactions, ses émotions, ses dispositions). Parce qu'il s'agit effectivement des élèves de la classe de 8^{ème} et de 7^{ème} qui psychologiquement atteignent les stades des opérations concrètes et formelles.

Voilà pourquoi, la première question posée consiste à connaître leur réaction lors du premier contact avec les TICE.

3.3.1. LE PREMIER CONTACT AVEC LES TICE

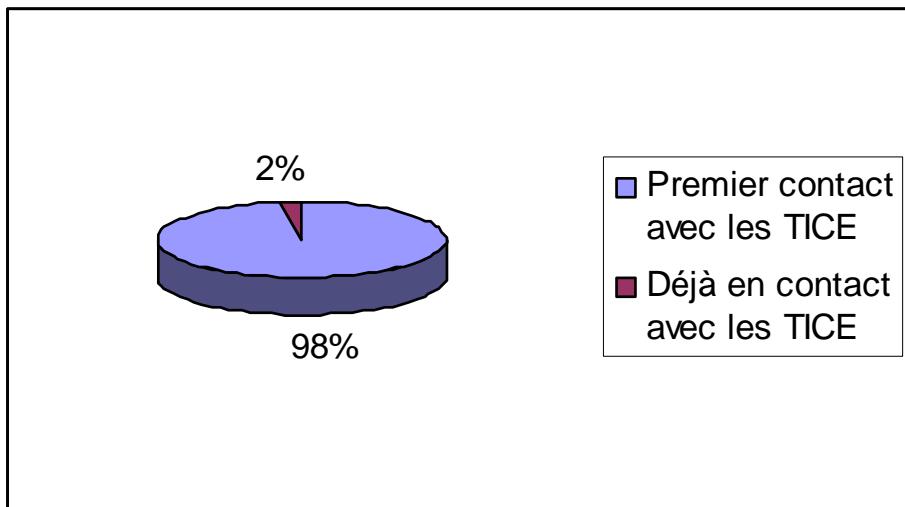


Figure n°5 : Premier contact avec l'ordinateur

Vu le domaine visé, il était prévisible que les TICE ne soient pas connus d'emblée. Ainsi, 98% de ces élèves ont affirmé qu'il s'agissait de leur premier contact avec l'ordinateur, ce qui nous permet d'en déduire le choc émotionnel que cela pouvait engendrer c'est-à-dire l'expression du visage, enthousiasme vue leur impatience qui nous ont permis de déceler ce choc émotionnel face à la découverte de cet outil. Ce choc est certes vérifié surtout chez les représentants du sexe féminin et les plus jeunes.

Seulement 2% ont déjà eu l'opportunité de le découvrir auparavant et ne semblaient pas être très surpris par rapport aux autres. Ce sont ceux qui ont des conditions de vie plus élevées que les autres.

3.3.2. LA CONNAISSANCE DES TICE DES LA PREMIERE SEANCE

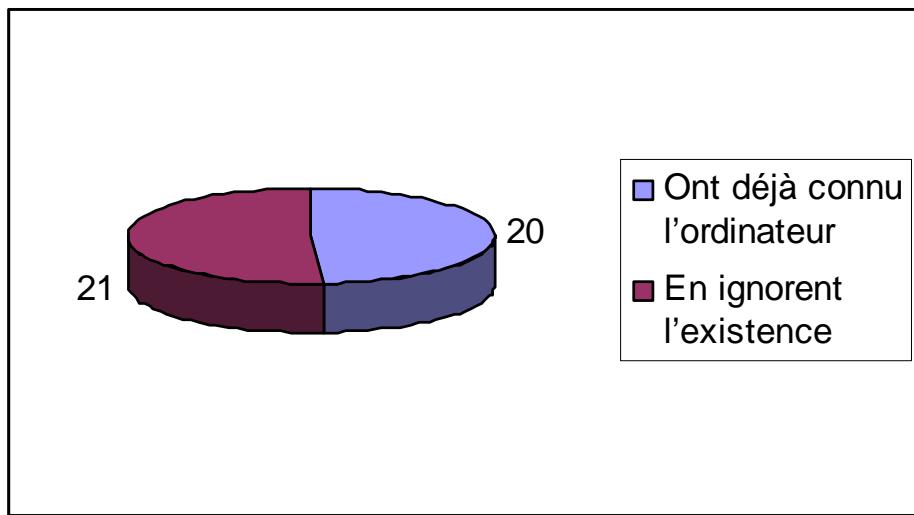


Figure n°6 : Connaissance de l'ordinateur dès la première séance

Un peu moins de la moitié de ces élèves enquêtés semble déjà au courant de l'existence des TICE sans l'avoir jamais vu ou utilisé auparavant : le terme "solosaina" ou "ordinateur" leur semble familier.

La partie restante ignore complètement l'existence des TICE, ce qui peut paraître étonnant dans le contexte actuel. Cette ignorance est surtout repérée chez les représentants du sexe féminin, qui sont d'habitude moins curieux par rapport à leurs pairs masculins, ayant une condition de vie peu modeste et chez les moins âgés.

3.3.3. LA REACTION LORS DU PREMIER CONTACT

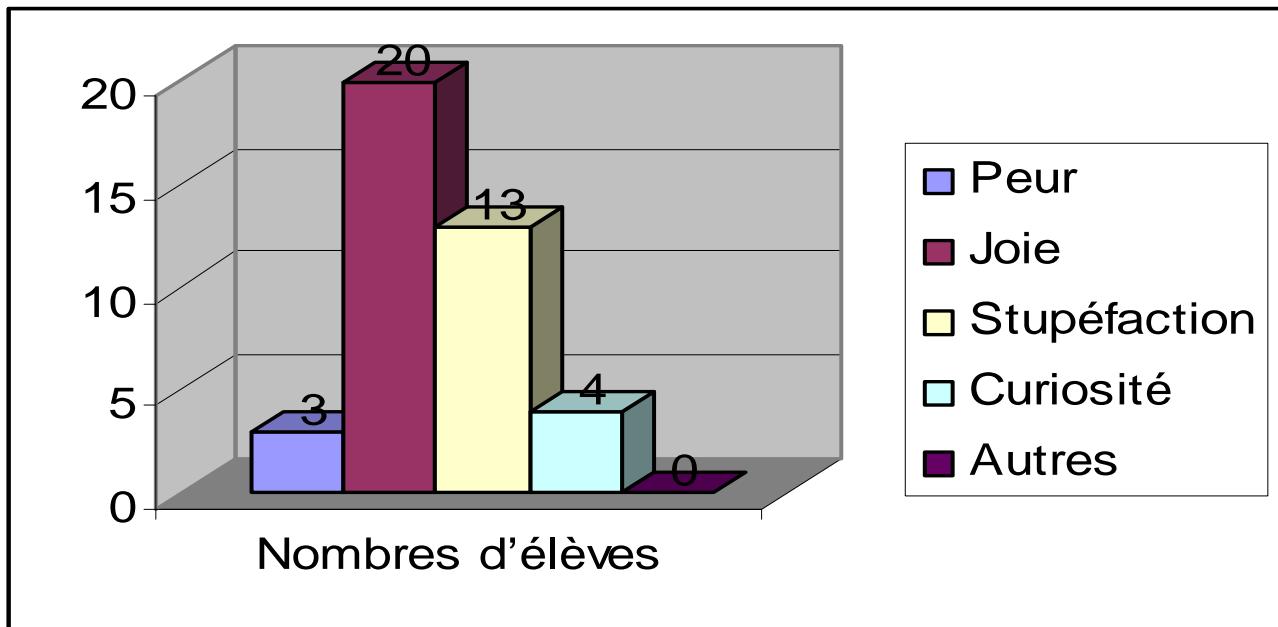


Figure n° 8 : Les réactions constatées lors du premier contact

Les réactions des participants de l'atelier sont diversifiées puisque toute la gamme de sentiments est présente.

Plus de la moitié des élèves éprouvent de la joie lors du premier contact , ceci est dû au caractère « hors du commun » qu'ils accordent à l'ordinateur d'autant plus que parmi tant d'écoles publiques de la capitale, ils étaient le destinataire légal de ces outils. Cela exprime leur gaîté ineffable. Ce sentiment de joie est surtout remarqué chez les enfants des deux sexes.

Ensuite vient la stupéfaction (31,7%). Peut- être ces élèves ont-ils déjà entendu parler de cet outil sans l'avoir vu ni utilisé, d'où la construction d'une image virtuelle fausse de ce à quoi pourrait ressembler cet outil de sorte qu'à la première vue et au premier contact, ils ont été sidérés.

Il est à noter enfin qu'une minorité d'élèves ont été saisis par la peur. Comme nous l'avons déjà constaté lors de notre observation, quelques- uns de ces élèves hésitaient et refusaient même de cliquer ou taper sur les touches, réaction normale chez des enfants placés devant une nouveauté.

Le sentiment de curiosité a aussi été effectivement identifié (9,75%).

3.3.4. LA CONCEPTION DE L'ORDINATEUR

Dans notre perspective axée sur l'ordinateur en tant qu'élément culturel, la discussion suscitée par le problème du vivant est intéressante en soi, d'autant plus que l'acteur enquêté de par son âge, est connu pour sa tendance à anthropomorphiser.

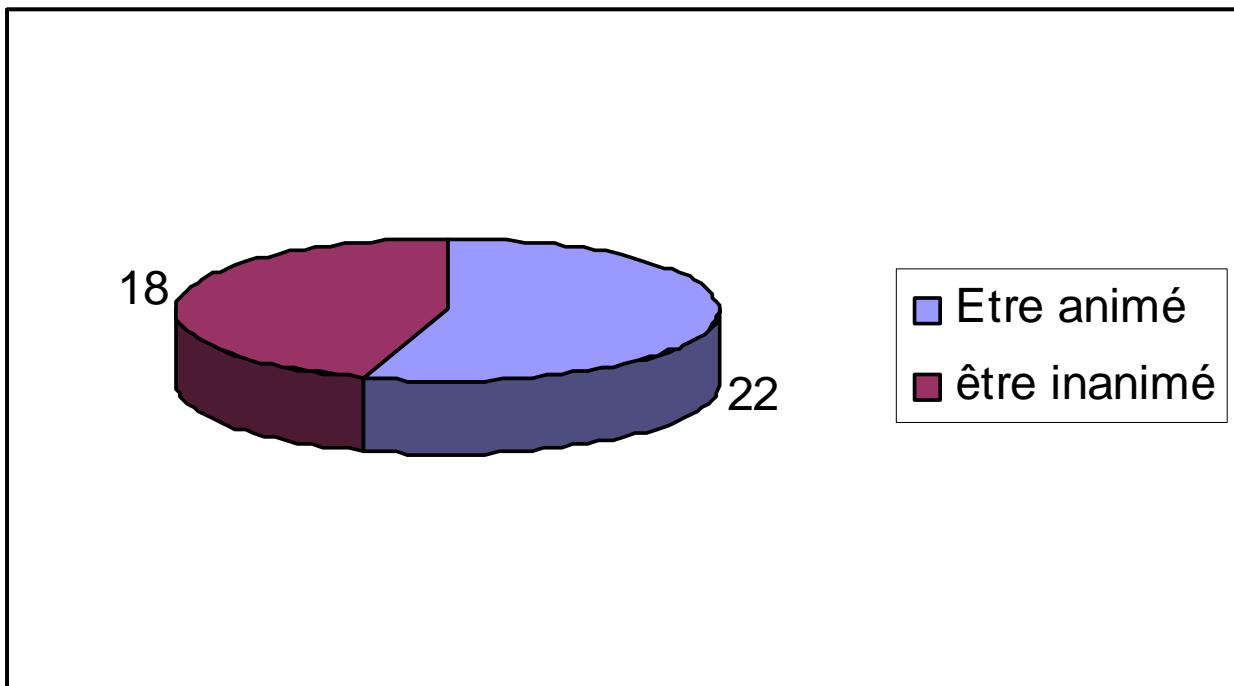


Figure n°8 : Conception de l'ordinateur

Ce tableau reflète, comment ces élèves conçoivent psychologiquement l'ordinateur.

La plupart d'entre eux attribuent les caractéristiques du "vivant" à l'ordinateur (56,09%), contre (43,90%) qui pensent le contraire.

Or ce qui pourrait nous aider à élucider cette analyse, c'est de se référer à l'étude de PIAGET⁶⁶ sur l'animisme chez l'enfant et la tendance à anthropomorphiser les objets électroniques. Selon ce psychologue, il convient de prendre en considération l'opinion des enfants en ce qui concerne le caractère "vivant" des objets et la façon dont l'attribution de ce caractère à des objets non vivants (inanimés) participe à la construction de leur pensée.

En bref, pour vérifier de manière plus concrète ces différentes constatations de PIAGET, nous avons effectué un entretien individualisé pour apporter des réponses précises à cette dimension psychologique que l'enfant mobilise face aux objets traditionnels ou informatiques.

Cette perspective nous conduit à identifier les arguments que font ces enfants dans ce qui

⁶⁶ S. TURKLE, traduit de l'américain par C. DEMANGE, « Les enfants de l'ordinateur », Edit° Denoël, 1986, p.248-293.

différencie l'ordinateur de l'homme.

3.3.5. TICE & HOMME

Tableau n°15 : TICE versus Homme

Tranche d'âge	Nombre	Arguments
8 à 10	12	Recours aux " attributions physiques " Ordinateurs : câbles, fabriqués dans des usines Hommes : os, sang, créé par Dieu
11 et +	29	Raisons psychologiques pour justifier leurs opinions

A travers cet item, les enfants sont appelés à expliciter leurs arguments puisque nous avons utilisé expressément une question ouverte. Ainsi, le tableau ci-dessus résume les raisonnements utilisés par ces jeunes élèves avec un classement par tranche d'âge.

Pour les enfants, qui ont entre 8 à 10 ans, ils sont 12 et ils ont surtout recours aux " attributs physiques " pour justifier leur opinion, ce qui signifie que, selon eux la différence entre l'ordinateur et l'homme relève de la dimension physique; les " ordinateurs sont faits avec des câbles, alors que les hommes sont faits avec des os et des sanguins ". D'autres, 29 ont suggérés que, l'homme et l'ordinateur sont caractérisés par des origines différentes, c'est- à- dire " les ordinateurs sont fabriqués dans les usines, alors que les hommes ont été créés par Dieu ".

Par contre, pour les enfants de 11 ans et plus, ils confirment que cette différence entre l'homme et l'ordinateur réside dans des arguments purement psychologiques. En d'autres termes, ils suggèrent que la différence entre l'homme et l'ordinateur se situe en ce que l'homme éprouve des " sentiments ". Leurs réponses sont en général des variantes de la réponse suivante : " les ordinateurs sont intelligents mais ils n'ont pas de sentiments " ou encore " les ordinateurs sont doués pour les jeux, pour les problèmes mathématiques, mais ils ne pourront jamais ressentir d'émotions ". Cela met en exergue le fait que cet âge, l'enfant témoigne de la capacité à établir des distinctions entre phénomène de différents ordres, ici d'une distinction entre le cognitif et l'affectif.

Cela nous amène à mieux apprécier les idées qu'ils se font des TICE.

3.3.6. LA REPRESENTATION RELATIVE AUX TICE

Tableau n°16 : Représentation des TICE

Age \ Représentation	Culture	Instrument de connaissance	Autres
8 à 10			X
10 à 12	X		
12 et +	X	X	

Les réponses escomptées sont classées selon les classes d'âge et révèlent l'image que les enfants se font des TICE.

Il apparaît à travers ce tableau que les enfants situés dans la tranche d'âge 8 à 10 ans ont suggéré que l'ordinateur est associé à une image ludique, distractive : cela reflète leur nature encore infantile.

Pour certains, ceux qui ont la tranche d'âge 10 à 12 ans, on pourra dire qu'ils sont plus ou moins matures : ils ont pensé que les TICE véhiculent l'idée de culture. Il semble donc qu'ils sont conscients des activités effectuées au sein de l'atelier, le fait de correspondre avec d'autres natifs francophones pour échanger les différentes cultures et c'est aussi un instrument de communication.

Enfin, pour ceux qui ont déjà atteint 12 ans et plus, ils estiment les TICE à la fois comme un outil de culture et un instrument de connaissance. Instrument de connaissance parce que les TICE constituent une source d'informations inépuisable grâce à l'Internet qu'ils pourraient utiliser même après les activités de l'atelier.

Après avoir collecté des données relatives avec la représentation que font ces élèves des TICE, il nous est indispensable de vérifier si les TICE sont appréciées comme un instrument d'acquisition d'autres langues.

3.3.7. L'UTILISATION DES TICE COMME SOURCE D'ACQUISITION DES AUTRES LANGUES SURTOUT LA LANGUE FRANCAISE

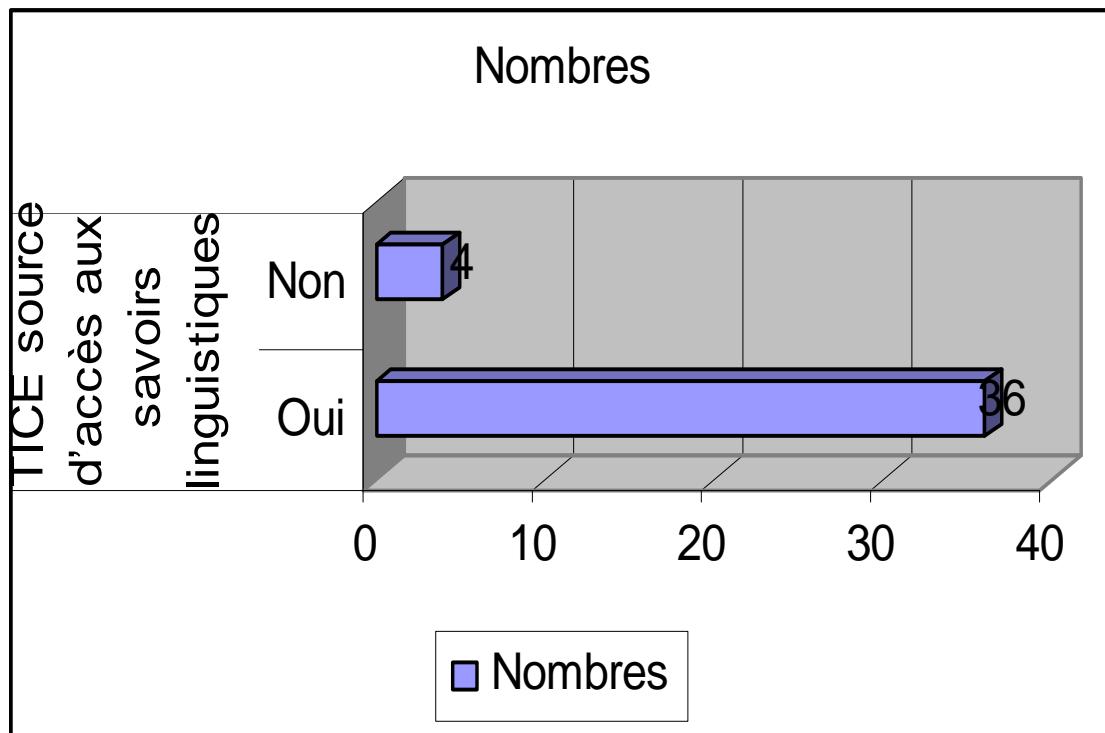


Figure n°9 : TICE, source d'acquisition des autres langues

En fréquentant les TICE au sein de l'atelier, les élèves sont amenés à utiliser deux langues au maximum à savoir l'anglais et le français et comme il s'agit d'un don offert par une association francophone, il est évident que la langue française est la plus exposée et mobilisée, ce qui n'annihile pas l'utilisation des autres langues, bien au contraire.

Ces élèves ont de grandes difficultés en ce qui concerne la connaissance ou l'utilisation de la langue d'enseignement qu'est la langue française, nous avons donc voulu confirmer davantage le degré de progressions de ces élèves et si les TICE les aide dans ce domaine.

Cette figure confirme nos attentes, puisque 90% de ces élèves affirment que la fréquentation de l'atelier TICE leur était d'une grande utilité quant à l'acquisition de la compétence linguistique. Cet item sera repris dans la partie entretien individualisé avec les élèves.

Seulement 10% apportent des réponses négatives à ce sujet.

3.5. SUGGESTIONS POUR UNE MEILLEURE MAITRISE DES LANGUES PAR LES TICE

La dernière partie sera consacrée à collecter les suggestions dans le but d'améliorer cet atelier TICE.

Les réponses à cette rubrique sont très diversifiées, d'où la nécessité d'un classement afin de faciliter leur recensement.

3.5.1. RENFORCER LE CADRE TEMPOREL

Concernant l'organisation temporelle, certains constatent que l'horaire hebdomadaire n'est pas suffisamment exploitable pour mieux apprêter non seulement la maîtrise des TICE mais aussi leurs connaissances en langues. Pour ce faire, ils proposent de prolonger l'horaire habituelle ce qui donne deux séances de 1heure 30 minutes par semaine.

D'autres évoquent leur désir de perpétuer cette activité même pendant les vacances pour pouvoir s'instruire davantage et élargir leur horizon intellectuel.

3.5.2. AMELIORER LA DIMENSION MATERIELLE

Sur le plan matériel, les élèves se plaignent surtout de l'insuffisance de poste de travail. En effet, ils seront 2 ou 3 au maximum à partager un poste d'ordinateur, ce qui peut créer une source réelle de dispute entre les intéressés.

Il est à spécifier que, le dynamisme de certains élèves ne facilite pour les autres l'acquisition de certaines notions pendant l'atelier, ce qui laisse indubitablement une occasion privilégiée pour les timides de s'effacer ou de se dissimuler.

Pour d'autres élèves, ce qui est essentiel c'est de pouvoir travailler dans un cadre aéré et d'opter pour une disposition : l'emplacement en table ronde, or l'exiguïté de la salle ne leur permet en aucun cas d'agir ainsi. D'où, leur désir de voir agrandir la salle et de bénéficier de beaucoup plus d'espace pour travailler.

3.5.3. ANTICIPER LES ACTIVITES A ENTREPRENDRE DES LA CLASSE DE 12ème

Outre les facteurs matériel et temporel certains élèves confirment la nécessité d'acquérir le plus tôt possible les notions relatives aux TICE. Ceci est faisable si et seulement si, l'école procède dès les petites classes aux activités de ce type afin que les élèves puissent se familiariser avec les TICE et leur permettre d'avancer et de progresser plus rapidement. Ce qui pourrait effectivement leur permettre d'atteindre la finalité pour une meilleure maîtrise dans le cadre parascolaire.

3.5.4. ETENDRE ET PERENNISER LES ACTIVITES

La plupart de ces élèves sont tellement fascinés par les TICE qu'ils souhaitent vivement pérenniser les activités déjà entreprises.

Sur ce point, leurs suggestions sont éloquentes et concluantes. Ils proposent de perpétuer cette activité au secondaire de manière à promouvoir d'une part la culture malgache et de pouvoir entretenir des échanges culturels et d'autres part de bénéficier aux moins de l'accès à deux langues étrangères.

Ainsi, il est clair, d'après toutes les réponses évoquées par ces élèves, que l'atelier informatique de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut fonctionne comme un espace de formation aux TICE et qui offre à son public des atouts diversifiés portant sur plusieurs domaines tels que : le linguistique, le culturel et civilisationnel et le psychologique.

Grâce aux activités effectuées, les élèves commencent à prendre confiance en eux, à s'émanciper et éprouvent un épanouissement remarquable ; de sorte qu'ils désirent ardemment la continuation de ces activités.

Cette enquête par questionnaire nous a donc permis de collecter des informations essentielles sur l'usage des TICE à l'école et leurs apports dans le renforcement des apprentissages, l'hypothèse est donc validée.

Pour que notre travail d'étude soit plus complet et pour que quelques points de vue évoqués d'une manière superficielle soient mieux approfondis, nous avons entrepris de réaliser deux types de compléments d'enquête qui consistaient à :

- filmer deux séances de l'atelier.
- interviewer individuellement les élèves.

II- LES COMPLEMENTS D'ENQUETE AUPRES DE PARTICIPANTS DE L'ATELIER INFORMATIQUE DE L'EPP BERNARD CANUT

1. OBSERVATION FILMEE

Ce qui distingue l'apprentissage par atelier des autres types d'apprentissages existant notamment dans le cadre formel, c'est le fait qu'il procure aux participants à la fois autonomie et liberté. Il sera donc question dans le cadre de cette observation filmée de visualiser de près les comportements de ces élèves et de les interpréter ensuite.

Nous avons effectué cette prise de vue durant le mois de février 2004 avec l'autorisation de la directrice de cette école. Cela a été fait en guise de complément d'enquête et nous avons pu dégager surtout les divers comportements psychologiques adoptés par ces élèves vis-à-vis des TICE.

Tout d'abord, nous avons eu la chance de les filmer juste au moment où ils s'apprêtaient à découvrir pour la première fois l'ordinateur. Comme nous l'avons précisé pendant l'observation, avant de se mettre en rang, ils devraient se munir d'un badge, ainsi une fois que le badge est accroché sur leur blouse, on remarque tout de suite un grand sourire qui s'affiche sur leurs visages. Cela prouve leur impatience et ainsi que leur enthousiasme de découvrir cette nouveauté.

Une fois entrée dans la salle, nous avons remarqué à l'insu du moniteur, le grand

étonnement dont ils ont fait preuve à la première vue de la machine : un choc pour les uns et de la curiosité chez les autres.

La deuxième remarque porte sur, le premier contact avec la machine. Il faut spécifier que les comportements de chacun varient selon les indications du moniteur ; il en résulte de nombreuses réactions.

Les réactions que ces élèves ont manifestées se font de manière spontanée et progressive. Au fur et à mesure que d'autres notions sur les TICE ont été enseignées par exemple certains ont refusé d'appuyer sur les touches quand le professeur était présent de peur qu'ils fassent des erreurs, de faire des fausses manipulations ou d'abîmer l'appareil. Mais en général, ils ont assimilé facilement le cours. Nous avons ressenti une atmosphère favorable qui s'établit entre le moniteur et les participants ce qui a incité les timides à se découvrir eux-mêmes : ils ont éprouvé une grande satisfaction après avoir cliqué la souris ou tapé sur la touche.

Cette première séance de découverte fut pour nous pleine d'émotion face à ces élèves qui manifestaient une grande joie, beaucoup d'entrain, d'enthousiasme mais aussi de la peur, même s'ils avaient confiance en leur moniteur.

La deuxième séance de prise de vue a été programmée à la fin de l'année scolaire, c'était au mois de juin 2004.

Par rapport à la première séance, nous avons ressenti une grande différence de comportement chez les élèves durant cette deuxième séance. Cette fois, le film fait apparaître des réactions illustrant les jugements attribués au choix des thèmes : les différentes réactions évoquées auparavant cèdent la place à la cogitation. D'emblée ce qui a perturbé les élèves, c'est surtout le contact avec la langue française.

L'aide du moniteur a été bénéfique dans la mesure où la proposition des thèmes relatifs à leur niveau a été vivement appréciée.

Bref, plusieurs facteurs ont conditionné les attitudes des élèves de cet atelier : le choix des thèmes à traiter, le tri des élèves qualifiés à participer à l'envoi de l'e-mail.

Ainsi, ce film nous a fourni diverses informations sur les réactions que les jeunes apprenants adoptent face à la découverte de l'ordinateur ainsi que leur attitude perplexe ou inhibée au contact avec la langue-cible. Il semble donc que l'observation filmée apporte quelques nuances négatives, notamment en ce qui concerne la maîtrise de la langue-cible.

2. LES ENTRETIENS INDIVIDUALISES

Les entretiens individualisés ont été réalisés lors de la phase finale des activités effectuées. Chaque entretien avait duré 10 minutes au maximum vu que nous sommes face à des sujets impatients.

Pour mieux nous organiser, nous avons interpellé un à un les élèves ayant terminé la première vague, ce qui fait 15 élèves.

Comme notre objectif a été de récolter des arguments plus précis concernant la conception des TICE comme être animé ou inanimé, la contribution de l'atelier TICE

l'apprentissage de la langue française ou d'autres langues en vigueur et enfin, l'impact sur la connaissance d'autres cultures, d'autres civilisations 5 questions ont été posées. Elles étaient centrées sur les points suivants :

- 1- TICE, être vivant ou non.
- 2- Maniement des TICE et apprentissage de la langue française ou d'autres langues vivantes.
- 3- Répercussions de la maîtrise de la langue française ou d'autres langues vivantes sur vos études et les conditions d'apprentissage.
- 4- Aspects culturels et civilisationnel des activités.
 - Appréciation de ces activités
 - Poursuite de ces activités
- 5- Répercussions dans la vie des apprenants.

Les réponses sont exposées ci-dessous.

2.1. APPOINT D'EXPLICATIONS SUR LES TICE COMME ETRE ANIME OU INANIME

En réponse à cette question, nous avons réalisé d'emblée que les enfants parlent souvent des ordinateurs comme s'ils étaient des hommes car ils leur attribuent une certaine psychologie. Ainsi, ils traitent ces machines comme si elles étaient vivantes, en un certain sens.

En analysant nos résultats, nous avons regroupé en 7 catégories les raisons données par les enfants pour justifier leurs opinions concernant le caractère "vivant" des objets traditionnels, objets électroniques ou informatiques.

Tout d'abord, ces élèves constatent que la notion de vivant est liée aux caractéristiques suivantes.

- * Son mouvement : « du point A au point B »
- * Son action en général
- * Sa réalité : « Superman n'est pas vivant, il n'est pas réel »
- * Sa moralité : « les fourmis ne sont pas vivantes, on peut les écraser »
- * Sa biologie : « C'est vivant ça grandit »
- * Sa psychologie : « les réveils sont vivant ils se souviennent »
- * Sa catégorie.

Nous avons pu constater à travers la mention de ces objets que le mouvement était le critère auquel il était le plus souvent fait référence pour décider si un objet était ou non "vivant" : 10 enfants sur 15 y faisaient allusion. Seuls 05 enfants sur 15 soit 33,33% se référaient au mouvement pour décider du caractère "vivant" des objets électroniques.

Ainsi, nous avons aperçu que le critère de mouvement décrit par PIAGET avait une grande utilité, dans la mesure où il permet de souligner avec force la différence entre la façon dont les enfants discutent du caractère vivant des objets traditionnels et de celui des objets informatiques.

En outre, nous avons trouvé plus satisfaisant encore d'organiser un peu différemment les données en regroupant d'une part le mouvement et les autres actions physiques et ce, en les opposant aux critères psychologiques, c'est-à-dire des critères ayant rapport à la volonté, à

l'émotion et au raisonnement.

Parmi les 15 enfants que nous avons étudiés, âgés de 8 à 12 ans et plus 68% avaient recours aux critères physiques et 11% aux critères psychologiques pour discuter du caractère vivant des objets traditionnels. Pour les objets électroniques, le rapport était inverse 17% faisaient appel aux critères physiques et 67% aux critères psychologiques.

Nous avons remarqué aussi que parmi ces 15 élèves, ceux qui ont atteint 12 ans et plus adoptent de plus en plus le raisonnement " causal " pour expliquer le fait qu'un ordinateur n'est pas vivant : absence de volonté, de désir, de sentiments, ou de capacité réelle de compréhension.

Ainsi, nous avons pu remarquer que ces élèves ont souvent recours aux critères physiques pour les objets traditionnels et aux critères psychologiques pour les objets informatiques.

2.2. LA CONTRIBUTION DES TICE A L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANCAISE OU D'AUTRES LANGUES EN VIGUEUR

Concernant cette question qui consiste à considérer si les TICE contribuent ou non à l'apprentissage du français, ou à d'autres langues, nombreuses sont les opinions qui ont été avancées.

Il se trouve que parmi les élèves interrogés, la plupart avaient manifesté une fréquente approbation pour ce qui est du caractère privilégié des TICE.

D'abord, ils confirment que grâce aux TICE, leur compétence linguistique que ce soit avec la langue française ou la langue anglaise ne cesse de se perfectionner au fur et à mesure que la fréquentation de l'atelier est respectée. Pour illustrer cela, ils ont évoqué que par exemple lors de l'étude du fonctionnement de l'ordinateur, ils ont suffisamment assimilé les termes relatifs aux TICE comme par exemple :

- * caps lock
- majuscule
- sora-baventy
- * schift
- minuscule
- zana-tsoratra

Ensuite, ils reconnaissent les spécificités des activités effectuées et ce qu'elles représentent dans l'acquisition des comportements langagiers. Rappelons qu'ils sont appelés à discuter formellement avec la langue française puisque le thème à traiter porte sur cette langue, d'où une forte mobilisation de leur connaissance en langue française; ce qui leur occasionne une opportunité réelle d'utiliser cette langue, comme ils l'affirment, même si parfois ils ne se basent que sur une démarche fondée sur le « mot à mots ».

Ils notent eux-mêmes que grâce à cet atelier, leur niveau de français s'améliore de jour en jour: comme le français est la base de toutes les autres matières, cela conditionne notamment la compréhension des autres disciplines, aussi cet atelier leur est à la fois bénéfique et très utile.

Par contre, parmi ces enquêtés, 02 élèves (4%) ont exprimé une réelle désapprobation quant au fait de considérer les TICE comme source d'acquisition d'une certaine compétence linguistique. Ils insinuent d'une part la dimension sophistiquée des TICE et d'autre part la complexité des termes utilisés inhérents au fonctionnement des TICE et qui nécessite, d'après eux un degré intellectuel élevé. D'où leur refus de reconnaître les atouts des TICE dans l'apprentissage du français.



Photographie 9: Contribution de cet Atelier TICE à l'acquisition de plusieurs langues en particulier la langue française.

2.3. LE CONTACT AVEC LA LANGUE FRANCAISE OU D'AUTRES LANGUES INFLEUE INDUBITABLEMENT SUR L'APPRENTISSAGE DU FRANCAIS OU D'AUTRES LANGUES EN VIGUEUR

Les dires de ces intéressés sont formels en ce qui concerne la contribution de ces activités liées aux TICE à l'acquisition de la compétence langagière.

Au début de leur initiation nous avons constaté que l'environnement informatique de ces élèves met en relief une lueur d'espérance, malgré leur connaissance en langue très déplorable. Or, durant les séances durant lesquelles ils se sont formés, ils reconnaissent les atouts qu'ils ont pu tirer surtout au plan linguistique grâce à cet atelier TICE à savoir : lire, comprendre, épeler...

En effet, les activités réalisées demandent avant tout de mobiliser des connaissances en langues puisqu'ils sont appelés à correspondre avec des étrangers utilisant la langue française comme langue maternelle : comme il leur est difficile de comprendre correctement cette langue et de communiquer en l'utilisant, le moniteur essaie d'appliquer une méthode adéquate comme le fait de recourir à des vocabulaires très facile afin d'établir une communication compréhensible qui leur permet de se familiariser avec la langue française comme le fait de recourir à une communication facile en utilisant des vocabulaires très facile.

Les élèves ont éprouvé un réel besoin de se démarquer par rapport aux autres qui n'ont pas suivi l'atelier en s'efforçant de confronter les aspects linguistiques requis pendant l'atelier à ceux de l'apprentissage du français proprement dit en classe.

Ils ont constaté à la fin que l'atelier TICE contribue fortement à l'élargissement de leur horizon intellectuel et spécifiquement à l'acquisition de connaissances surtout en langue française, connaissances qui peuvent être appliquées à la classe.

Il convient de préciser que nous avons eu la possibilité de confirmer les dires de ces élèves grâce à l'appui de quelques instituteurs qui nous ont permis de se référer à leur cahier de classe.

2.4. LES ACTIVITES CULTURELLES ET CIVILISATIONNELLES VISIBLES PENDANT L'ACTIVITE

En réponse à la question relative à la dimension culturelle, à l'unanimité les élèves ont affirmé que les TICE représente une culture, ainsi il est indéniable que les activités effectuées reflètent des aspects culturels et civilisationnels.

Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, l'existence des échanges culturels réalisés par ces élèves reflète les aspects culturels et civilisationnels authentiques des autres pays francophones et de soi- même.

La plupart des enquêtés ont confirmé l'existence d'apports culturels et le plaisir que cela leur a procuré durant l'accomplissement de ces activités. En outre, selon eux, c'était une excellente opportunité qui leur a fourni un plaisir ineffable en se découvrant soi- même et en retour de découvrir l'autre.

Les thèmes traités étaient focalisés sur les manières de vivre de leur pays natal

autrement dit des Malgaches; ainsi, il s'agit de mettre en exergue le vécu des Malgaches, leur façon de danser par exemple, de se nourrir, de préparer leur mets....etc. D'où un réel besoin chez les élèves de vouloir mieux se connaître, de pouvoir valoriser leur identité à travers cette activité afin que le monde entier puisse constater combien ils sont fiers de leur tradition.

2.5. L'APPORT DES ECHANGES CULTURELS

Parmi les interrogés, certains ont déclaré que grâce à cette activité fondée sur les échanges culturels, ils ont pu découvrir les apports inégalables offerts par les TICE, et par le biais de l'Internet, ce qu'est réellement la correspondance par " e-mail ". Ils confirment leur fascination devant " l'outil magique " qu'est l'ordinateur au fur et à mesure que chaque acquisition concernant l'envoi du message est réalisée. Il y a ceux qui se sont extasiés et qui ont évoqué les atouts considérables que représentent les activités et d'autre part les TICE lui-même, en précisant que cela représente une ouverture spectaculaire de leur vision du monde.

Ainsi, ils ont aussi affirmé qu'on peut les classer d'ores et déjà parmi les personnes privilégiées puisque d'emblée, ils ont pu accéder à la modernisation qui a brusquement changé leur façon de concevoir le monde. De plus, parmi tant d'autres institutions publiques ou privées, que ce soit dans les collèges ou dans les lycées, leur école est la seule institution bénéficiaire légale de cet outil technologique. De plus, grâce à ces atouts, d'autres élèves se sont senti plus émancipés et plus ouverts et reconnaissent un grand changement de comportement.

Malgré l'intégration tardive des TICE dans notre pays, les effets résultant de l'utilisation de cet outil impressionnent les jeunes élèves et influent sur leur mode de vie quotidien, et leur façon de concevoir le monde.

2.6. LES REPERCUSSIONS SUR LA CULTURE D'AUTRUI

Le fait de connaître d'autres traditions différentes des leurs a été précisé par ces élèves.

En effet, selon leurs remarques ils ont pu non seulement découvrir eux- mêmes, mais aussi se découvrir l'autre à travers les activités effectuées pendant l'atelier.

Pour certains, ils ont confirmé que, connaître les diverses façons de danser des autres pays africains francophones, leur a permis d'adopter un esprit critique et de comparaison par rapport à leurs propres coutumes. Pour illustrer cela, certains déclarent que pour les " Zoulous ", les danseurs sont entièrement nus, les hommes et les femmes n'éprouvent aucune pudeur et cela incite à réfléchir. Certains élèves éprouvent même un grand besoin de les imiter quelquefois.

Parmi les intéressés, certains ont cité également la manière de se tenir à table pour les autres natifs francophones : couvert quasiment dépourvu d'ustensiles usuels (cuillères, fourchette....), utilisation des doigts uniquement manger.

Ainsi, le complément d'enquête effectué par le biais des entretiens individualisés permet de valider l'hypothèse puisque la motivation des élèves est réelle et que l'atelier informatique est considéré par eux-mêmes comme un outil efficace dans l'acquisition des langues et des cultures.

CONCLUSION

Bref, à travers cette enquête effectuée auprès du jeune public de l'atelier TICE de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut il est clair que cet atelier ne cesse de surprendre les élèves, d'où une grande émulation.

D'après les résultats de l'enquête également, les TICE produisent des effets spectaculaires au plan psychomoteur et affectif. Les activités effectuées à travers l'Internet leur ont procuré joie de vivre, ouverture au monde, découverte de soi et de l'autre.

Grâce à cet atelier, ces élèves peuvent accéder désormais à la modernisation et au multilinguisme par le biais des TICE malgré les obstacles linguistiques notamment en français qui est la base de beaucoup d'autres matières au primaire. Ainsi, il existe une complémentarité réelle entre l'activité scolaire et celle de l'atelier TICE de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut.

Les résultats de l'enquête effectués auprès de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut nous ont confirmé également le besoin réel que les participants de l'atelier ont éprouvé, d'abord de mieux se familiariser avec les TICE dans le but d'améliorer leur connaissance en langue et ensuite de vouloir apprêhender d'autres cultures différentes que la notre, en d'autres termes, des autres pays francophones.

C'est grâce aux activités évoquées précédemment que les participants ont été confrontés à un autre type d'apprentissage par lequel ils éprouvent du désir à acquérir du savoir, savoir-faire et savoir-être dans les TICE et dans la culture étrangère .

Cependant, pour que l'atelier TICE de Bernard Canut puisse se pérenniser et fonctionner à bon escient quelques critiques et suggestions ont été évoquées par les participants de l'atelier et son fonctionnement, sur le plan temporel, matériel, méthodologique et institutionnel.

QUATRIEME PARTIE PROPOSITION D' AMELIORATION ET PERPECTIVES

Si telles sont les suggestions qui ont été émises par les élèves précédemment pour un meilleur fonctionnement de l'atelier TICE de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut, nous avancerons ainsi quelques propositions afin que l'éduqué puisse en tirer un maximum de profits quant à l'acquisition d'une compétence dans le domaine des TICE et dans celui avec l'apprentissage des autres langues en particulier la compétence orale et écrite en français.

Pour ce faire, nous avons pensé que pour apporter une amélioration de l'organisation de l'atelier TICE, il serait nécessaire de prime abord de prendre en considération l'intégration progressive dès les petites classes de l'initiation de l'outil informatique et ce dans le but de soutenir et de valoriser les efforts éducatifs appliqués aux technologies de l'information dès l'école élémentaire. Nous avons jugé intéressant d'instaurer un brevet informatique et relatif à la maîtrise de l'Internet.

Tout d'abord, nous avons jugé utile de spécifier les apports de l'ordinateur comme outil pédagogique nouveau et comme outil privilégié pour l'acquisition des autres langues. Ensuite, nous procèderons à l'exposé d'un projet de planification concernant ce domaine d'intervention.

I. L'ordinateur, outil pédagogique et linguistique nouveau

L'objectif a été d'analyser ce qui favorise l'introduction des TICE dans l'enseignement et ce qui permet des usages efficaces au regard des missions de l'école : construction des savoirs, développement de la personne et formation du citoyens. Tout ceci aurait comme finalités de tester les matériels et de constituer une première banque de programmes d'enseignement, nommé "didacticiel" (terme issu de la contraction des mots "didactique" et "logiciel"). Il s'agit ainsi d'utiliser l'informatique comme outil pédagogique nouveau et non d'enseigner la discipline informatique. Voilà pourquoi nous allons identifier les usages efficaces des TICE avant de vérifier ses apports respectifs.

1. Des apprentissages efficaces en TICE:

1.1. Apprendre avec l'ordinateur

Nous avons remarqué dans les classes et dans la documentation relative à ce domaine que l'inventaire des pratiques relatives aux différents niveaux de la scolarité met en évidence plusieurs domaines dans lesquels le recours à l'ordinateur est relativement fréquent. Nous allons citer quelques exemples tels que :

- la recherche documentaire pour récolter plus d'informations
- la communication et l'expression écrite. Grâce aux correspondances électroniques *forums*, journaux sur papiers ou sur supports électroniques..., on apprend à écrire et à lire et surtout à acquérir des compétences en langues, en menant à bien des échanges ou en réalisant des publications (telles que les activités déjà effectuées à l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut). Les objectifs essentiels concernent ici l'apprentissage de la langue maternelle ou des langues étrangères (acquisition du bilinguisme voire du multilinguisme)
- l'aide à la rédaction
- la simulation scientifique ou mathématique.

Sur ces quelques exemples nous avons estimé nécessaire de vérifier les apports de l'ordinateur.

1.2. Les apports de l'ordinateur

Nous pensons qu'évaluer l'efficacité des pratiques pédagogiques fondées sur les TICE est en effet une nécessité.

Les réflexions menées au cours de l'U.E.⁶⁷ met en lumière plusieurs types d'apport de l'ordinateur aux apprentissages :

- certaines des compétences concernées sont proprement disciplinaires. D'autres transcendent les disciplines, notamment celles qui concernent le langage, écrit et oral, et la recherche d'informations dans des écrits ou des documents composites. Nous avons effectivement constaté que le travail sur ordinateur et la participation à des projets s'appuyant sur les TICE semblent développer encore d'autres compétences transversales telles que : rigueur dans le travail, autonomie, responsabilisation et aptitude à s'organiser avec d'autres capacités à observer ces erreurs et à les rectifier à partir du feed-back fourni par la machine.
- l'usage des TICE donne aussi aux élèves une motivation particulière : en d'autres termes, ils sont sensibles à l'aide que leur apporte la machine (elle décharge ainsi les plus jeunes et les plus maladroits de l'écriture manuscrite). Grâce à son aspect ludique, ils acquièrent une plus grande confiance en eux (ainsi l'usage des traitements des textes permet d'aboutir à des écrits bien présentés et valorisants). L'ordinateur est particulièrement motivant pour les élèves en difficulté que ce soit sur le plan linguistique ou mathématique. Il provoque un regain d'intérêt, tant pour la lecture des documents électroniques que pour l'écriture et pour le travail des différentes disciplines, des langues vivantes aux mathématiques, à la grammaire....
- les effets d'apprentissage les mieux identifiés apparaissent lorsque utilisé, l'ordinateur amène à modifier l'organisation de la classe et le contexte pédagogique : ainsi, des recherches ont mis en évidence, à propos du traitement de texte, une corrélation entre l'amélioration des productions des élèves et un travail coopératif entre pairs, des interventions plus personnalisées de l'enseignant qui renonce à son enseignement magistral, un temps plus long passé par les élèves à écrire effectivement, après l'introduction de l'ordinateur dans la classe.
- d'autres effets sont liés aux possibilités infinies d'entraînement individualisé permis par la machine. Ainsi qu'apporte une dictée sur ordinateur, d'autres qu'une dictée traditionnelle ? Les aides individuelles, la patience du répétiteur informatisé face à l'erreur, la mise en situation-problème (en donnant par exemple le nombre de fautes au lieu de souligner celle-ci) sans probablement des données importante à mettre au crédit de l'ordinateur. autres exemples : les logiciels de lecture rapide cherchent à développer les habiletés de reconnaissance globale des mots ou de balayage visuel des écrits à la recherche d'indices para textuels. Jouer, grâce à l'ordinateur, sur le temps d'affichage à l'écran est un atout pour étonner et faciliter l'entraînement. Enfin, l'utilisation de la machine est sans doute elle-même, comme toute activité culturelle, porteuse d'apprentissage divers : développement de stratégies par essais et erreurs, entraînement de la mémoire, lecture des indications qui figurent à la périphérie des écrans...
- pour certains apprenants, l'émotion qui peut naître de la combinaison du texte et de l'image

⁶⁷ <http://www.cemea.asso.fr/multimedia/synthumi.rtf>

est un puissant stimulant, notamment quand il s'agit de donner chair à l'évocation d'une réalité historique. Utilisé, et plus encore produire un cédérom implique les élèves dans une aventure et concrétise les contenus étudiés.

- en science par exemple l' EXAO (expérimentation assistée par ordinateur) à côté des manipulations traditionnelles, amène les élèves à changer leur conception de phénomènes, c'est-à-dire à apprendre.
- pour apprendre, un élève doit être aidé : avant d'être capable de réaliser une tâche seul, il la réalisera avec le soutien d'un adulte (moniteur).

Cependant, qu'en est-il pour les élèves en difficulté ?

1.2.1. Les élèves en difficulté

Des constats précédents, nous tirerons l'idée que la solution pour les élèves qui ont du mal à apprendre n'est pas de se retrouver seul devant des machines. Nous proposerons d'utiliser les TICE dans les cadres de projets multipliant les interactions.

Par ailleurs, l'accès autonome des meilleurs élèves aux ordinateurs peut contribuer à dégager du temps pour l'enseignant afin de se consacrer mieux aux élèves les plus fragiles.

En guise de recommandation pour ces élèves en détresse, nous proposerons de :

- favoriser les initiatives locales et les projets des enseignants utilisant les TICE,
- permettre la mutualisation des expériences dans les établissements et entre établissements proches afin de créer un effet de contagion,
- soutenir des recherches menées par des équipes universitaires, concernant d'une part la mise au point de produits logiciels, et de contenus multimédias, d'autre part des évaluations rigoureusement menées des effets sur les apprentissages, des démarches intégrant les TICE.

Bref, pour utiliser l'informatique comme outil pédagogique nouveau, comme nous l'avons spécifié ci-dessus, nous allons déterminer la pédagogie à laquelle devrait s'associer les TICE.

1.2.2. Quelle pédagogie avec l'ordinateur ?

Les TICE, sous l'angle des performances techniques et logicielles, sont caractérisées par des notions comme celle de l'interactivité, du réseau, de l'ouverture, de la multidisciplinarité, de la dimension multimédias. La gestion des usages de ces nouvelles technologies est donc à rapprocher de celle des styles, des choix caractéristiques, des intentions pédagogiques de l'enseignant. A ce nœud, il y a un enjeu de cohérence. C'est dans l'articulation des intentions pédagogiques, avec les usages des TICE que va se jouer l'innovation.

- ◆ « L'utilisation des TICE va de pair avec une pédagogie de documents des bibliothèques, et pas seulement des manuels ou de leur photocopie et avec des démarches amenant à des productions de contenus (réalisation de Cédéroms, de journaux)
- ◆ L'utilisation des TICE s'accompagne avec une pédagogie de la communication, de l'entraide,

du partage, de la coopération dans et hors de la classe, des interactions multiples entre apprenants, de la production pour des destinataires réels...

- ◆ L'utilisation des TICE va ensemble avec une pédagogie de projet, qui met l'accent sur l'activité du sujet apprenant, sur son autonomie et le sens du projet lui-même.
- ◆ L'utilisation des TICE est inhérente avec une éducation globale qui ne sépare pas l'accès au savoir et la dimension civique de l'éducation scolaire, et qui donne les clés d'une lecture critique des médias en proposant aux élèves des activités de production.
- ◆ L'utilisation des TICE est inséparable avec une pédagogie qui modifie la relation au savoir, et par là même la relation éducative adulte - enfant dans l'acte d'apprendre.
- ◆ L'utilisation des TICE va de pair avec une pédagogie de l'actualité dans son rapport à la temporalité (l'histoire et le futur) permettant une compréhension du monde et de ses enjeux, critique et distanciée avec une ouverture de l'école aux savoirs vivants et mouvants, à la culture d'aujourd'hui.
- ◆ L'utilisation des TICE est liée avec une pédagogie de la multi compétence, s'appuyant sur le travail en équipe. »⁶⁸

Sur ce, nous sommes consciente qu'introduire les TICE comme outil pédagogique nouveau dans les institutions publiques de notre pays soulève un bon nombre de questions.

II. Intégrer l'atelier TICE à l'EF1

Notre objectif est de spécifier un ensemble de compétences significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'attester leur maîtrise par les élèves concernés. Sur ce, nous estimons nécessaire de les orienter à l'initiation de l'outil informatique

Ainsi, cette intégration dès les basses classes a pour objet de vérifier l'acquisition de compétences que les élèves peuvent maîtriser à l'issue de l'école primaire, il concerne donc principalement la scolarité élémentaire.

En effet, pour développer un plan d'école efficace, tout en respectant le plan d'action local et régional des TICE, nous allons présenter une planification des compétences requises auprès de ces élèves, ainsi que les règles de conduite dont ils devront tenir compte afin de permettre de prendre connaissance des règles à respecter dans la fréquentation de l'atelier, ainsi chaque vague adopterait ce nouveau style de projet.

1. Planification des compétences requises à l'EF1

A ce niveau, l'élève utilise de manière autonome et raisonnée les technologies de l'information et de la communication disponibles à l'école pour lire et produire des documents, pour rechercher des informations qui lui sont utiles, pour communiquer au moyen d'une

⁶⁸ Ibidem

messagerie et surtout pour acquérir d'autres langues. Pour ce faire, il est appelé à maîtriser les premières bases de la culture informatique dans ses dimensions technologiques et citoyennes.

D'une manière générale, nous allons présenter les compétences qui constituent le référentiel des apprentissages associés à l'EF1 dès la classe de 12^{ème} jusqu'à la classe de 7^{ème}.

Dès la classe de 12^{ème} et 11^{ème}, les élèves devraient impérativement maîtriser les premières bases de la technologie informatique.

1.1. Maîtriser les premières bases de la technologie informatique dès la 12^{ème} et la 11^{ème} à l'EF1

Tableau n°17 : Planification des compétences informatiques, linguistique et culturelles :12^{ème} et 11^{ème}.

Niveau Compétences	12ème	11ème
Discipline via TICE	<ul style="list-style-type: none"> -coordination main-œil -manipulation souris -utilisation logiciel dessin -précédent, suivant -barre de défilement 	<ul style="list-style-type: none"> -maîtrise de la souris -maîtrise de la barre de défilement, précédent, suivant -allumer et fermer correctement l'ordinateur
Langue et Culture	<ul style="list-style-type: none"> -reconnaître quelques lettres, écrire son nom (l'élève est capable de différencier les lettres et les chiffres : il est capable de se déplacer, dans un exercice sous forme de tableau à l'aide de la souris, une fois dans la case, il est capable de la mettre en couleur) -reconnaître les icônes utilisés régulièrement 	<ul style="list-style-type: none"> -être capable de retrouver les lettres sur le clavier (capable de faire la différence entre la lettre, le mot, la phrase) -être capable d'écrire des mots dans un traitement de texte, en les exerçant à regarder des images sur ordinateur et de les identifier après ; de faire des exercices sur la structuration de l'espace ; capable de compléter un quadrillage à l'identique.

Ce tableau illustre les compétences requises pour ces élèves de l'atelier. Anticiper l'initiation à l'outil informatique depuis la classe de 12^{ème} leur permet de se familiariser petit à petit avec les TICE et d'acquérir les notions essentielles inhérentes au fonctionnement de cet outil et de plus ils pourront déjà accéder à l'apprentissage des autres langues en vigueur.

Ainsi, dès la classe de 12^{ème} l'enfant serait capable de reconnaître le clavier de la souris ainsi que leur utilisation respective, reconnaître quelques lettres et écrire son prénom, l'élève sera capable d'identifier les chiffres des lettres en utilisant des couleurs différentes dans un tableau, ensuite, de reconnaître les icônes utilisés régulièrement, et enfin d'utiliser un logiciel de dessin et de savoir utiliser la barre de défilement (précédent, suivant).

Arrivées en classe de 11^{ème}, ces notions acquises ont fortement besoin d'être approfondies, il s'agit d'acquérir la maîtrise de la souris, ainsi que la barre de défilement, de reconnaître les icônes utilisés régulièrement. Ensuite, à ce stade, l'élève sera capable d'allumer et de fermer correctement l'ordinateur, de fermer une fenêtre ainsi que de retrouver les lettres sur le clavier et d'écrire des mots dans un traitement de texte, de distinguer les mots de la phrases et les lettres des mots en faisant des exercice.

1.2. Maîtriser les premières bases de la technologie informatique dès la 10^{ème} & 11^{ème}

Tableau n° 18 : Planification des compétences informatiques& linguistiques et culturelles :10^{ème} et 9^{ème}.

Niveau Compétences	10ème	9ème
Discipline via T I C E	<ul style="list-style-type: none"> -Compétence de base en traitement de texte (lettres, accents, apostrophes, effacer, style, corps, police) -Connaître les principaux boutons pour naviguer sur Internet (précédent, suivant, liens, arrêter, démarrage) 	<ul style="list-style-type: none"> -Approfondissement du traitement de texte (connaître le clavier, aligner un texte, sauvegarder les fichiers) -Initiation au courriel & faire une mini-recherche sur Internet (recherche guidée avec outil de recherches)
Langue et Culture	<ul style="list-style-type: none"> -Etre capable d'écrire des phrases : l'élève peut écrire des phrases sur une activité ayant eu lieu à l'école (sortie, visite, sport....) 	<ul style="list-style-type: none"> -Etre capable d'écrire des textes courts : l'élève peut raconter sa journée, un événement marquant ou les modes de vie de son pays.... -Connaître le lexique des mots utilisés en informatique : pointer, cliquer, fenêtres, réduire, agrandir, barre de défilement.... -Faire des mini-recherches sur la manière de vivre des autres pays sur Internet

Les compétences attendues exposées à travers ce tableau, démontrent que déjà en classe de 10^{ème}, les élèves acquièrent les compétences de base en traitement de texte c'est- à- dire qu' ils sont

capables de reconnaître les touches affichées sur le clavier et de les manier, ensuite d'écrire des phrases en respectant les espaces pour raconter des événements et enfin de recevoir quelques notions initiales relatives à l'Internet, autrement dit, les élèves commencent à acquérir quelques informations sur la navigation sur Internet.

En classe de 9^{ème}, les participants de l'atelier seront capables de connaître parfaitement le clavier, ils ne seront plus déroutés concernant la maîtrise du lexique des mots utilisés en informatique tels que : caps-lock, shift, barre d'espace. Il serait apte à rédiger un texte court en respectant les espaces, et de sauvegarder les fichiers, et enfin de savoir envoyer un courrier électronique ou E-mail en même temps, et d'anticiper une mini recherche sur Internet pour faire des recherches sur les modes de vie des autres pays.

Ainsi ces élèves seront déjà aptes à manipuler l'ordinateur tout seul, de naviguer sur Internet et d'envoyer un courrier électronique tout en assimilant les notions de la langue française.

1.3. Maîtrises les premières bases de la technologie informatique dès la 8^{ème} & 7^{ème}

Tableau n°19 : planification des compétences informatiques& linguistiques et culturelles :8^{ème} et 7^{ème}

Niveau Compétences	8ème	7ème
Discipline via TICE	<ul style="list-style-type: none"> -poursuite des apprentissages en traitement de texte -Etre capable de faire une mise en page : aligner, police, style, corps...) -Enregistrer un travail et le récupérer -Initiation à la construction de tableau -Etre capable de naviguer seul sur Internet Recherche sur Internet, envoi courrier électronique 	<ul style="list-style-type: none"> -Maîtrise du traitement de texte -Etre capable de faire un tableau, numériser une image -Faire des recherches sur Internet, maîtrise du courriel électronique avec adresse personnelle.
Langue et Culture	<ul style="list-style-type: none"> -Ajout d'image dans un texte : rapporter une histoire, un évènement, un incident en y insérant des images 	<ul style="list-style-type: none"> -Maîtrise du vocabulaire utilisé en traitement de texte -Etre capable de commenter des images projetées sur diaporama pour résoudre les difficultés de prononciation, d'écoute et de concentration, pour s'exprimer devant un public, en groupe....

A ce stade, les élèves en classe de 8^{ème} seront déjà capables de poursuivre les apprentissages en traitement de texte et d'améliorer leur acquis. En d'autres termes, ils seront capables de faire une mise en page, comment on présente les alignements, on choisit le style, police utilisé. A ce stade même, les élèves seront capables d'enregistrer un travail effectué et de le récupérer ensuite et d'y insérer une image de leur choix. En outre, ils seront initiés, à construire un tableau (sur Excel), à identifier les logiciels et leur fonctionnement respectif. En effet, à la fin de leur cursus, ils seront aptes à naviguer

seul sur Internet, d'entamer à des références sur Internet et d'envoyer des courriers électroniques. Il faut spécifier, qu'à ce stade, les enfants ont acquis les notions essentielles escomptées quant à la maîtrise des TICE et de perfectionner leurs acquis en langues.

Enfin, arrivé en classe de 7^{ème}, les élèves seront appelés à approfondir leur acquis et leur compétence et de les maîtriser par la suite. En classe de 7^{ème}, ils seront capables de construire un tableau, de numériser une image, d'entamer des références plus élaborées sur Internet, et de maîtriser le courriel, avec adresse personnelle. Ils seront capables de faire un commentaire devant une projection d'images pour améliorer la prononciation, l'écoute devant un public.

En bref, il faut remarquer que parallèlement à l'atelier Informatique l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut, l'adoption de cette planification ne pourrait être que bénéfique pour les élèves. Pour la réaliser quelques règles de conduite devrait- être respectées dans la fréquentation de l'atelier.

2. Les règles de conduites utiles⁶⁹

Puisque nous avons opté pour ce nouveau projet de planification dans le cadre de l'Atelier Informatique de Bernard Canut, nous pensons que pour le mettre en œuvre, il convient de respecter quelques règles simples de conduite.

➤ Manipulation du matériel

- . Il est interdit de manger ou de boire près des ordinateurs. Dans certains cas, après avoir pris un collationnement avant d'entrer dans la salle, il faut se laver les mains avant de reprendre le travail.
- . Il est impérativement défendu de toucher aux boutons de réglage sur le moniteur ou tout autre bouton qu'on n'a pas à toucher dans le cadre du travail.
- . Il ne faut pas modifier les configurations de base tels que : écran de veille, mode d'affichage, configuration d'imprimante, etc...
- . Il faudrait toujours utiliser le tapis de souris afin d'éviter l'usure prématurée du mécanisme de la souris.

➤ Arrivée à l'atelier.

- . Lors de l'arrivée à l'atelier, les ordinateurs devraient être allumés et les élèves devraient se connecter en utilisant le code d'accès donné par le professeur (l'animateur).

➤ Départ de l'atelier

- . Lors du départ, il faudrait se déconnecter en suivant la procédure habituelle. Ne pas fermer l'ordinateur puisqu'un responsable aura cette tâche.

➤ Propreté du local

- . L'élève doit lors de son départ replacer correctement le clavier, la souris, le tapis. Il doit aussi remettre l'écran droit et replacer la chaise sous la table.

⁶⁹ <http://www.ledevoir.com/cgi-bin/imprimer?path=/2002/06/01/2265.html>

. L'élève s'assure que tous les papiers brouillons utilisés se retrouvent dans la corbeille de recyclage et doit débarrasser la table des " résidus d'efface " qui pourraient se trouver sur la surface de travail et qui pourraient à long terme endommager le mécanisme de la souris.

➤ Utilisation de l'Imprimante

. L'utilisation de l'imprimante est réservée uniquement aux tâches pédagogiques définies par l'enseignant. Aucune impression personnelle n'est permise.

. L'élève ne doit utiliser la fonction d'impression seulement lorsque son professeur lui donne l'autorisation d'imprimer.

En tenant compte du projet et des règles de conduite on peut penser améliorer le fonctionnement de l'atelier. Ainsi l'informatique pourra réaliser une percée incontestable dans le domaine de l'éducation et les parents peuvent y découvrir un savoir faire positif, qui est en outre censé ouvrir la voie à la maîtrise de l'objet qui est symbole de la modernité à savoir l'ordinateur.

On ne peut que souhaiter l'introduction de cet outil informatique dans les institutions publiques comme outil pédagogique nouveau. C'est pourquoi notre seconde recommandation porte sur la perennisation des activités déjà entretenues entre le MoM et l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut.

III- Pérenniser les activités déjà entretenues

Nous avons vu que ces activités entreprises avec le MoM s'avèrent particulièrement du point de vue culturel et du point de vue de l'acquisition d'autres compétences telles que : l'accès au bilinguisme, la découverte d'une nouvelle forme de communication et de transmission d'informations.

Ainsi, pérenniser ces activités ne pourrait être que source de motivation pour les élèves. Ce qui suppose de rester en contact avec le MoM pour perpétuer les activités. Ensuite, la présence d'un moniteur compétent et patient est recommandée pour un encadrement efficace. Enfin, la contribution de l'Etat est demandée pour équiper non seulement les Ecoles Primaires Publiques en TICE aussi veiller à l'utilisation des TICE à des fins culturelles et pédagogiques comme l'exige le Mosaïque du Monde.

Voilà pourquoi, nous pensons que transposer toutes ces activités telles que l'initiation à l'outil informatique, à l'Internet, la correspondance par courrier électronique dans le secondaire mérite d'être retenu et d'être analysé à titre de proposition d'amélioration dans le cadre d'un projet TICE par le Ministère au sein des institutions publiques.

IV- Transposition dans le secondaire

Comme nous l'avons montré auparavant avec le projet de planification consacré au primaire, sans exclure en aucun cas les activités entretenues avec le MoM, nous estimons nécessaire de poursuivre toutes ces activités au secondaire en adoptant la démarche suivante.

Il conviendra de cibler des compétences précises qui constituent le référentiel des apprentissages organisés en cinq domaines.

Tableau n°20 : Compétences organisées en cinq domaines dans le secondaire⁷⁰

◆ **Organiser des traitements numériques à l'aide d'un tableur**

L'élève doit être capable d' :

- interpréter les résultats fournis à partir de données saisies par l'élève, par une feuille de calcul élaborée par l'enseignant.
- créer une feuille de calcul simple qui réponde à un problème donné en utilisant à bon escient les formules et en vérifier la validité.

◆ **Produire, créer et exploiter un document**

L'élève doit être capable d' :

- créer un tableau pour faire une présentation synthétique ;
- organiser dans un même document, pour une communication efficace, textes, tableaux, images issues d'une bibliothèque existante ou d'un autre logiciel (tableur, logiciel de traitement d'image...), son en cas de nécessité ;
- créer un document avec des liens hypertextuels pour organiser la présentation de ces arguments.

◆ **S'informer et se documenter**

L'élève doit être capable d' :

- utiliser les principales fonctions d'un navigateur
- au moyen d'un moteur de recherches, en utilisant si besoin est les connecteurs logiques ET, OU, de trouver l'adresse d'un site Internet et y accéder ;
- télécharger un fichier.

◆ **Organiser des informations**

Dans l'environnement informatique de son établissement scolaire, l'élève doit être capable d' :

- sauvegarder ou chercher une information à un endroit qui lui est indiqué ;
- localiser une information donnée (fichier, adresse électronique, signets) ;
- organiser son espace de travail en créant des dossiers appropriés, en supprimant les informations inutiles, en copiant ou en déplaçant les informations dans le dossier adapté.

◆ **Communiquer au moyen d'une messagerie électronique**

Adresser un fichier (texte, image ou son) comme pièce jointe au moyen du logiciel de messagerie habituelle.

A ce stade, c'est à dire niveau du secondaire débutant, nous sommes face à des élèves qui sont capables d'organiser des traitements numériques à l'aide d'un tableur. Autrement dit, ils sont aptes à maîtriser à bon escient cet outil à des fins scientifiques.

Ensuite, ces élèves seront capables de produire, créer et exploiter un document, en outre de maîtriser le tableur proprement dit.

⁷⁰ http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ariège.education/primitice/article.php3?id_article=152

De plus, la navigation sur Internet ne sera plus un obstacle pour l'élèves, autrement à ce niveau il sera en mesure de surfer et de télécharger un fichier.

Aussi, l'élève sera capable d'organiser des informations, en sauvegardant ou en cherchant, en localisant, en organisant, en copiant et ou en déplaçant une ou les informations dans le dossier adapté ou indiqué.

Enfin, la communication avec la messagerie électronique en utilisant des textes, images ou son comme pièce jointe sera maîtrisée.

Quelques suggestions touchant le volume horaire, le matériel, le désir d'anticiper la fréquentation de l'atelier et la pérennisation des activités ont été avancées par les participants de l'atelier pour améliorer son bon fonctionnement et son organisation.

A part ces propositions émises, nous avons rajouté quelques points qui pourraient être nécessaires en essayant d'adopter un projet de planification des compétences attendues auprès de ces élèves. Pour ce faire, nous avons jugé utile d'exposer tout d'abord, les multiples facettes des avantages liés au domaine de l'Education, ensuite de présenter le projet de planification en prônant le maintien de toutes les activités déjà entretenues au sein de l'atelier et enfin, nous avons vu que la transposition de toutes ces activités au secondaire mérite d'être abordée pour la continuité des travaux en cours.

Pour que toutes ces propositions soient réalisables, nous pensons que la collaboration avec l'Etat et la recherche des partenariats surtout comme le MoM serait indispensable pour ouvrir l'école vers d'autres perspectives qui amélioreraient le système de l'éducation, ainsi que l'acquisition d'autres langues vivantes et surtout l'apprentissage du français.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le pluralisme linguistique et culturel est une notion généralisée aujourd’hui dans le monde éducatif, grâce aux recommandations de l’UNESCO. Cette notion vise l’intercompréhension entre les peuples. Elle s’applique à tous les niveaux du système éducatif, même au primaire. Elle s’accompagne d’un recours aux TICE, d’où l’objectif général de notre recherche axée sur l’utilisation des TICE à des fins linguistiques et culturelles.

Les TICE utilisées à des fins culturelles et plus ou moins éducatives dans un cadre d’une éducation semi – formelle comme celui de l’atelier de l’Ecole Primaire Publique Bernard Canut, semblent notamment concilier avec cette acquisition d’une seconde langue vivante et ainsi que l’acquisition d’une compétence en langue française.

Pour ce faire, les TICE étant définies comme une nouvelle culture cybernétique, offre à la fois aux participants de l’atelier une ambiance divertissante grâce aux activités qui s’y rapportent et parallèlement un apprentissage qui stimulerait la motivation.

Pour pouvoir confirmer ces hypothèses, une enquête auprès du public de l’atelier TICE de l’Ecole Primaire Publique Bernard Canut a été conçue pour vérifier et identifier les apports à multiples facettes de cette activité : quelle maîtrise de cette nouvelle culture ? Quelle compétence, en langue française par les élèves malgachophones ?

Plusieurs objectifs ont été fixés pour mener à bien cette enquête auprès des participants de l’atelier TICE de l’Ecole Primaire Publique Bernard Canut.

De prime abord, il s’agissait d’évaluer la connaissance ainsi que la pratique des TICE, en essayant de déterminer les facteurs qui ne facilitent pas leur accès aux TICE, les éléments de réponses y afférentes démontrent l’importance que les participants accordent à cet atelier TICE.

De plus, il convenait de déterminer la dimension culturelle: en tant qu’outil culturel nouveau, les TICE soulèvent d’innombrables questions pour les enfants, ainsi cette enquête a été effectivement élaborée pour recenser quelques éléments de réponses au plan psychologique chez les jeunes participants de l’atelier.

En outre, les apports sur le plan éducatif (bain de langue, acquisition d’autres langues vivantes) ont été analysés.

Pour compléter les informations recueillies, nous avons effectué un complément d’enquête qui s’est avéré une preuve tangible et concrète concernant les résultats escomptés et cela sous diverses formes : deux observations filmées et des entretiens individualisés.

Tout ceci a été fait, afin de pouvoir récolter de plus amples renseignements concernant la conception des enfants des TICE sur le plan psychologique ainsi que d’identifier si les élèves avaient perçu l’apport culturel des activités effectuées et ainsi, comment cela pourrait engendrer des impacts

dans leur vie quotidienne d'une part et sur l'apprentissage des autres langues vivantes et surtout la langue française d'autre part.

L'interprétation des résultats de l'enquête nous a permis de découvrir le besoin réel ressenti par les élèves en matière de TICE comme source d'ouverture, d'émancipation, de découverte de l'autre et de soi-même, comme moyen d'affirmation de l'identité culturelle et surtout comme outil d'acquisition des compétences relatives aux TICE et d'accès au multilinguisme.

Introduire l'outil informatique non seulement comme outil culturel mais aussi comme outil pédagogique nouveau dans les Ecoles Primaires Publiques malgaches s'avère possible en vue de la maîtrise effective du français. Par ailleurs, des suggestions d'amélioration visant à intégrer cet outil cybernétique comme outil inhérent à l'Education centrée sur l'apprenant seront forcément utiles, en l'intégrant dans d'autres niveaux du système éducatif.

Enfin, nous avons constaté par le biais de cette enquête que quelques Ecoles Primaires Publiques malgaches, dont celle de Bernard Canut y inclus accèdent désormais à une nouvelle ère cybernétique qui offre à la fois aux jeunes enfants malgaches une très forte motivation et des nouvelles perspectives.

Ainsi des propositions ont été avancées pour que les TICE deviennent un outil à part entière d'acquisition du multilinguisme et d'accès à la pluriculturalité.

BIBLIOGRAPHIE

I- Dictionnaires

- Dictionnaires Larousse 2003
- Dictionnaire le Petit Robert 2002
- Dictionnaire Encyclopoedia Universalis S.A.1968, volume 5, treizième publication, juillet 1978.
- Larousse trois volume en couleur, 1998
- P. Norvan, « Dictionnaire de l’Informatique », Larousse, Bordas ? 1996.

II- Ouvrages de référence

- BOUCHERIT, « Discours alternatif arabe-français à Alger » in «La linguistique » volume 23, fascicule 2, 1987, pp. 119.
- C. CAITUCOLI et F. LAROUSSI, « Théorie Générale, Francophonie et plurilinguisme », 2003-2004 ; pp.38-41.
- L.J. CALVET, « Typologie des politiques linguistiques », Etats de langues, Fayard, Paris, 1986, pp.15-48.
- J.C. CORBEIL, « L’Aménagement linguistique en Acadie du Nouveau- Brunswick » in «vers un aménagement linguistique de l’Acadie de Nouvelle- Brunswick. Actes de Symposium de Moncton » ; 3,4 et 5 mai 1990.
- J.C. CORBEIL, « l’Aménagement Linguistique du Québec, Montréal, Guérin », Collection Langue et Société, 1980.
- H. DIEUZEIDE, « Les Nouvelles Technologies : Outil d’enseignement », Nathan, Pédagogie, UNESCO, 1994, 243p.
- DUNOD, « La Culture et l’homme », Paris, 1994-ISBN.
- J.F. HAMERS et M. BLANC, « Bilingualité et bilinguisme », Collection Psychologie et Sciences Humaines, Edition Pierre Mardaga, Bruxelles, 1983, 438p.
- B. KACHRU , « Code- switching as a communicative strategy in India » dans Saville-Troike linguistics, Georgetown University Round.Table on languages and linguistics, Georgetown University Press, Washington, 1977, pp.107-121.
- E. LIMBOS, “ Pratique et instrument de l’animation socioculturelle”, Edition Fleurus, Paris, 1974.
- R.Li. NYNYOLES, J. GUMPERZ, « Sociolinguistique interactionnelle », Université de La Réunion, L’Harmattan, 1989, 243p.
- V.M.OVERBEKE, « Introduction au problème du bilinguisme », Collection Langues et Cultures, Paris, Bruxelles, Nathan et Labor, 1972 , 214p.
- S.TURKLE, traduit de l’américain par C.DEMANGE, « Les enfants de l’ordinateur », Edition Denoël, 1986, p.284-293.

III- Périodiques

- J. COLOMBAIN, « La Cyberspace », Milan Edit°, Essentiels Coll°, 1994-ISBN, n°79, 64p.
- F.D.M- « Culture, Cultures » ; janvier 1996, numéro spécial, Hachette.
- J.A.FISHMAN, « Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism » dans “Journal of Social Issues”, 1967, n°32.
- L. GUESPIN et J.B. MARCELLESI, « Pour la glottopolitique » dans «langages n°83 », pp.9.

- E.N.HAUGEN, « Bilingualism in the América: a bibliography and Research Guide », Publication of the Américan Dialect Society n°26 University of Alabama Press, 1956, pp.40.
- Label France, “La société à la française”, n°41, octobre2000.
- Mac NAMARA, « The bilingual’s linguistic performance: a psychological overwiew », dans “Journal of Social Issues”, 1967, vol.XXIII, n°2, pp.67-71.
- J.B.MARCELLESI, “Bilingualisme, diglossie, hégémonie: problèmes et tâches » dans langage n°61, Larousse, 1981, pp.5-11.
- M.SCOTTON et W.URY, “Bilingual Strategies: The Social function of code-switching” dans international J. Soc. Lang., n°13, Mouncton Publishers, Amsterdam, 1977, pp.5-20.
-

IV- DOCUMENT OFFICIEL DE L'ETAT

- Politique Nationale des Technologies d’Information et de la Communication pour le Développement, PNTIC-D, janvier 2004, pp.12.
- Projet de Loi n°2004-004 du 26 juillet 2004 portant orientation générale du système d’éducation, d’enseignement et de formation à madagascar.

V- DOCUMENTATION SUR INTERNET

- [http://webworld.unesco.org/imld/res fr.html](http://webworld.unesco.org/imld/res_fr.html).
Journée Internationale de la langue maternelle
- <http://www.multimania.com/autograf/ETATAUTOFO.htm>.
ANNOOT, E. Autonomie et formation au cours de la vie.
- http://www.unesco.org/education/efa/wef_2000.
- <http://www.ledevoir.com/cgi-bin/imprimer?path=/2002/06/01/2265.html>
- <http://www.cemea.asso.fr/multimedia/synthuni.rtf>
- http://www.pédagogie.ac-toulouse.fr/ariège.education/primitice/article.php3?id_article=152
- <http://www.rennes-metropole.fr>
Formation tout au long de la vie, définition de la FTLV.
- <http://www.cemea.asso.fr>
Définition de Gianfranco Staccioli.
- <http://www.recit.net>
Origine : RECIT ; rédacteur : Didier Minot
- http://www.cen-affif.edunet.tn/APC_detail.pdf

TABLE DES MATIERES

Liste des Abréviations

Liste des figures

Liste des photographies

Liste des tableaux

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : Les Notions clés de la problématique	4
I. CONTACT DE LANGUES ET DE CULTURES	5
1. Le Plurilinguisme.	5
2. Se comprendre et se communiquer à Madagascar.....	6
3. Mondialisation, Education	7
4. Le Contact des Langues et ses diverses formes.....	11
5. Le Contact de Cultures	14
5.1- La « Culture ».....	14
5.2- L' Interculturalité	14
5.2.1- La culture malgache	
5.2.2- L' Interculturalité dans le milieu urbain.....	15
5.2.3- L' Interculturalité dans le milieu rural	15
6. L' Ecole Primaire	16
6.1-La vie scolaire en général	17
6.2-Le fonctionnement des cours dans les EPP.....	17
6.3- La Pédagogie mobilisée.....	18
7. La Dimension PSYCHOCOGNITIVE et AFFECTIVE.....	18
7.1- Les Règles de l'évolution.....	19
7.2- Le profil psychocognitif de l'enfant.....	20
II - TICE et CULTURE CYBERNETIQUE.....	22
1. Qu'est ce que l'on entend- par « TICE » ?	22
1.1. Pourquoi « Nouvelle Technologie »	22
1.2. Qu'est ce que la « technique »	23

1.3. Qu'est ce que la « technologie »	24
1.4 Nouvelle technologie de l'Information	24
1.5. Nouvelle technologie de la Communication.....	25
1.6. Technologies et Education.....	26
2. La Culture Cybernétique	26
2.1. Avantages et limites des TICE	27
2.1.1. Avantages sur le plan pédagogique et culturel	27
2.1.2. Limites des TICE	28
DEUXIEME PARTIE : L'atelier informatique de Bernard Canut : Nature et Fonctionnement.....	30
I. Qu'est-ce qu'un « Atelier » ?	31
1. Définition : Education/ Enseignement et Formation	31
2. De l'Education formelle, semi formelle à L'éducation informelle, non formelle.....	32
2.1. L'Education formelle.....	32
2.2. L'Education formelle et semi-formelle.....	34
2.3. L'Education non formelle et formelle	35
II. L'Atelier Informatique de l'Ecole Primaire Publique Bernard Canut	38
1. Présentation de l'EPP Bernard Canut.....	38
2. L'Atelier Informatique de l'EPP Bernard Canut	40
2.1. Les Activités effectuées dans l'atelier	42
2.2. Les Différentes approches adoptées	46
2.3. Les Objectifs du MOM et leur mise en oeuvre	49
2.3.1. Les Objectifs de type culturel	49
2.3.2.Les Objectifs de type pédagogique.....	52
TROISIEME PARTIE : Les Investigations sur terrain	54
I. Enquête auprès du public de l'Atelier.....	55
1. Les Outils de Recherche	55
2. Conditions de réalisations de l'enquête	56
3. Analyse des résultats de l'enquête.....	57

3.1. Identification des enquêtés.....	57
3.1.1 Critères de sexe.....	57
3.1.2 Critère d'âge.....	58
3.1.3 Critère du C.S.P. des parents	58
3.2. Représentations, Connaissances et Pratiques des TICE chez les enquêté.....	59
3.2.1. Connaissance générale de l'ordinateur :	59
3.2.2 Les conditions d'accès à l'Outil Informatique	60
3.2.3 Les difficultés.....	62
3.2.4 Pratique de l'ordinateur.....	63
3.3. Point de vue psychologique.....	65
3.3.1 Le Premier contact avec les TICE.....	65
3.3.2 La Connaissance des TICE dès la première séance	66
3.3.3 La Réaction lors du premier contact	67
3.3.4 La Conception de l'ordinateur	68
3.3.5 TICE vs homme	69
3.3.6 La Représentation relative aux TICE	70
3.4. L'Utilisation des TICE comme source d'acquisition des autres langues (multilinguisme)	71
3.5. Suggestions pour une meilleure maîtrise.....	72
3.5.1 Renforcer le cadre temporel.....	72
3.5.2 Améliorer la dimension matérielle	72
3.5.3 Anticiper les activités à entreprendre.....	72
3.5.4 Etendre et pérenniser les activités.....	72
II- Les Compléments d'Enquête auprès de participants de l'Atelier Informatique de l'EPP Bernard Canut	73
1. Observation filmée de l'Atelier	73
2. Les Entretiens individualisés	74
2.1 Apports d'explication sur les TICE : être animé ou inanimé	75
2.2 La Contribution des TICE à l'apprentissage de la langue française	76
2.3 Le Contact avec la langue française ou d'autres langues influe indubitablement l'apprentissage du français ou d'autres langues en vigueur.....	79
2.4 Les Activités culturelles et civilisationnelles visibles pendant l'activité.	79
2.5. L'apport des échanges culturels.....	80
2.6 Les Répercussions sur la culture d'autrui.	80
QUATRIEME PARTIE : Propositions d'Améliorations et Perspectives	82

I- L'Ordinateur : Outil Pédagogique et linguistique nouveau	83
1-Des apprentissages efficaces en TICE	83
1.1. Apprendre avec l'ordinateur.....	83
1.2. Les Apports de l'ordinateur.....	84
1.3 Les Elèves en difficultés.....	85
1.4 Quelle Pédagogie avec l'ordinateur ?.....	85
II- Intégrer l'atelier TICE à l'EF1	86
1- planification des compétences requises à l'EF1.....	87
1.1-Maîtriser les premières bases de la technologie informatique dès la 12 ^{ème} et la 11 ^{ème} du niveau 1	87
1.2. Maîtriser les premières bases de la technologie informatique dès la 10 ^{ème} et la 9 ^{ème}	88
1.3. Maîtriser les premières bases de la technologie informatique dès la 8 ^{ème} et 7 ^{ème}	89
2- Règles de conduite des élèves qui fréquentent un atelier.....	90
III- Pérenniser les activités déjà entretenues.	91
IV- Transposition dans le secondaire.	91
CONCLUSION GENERALE	94
BIBLIOGRAPHIE.....	97

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Annexe :

- 1 : Madagascar un peu d'histoire
- 2 : Présentation de l'EPP Bernard Canut et les différentes activités effectuées pendant l'atelier
- 3 : Présentation du MOM
- 4 : Présentation de l'EduCapole
- 5 : Historique de l'Ecole Bernard Canut
- 6 : Journée internationale de la langue maternelle
- 7 : Projet de loi n°2004-004 du 26 juillet 2004
- 8 : Emploi du temps de l'Atelier Informatique de l'Ecole Bernard Canut
- 9 : Questionnaire
- 10 : Guide de l'entretien individualisé

ANNEXE 1

MADAGASCAR UN PEU D'HISTOIRE.

« L'île continent » offre des contrastes entre les Hautes plateaux centraux et les régions du pourtour maritime. Dominant l'île, les Hautes Terres, constituées de plateaux, de collines, de hautes plaines et de vastes bassins, forment un ensemble de reliefs volcaniques comme l'Ankaratra (2643m) l'Andringitra (culminant à 2658m).

Ces Hautes Terres sont séparées de l'océan Indien par une étroite plaine cotière, bordée de lagunes, de marais et de collines basses. Sur le versant ouest, en revanche, les deux grands bassins de la Boina, et du Menabe, présentent, autour de Mahajanga et de Morondava, de vastes étendues planes dominées par des plateaux calcaires culminant à plus de 900m.

Au nord du pays, des cuvettes et des plaines sont enchâssés dans des formations volcaniques, débouchant sur des deltas alluviaux.

Les principaux cours d'eau sont, du nord vers le sud, la Sofia, la Betsiboka, le Mangoky, l'Onilahy et la Linta, tributaires du canal de Mozambique, et le Mangoro et la Mananara, qui se jettent dans l'océan Indien.

Le versant ouest est caractérisé par l'existence de vastes plaines où vivent les plus grands troupeaux de zébu de Madagascar, on y pratique également l'élevage de caprins.

La côte est à un climat tropical humide. C'est la région la plus arrosée de Madagascar, où l'on trouve les cultures les plus riches : café, vanille, girofle, cacao, plantes à parfums, raphia, banane, palmier à huile.

Les Hautes Terres sont baignées par un climat tropical d'altitude. Les principales cultures sont : le riz, le manioc, le maïs, arachide, les fruits et légumes.

Le versant ouest est divisé en trois régions climatiques :

- Au nord, le climat est tropical, sec et tempéré en altitude
- Au sud, il est de type tropical semi-aride
- Enfin, le moyen ouest est un climat tropical sec à saison sèche marquée.

ANNEXE 2

EPP Bernard Canut

- * L'école
- * conte
- * danse gasy
- * tradition
- * Alimentations
- * musique traditionnelle



C'est le nom de notre école. Elle a pris le nom de "E.P.P. Bernard Canut" le 06 Juin 1944 en souvenir de Monsieur Bernard Canut, instituteur, officier, aviateur, engagé volontaire, mort pour la libération de la France le 06 Juin 1944.



Ce bâtiment ancien a été construit en 1904 : au rez-de-chaussée , il y a 3 salles

Musique traditionnelle

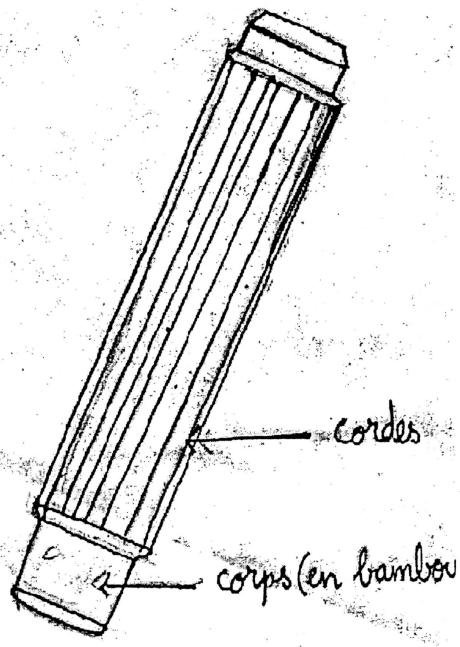
- L'école
- Conte
- Danse gasy
- Tradition
- Alimentations
- Musique traditionnelle

Les musiques traditionnelles

Les musiques traditionnelles est les musiques utiles par les malgaches .Les musiques traditionnelles assides musiques « nentim-paharazana ».Les differentes musiques traditionnelles sont : Sodina , Valiha, Aponga, Kabosy.Le Valiha est un musiques traditionnelles. Les gens qui utilise les Valiha sont :mpihira gasy, les chanteur ou chanteuse malgaches et tous les personnes aiment les musiques traditionnelles malgaches. Les miphira gasy utile souvent les musiques traditionnelles.

**Sais-tu quelles sont les musiques traditionnelles
Je connais ces musiques traditionnelles malgaches :
exemple : le valiha, le tambour, le sodina ; a Antananarivo il y a beaucoup c'est la capitale de Madagascar, surtout sur les routes Digues, là où on vont des arts malgaches on prend la peau des bœufs. Les bœufs sont utiles pour les malgaches parce qu'ils donnent du cuir. On étale pour la sécher, quand il est sèche, on le fait rondelle, puis on les collo.**

La musique malgache est une musique traditionnelle. A l'époque, la musique malgache était très célèbre. En ce moment, nous remarquons que les jeunes artistes, les girls-bands et les boys-bands utilisent les rythmes étrangers. Il y a plusieurs personnes qui fabriquent des musiques malgaches dans la région Sud de Madagascar comme: le sodina, le valiha etc..... Ils fabriquent le sodina en bois ou en métal. Un décès anomé Rakoto Frah était très célèbre à flûter du sodina , tout le monde l' aimait. D' après moi,c'est bien de continuer nos musiques traditionnelles.



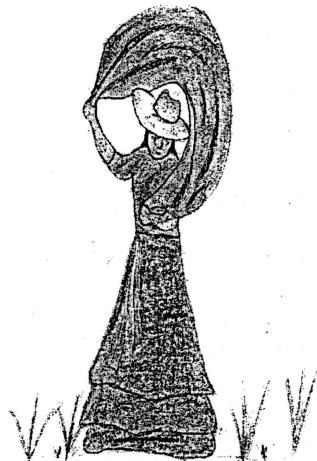
cythare cylindrique(valiha)

IV

danse gasy

- o L'école
- o conte
- o **danse gasy**
- o tradition
- o Alimentations
- o musique traditionnelle

La danse est la partie artistique de la composition de "Hira Gasy"
homme danse le "**vela-tanana**". La femme fait le "**Dihy soroka**" et l'autre bat le tambour



Danse malagasy avec du Lamba

V



Le dihy soroka

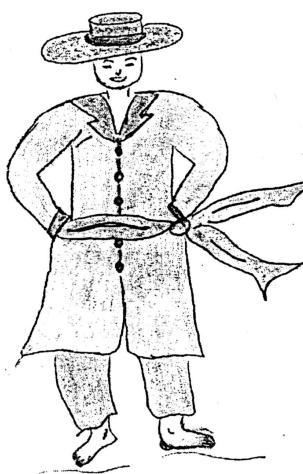


La danse se tient sur sa jamba gauche. Elle plie sa droite et son bras. Elle porte un "lamba" qu'elle fait flotter avec sa gauche.

Homme danse en rythme malgache



Homme danse en rythme gasy



"Mpihira gasy" : danse et tenue traditionnelle



Danse traditionnelle malagasy par le "Mpihira gasy"



Elle danse avec un parapluie et du "Lamba"

Alimentations

- L'école
- conte
- danse gasy
- tradition
- Alimentations**
- musique traditionnelle

LA PREPARATION DU MANIOC / DES BONBONS COCO

MON NOM EST JACKIE
JE VAIS VOUS RACONTEE
LA PREPARATION DU MANIOC

LES PLUS PART DES MALAGASY MANGENT DUMANIOC SURTOUT DANS LA REGION SUD
DE NOTRE ILE

VOICI LA PREPARATION DU MANIOC :

D abord ON ENLEVE LES ECORCES AVEC DU COUTEAU
ENSUITE ON LES COUPES EN PETIT MEAURCEAUX ET ON LES LAVES
APRES ON LES METS DANS LA MARMITE AVEC DE L ' eau ETON LE METS SUR LE FEUX

PENDANT 60 minute environ pour le faire cuire

APRES QU' IL SOIT BIEN CUIT , ON LE SERT PENDANT QU' IL SOIT ENCORE CHAUD

ET ON LE MANGE AVEC : du miel ou du lait ou du coco ou du pistache ect



PLANTE DE MANIOC (MANGAHAZO)

VII

PATATES DOUCES

Des patates frites : goûter des enfants malagasy

Maman prépare notre goûter : elle lave quelques patates doux.

Elle les épluche, elle les coupe en rondelles et les fait frire. Quand les patates sont dorées, on peut les manger avec du lait.

Et toi, propose nous ton goûter !

LES MALGACHES MANGENT

**JE SUIS EN CLASSE DE 8EME
ET MON NOM ET JOAN**

CETTE RECETTE S'APPELLE « VARY AMIN'ANANA » (RIZ AU BREDES)

**LE SMALGACHES MANGENT DU RIZ AVEC DES BREDES.
LE MATIN ET LE SOIR LES MALGACHES MANGENT DU RIZ ET DES BREDES POUR CHAUFFER LES VENTRES.**

**ON MET DES TOMATES PUIS DU SEL ET DE LA VIANDE.
C'EST L'HIVER QU'ON LES MANGE.**

ON LES COUPE, PUIS LES LAVER AVANT DE LES FAIRE CUIRE AVEC LE RIZ.

ET TOI DIS MOI CE QUE TU MANGES ?

Je M'appelle MBOLATIANA

Je suis en classe de 7^{ème}B

SAIS TU FAIRE DES BONBONS COCO

On prend une noix de coco après, on coupe en deux parties ensuite, on assied sur le bozy à râper et on râpe cette noix de coco on met dans une marmite et on met la marmite sur un feu doux et ajoute beaucoup de sucre on tourne avec une louche sans arrêt, on obtient une pâte épaisse, on prend une planche, on met un peu d'huile sur cette planche, on prend la noix de coco râpée avec une cuillère et on la pose par tas sur la planche ensuite , on les laisse se refroidir :on obtient des bonbon coco ...

Tu peux les garder comme friandises de Paques

Joyeuse Pâques !

GOUTER A LA COTE EST DE MADAGASCAR

Je m'appelle HARISOA

En classe de 7^{ème}B

Goûter des enfants malgaches a la cote Est de Madagascar

On fait trompé le riz

On fait sécher le riz

On met dans le mortier

On ajoute des bananes bien murés et du sucre

On les écrasé pour avoir de la pâte

On ajoute aussi des pistaches pilées

On enveloppe quelque cuillerées dans des morceaux de feuilles de bananiers et

On le fait cuire

Apres cuisson, on obtient du goûter délicieux

Et toi, qu'est que tu manges comme goûter ?

ANNEXE 3

MoM

Mosaïque du Monde crée des points d'accès Internet dans les pays francophones. Elle fournit les solutions techniques et matérielles, forme les enseignants à l'utilisation de l'informatique, leur apprend à intégrer l'outil Internet et le multimédia dans la démarche pédagogique.

Contexte

Depuis 1998, Mosaïque du Monde raccorde à Internet des établissements pilotes dans les pays du sud de la francophonie. Elle installe des salles informatiques, implique l'ensemble des partenaires locaux (Education Nationale, acteurs de l'éducation et des nouvelles technologies, parents d'élèves, etc) afin de sensibiliser la société civile à l'arrivée de l'outil Internet dans la communauté.

- Mosaïque du Monde est présente dans les pays suivants : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Cameroun, Haïti, Madagascar, Jordanie, Liban. Des établissements du Canada, de Belgique, de Suisse, d'Italie, du Mali, du Burkina Faso participent aux échanges.

Elle à de plus dans son réseau de nombreuses d'écoles françaises qui participent directement ou indirectement au site Mosaïque du Monde.

Objectif Général

Permettre aux écoles de l'espace francophone la découverte de l'autre et de soi par le dialogue des cultures. Donner aux enseignants, où qu'ils soient, les outils pour ouvrir leurs élèves au monde.

Sensibiliser dans les pays du Nord les parents, les enseignants et les élèves à la vie et à la culture des populations du Sud et réciproquement dans le but de créer une réelle solidarité.

Permettre au Sud l'appropriation des savoirs et des méthodes pédagogiques nouvelles grâce à ce mode d'accès à l'information.

Echanger sur les pratiques éducatives avec les acteurs de la vie scolaire dans ces pays du Sud afin d'élaborer de nouveaux outils pédagogiques.

Développer les échanges multilatéraux et/ou bilatéraux, créer des cyber jumelages. Implique les ressources locales dans l'échange.

Initier des travaux par la mise en place d'espaces collaboratifs autour de thématiques données.

Le site mosaïque du monde.org

Le site mosaïque .org offre actuellement une plate-forme adaptée à un public d'écoles francophones, attractive et intuitive. Elle est en partie réalisée par les écoles inscrites. Cette plate-forme offre la possibilité pour les enseignants qui ne maîtrisent pas encore la réalisation de pages web de publier des contenus élaborés en classe. Le site a pour vocation de mutualiser le travail d'établissements faisant partie d'un réseau. Plusieurs rubriques sont mises en place pour dynamiser les échanges et informer les établissements.

- Une rubrique **actualités** permet de trouver des expositions, des spectacles qui pourront enrichir un exposé ou initier des travaux. Dans cette rubrique, les écoles trouvent aussi les calendriers scolaires des écoles du réseau.
- Une rubrique **forums** offre la possibilité aux enseignants de proposer des travaux, de lancer un appel pour trouver des ressources, ou à d'autres associations de se faire connaître. Sous le contrôle d'un modérateur.
- Une partie **expositions** : tous les deux mois, une exposition interactive est mise en place pour présenter une particularité culturelle d'un des pays participants et pour faire réagir les établissements.
- Un **espace personnel** est mis à la disposition des établissements, gratuitement ; ils bénéficient d'un hébergement de leurs travaux (10 Mo par école et une adresse électronique Mosaïque du monde). Un éditeur de pages développé en PHP permet à partir de pages pré formatées de publier des travaux sur Internet. Les écoles peuvent interférer sur la totalité de leurs sites, couleur du fond, police, mise en page... Ce dispositif permet avec un accès sécurisé (login, mot de passe) de mettre en ligne des exposés, de se présenter, de répondre aux autres établissements. De plus, tous les travaux se faisant « hors ligne », la gestion des frais de connexion est facilitée.
- Une **médiathèque** ou banque de ressources est à la disposition des écoles inscrites. Elle contient des vidéos, des sons, une bibliothèque thématique de liens Internet et plus de 1500 photos de tous les pays pour mieux connaître ses correspondants ou pour illustrer des travaux.
- Un **glossaire** recense au fur et à mesure les particularismes lexicaux du monde Francophone.
- Un **moteur de recherche interne et externe**.

Adhérer à Mosaïque du Monde

Adhérer à Mosaïque du Monde, c'est participé à une action de développement solidaire. C'est permettre aux pays du Sud de rattraper leur retard technologique. Mais c'est avant tout donner à des enfants un outil pour dialoguer et découvrir l'autre.

Pour adhérer, téléchargez le formulaire d'adhésion et renvoyer-le à l'association Mosaïque du Monde :

Formulaires d'adhésion (format Acrobat pdf – téléchargez Acrobat Reader 5 ici)

Contacts

Siège de l'association : 30 rue au maire, 75003 Paris France

Téléphone/ Fax : (33) 01 44 61 73 85

Informations : info @ mosaïquedumonde.org

Relation écoles : relation-ecoles @ mosaïquedumonde.org

Quel est l'historique de la création de Mosaïque du Monde (MoM) et quels sont ses fondateurs ?

Pour mettre en place sur le Net la plate-forme pédagogique et culturelle utilisable par tous les élèves et enseignants des classes primaires de la Francophonie, l'association Mosaïque du Monde traverse l'Afrique francophone de 1998 à 1999 afin de raccorder à Internet des établissements scolaires pilotes des pays du Sud : Sénégal, Mali, Burkina Faso, Togo et Côte d'Ivoire bénéficièrent de cette mission appelée "Les Fruits du Baobab".

L'installation des salles informatiques devait impliquer l'ensemble des partenaires locaux (fournisseurs informatiques, autorités éducatives, co-éducateurs, élèves, etc.) et sensibiliser la société civile à l'arrivée de l'outil Internet dans la communauté afin d'engager les prémisses d'une future autonomie technologique. Cette initiative personnelle couronnée de succès fut soutenue par de nombreux partenaires autant dans les domaines logistiques, institutionnels que financiers.

L'association fonctionne maintenant sur programme en fonction des besoins et réalités de chaque pays et de chaque centre. Les solutions sont personnalisées non seulement selon l'économie nationale mais aussi au contact des personnalités rencontrées sur place. Pour mener à terme son action, MoM recherche des partenaires sensibles à la notion de développement durable. Formant des comités de pilotage locaux, ce sont des institutions ou collectivités, associations ou ONG internationales, qui participent activement à l'orientation et à la politique de chacun des centres. Ainsi chacun évolue de façon autonome et le dénominateur commun de tous ces points d'accès reste la pédagogie en ligne, but de l'opération depuis 1998.

En partenariat avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et son programme de Fonds Francophone des Inforoutes, l'association MoM développe alors son réseau à travers trois nouveaux pays : le Bénin, le Cameroun et Madagascar, ils sont connectés en 2000.

Dans les cinq premiers pays connectés l'équipe de MoM et l'Agence Universitaire de la Francophonie coordonnent leur action afin d'assurer un suivi logistique et matériel grâce au déplacement sur place de techniciens spécialisés. En 2003, Mosaïque du Monde travaille encore à élargir son réseau d'accès Internet scolaire pour permettre aux enfants du monde entier de mettre leurs savoirs et leurs cultures en partage grâce à l'outil informatique. La participation d'écoles françaises et étrangères est fidélisée sur le site par l'intervention d'une coordinatrice pédagogique Mosaïque du Monde qui offre un suivi personnalisé et de multiples outils pédagogiques.

Quelle philosophie est au centre de votre action et quels en sont les objectifs ?

Mosaïque du Monde a pour ambition de promouvoir le dialogue des cultures en donnant les moyens d'un échange multilatéral via les nouveaux médias et les autoroutes de l'information et par la diffusion de l'enseignement du et en français.

L'Objectif Général est de :

- Raccorder des établissements pilotes dans les pays les plus défavorisés du Sud,
- Impliquer l'ensemble des partenaires locaux (Education nationale, acteurs de l'éducation et des nouvelles technologies, parents d'élèves, etc.) afin de sensibiliser la société civile à l'arrivée de l'outil Internet dans la communauté,
- Apprendre aux enseignants à intégrer l'outil multimédia dans la démarche pédagogique. Leur donner les outils pour organiser l'échange autour d'ateliers en classes et dynamiser les correspondances avec des pays tiers. Inciter à l'échange multilatéral Nord-Sud mais aussi Sud-Sud.

La Philosophie étant de :

- Permettre aux écoles, la découverte de l'autre par le dialogue des cultures. Donner aux enseignants, où qu'ils soient, les outils pour ouvrir leurs élèves au monde,
- Sensibiliser dans les pays du Nord les parents, les enseignants et les élèves à la vie et à la culture des populations du Sud dans le but de créer une réelle solidarité,

- Permettre au Sud l'appropriation des savoirs et des méthodes pédagogiques nouvelles grâce à ce mode d'accès à l'information,
 - Développer les échanges multilatéraux et/ ou bilatéraux, créer des cyber-jumelages. Impliquer les ressources locales dans l'échange
- Quel est aujourd'hui l'étendue de votre réseau et quels critères vous ont conduit à choisir les pays dans lesquels vous êtes aujourd'hui présents ?**

Mosaïque du Monde est présente dans les pays suivants : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Cameroun, Haïti, Madagascar, Jordanie, Liban, Maroc et Algérie. Des établissements du Canada, de Belgique, de Suisse, d'Italie, du Mali, du Burkina Faso participent aux échanges.

Pour ce qui est du choix des pays dans lesquels nous sommes présents, il s'agissait au départ de nous implanter dans des pays de la Francophonie, travaillant avec des écoles primaires, la langue était un facteur de facilitation des échanges. Au fur et à mesure, les projets furent aussi des commandes d'Institutions, comme en Haïti, de Fondations privées, comme en Angola ou de collectivités locales (Alger, Annaba).

Quelles sont vos relations avec les autorités locales dans ces pays ?

Elles sont systématiquement très bonnes dans la mesure où nous préparons les projets en collaboration avec elles. Que ce soit les ministères de l'éducation nationale, les collectivités locales ou des associations locales, nous les intégrons dès le début de la rédaction des dossiers afin de les impliquer et de construire avec eux les projets. Les autorités locales s'investissent alors soit financièrement soit en prenant en charge les travaux de gros œuvres ou les moyens humains.

Ainsi il n'est pas rare que nous ayons à notre disposition du personnel pour la gestion et l'animation des espaces, c'est le cas par exemple au Togo où le Ministère de l'Education nationale a détaché un enseignant qui a en charge l'accueil et la formation des élèves, enseignants et directeurs d'école. Cela permet à moyen terme de diffuser le projet sur d'autres établissements, puisque l'acquisition de matériel informatique est de moins en moins une difficulté, les prix chutant et les parcs des entreprises étant changés régulièrement.

Quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez sur le terrain ou dans la préparation de vos actions ?

Les problèmes rencontrés sont souvent dus, par expérience, à une non implication des partenaires et / ou à une mauvaise définition des rôles de chacun. Pour y remédier, il est envisagé plusieurs opérations :

Sensibilisation de l'ensemble des partenaires de la société civile,

Création d'un comité de pilotage multipartite qui assure une gestion transparente du projet,

Prise en compte des réalités de terrain, coût d'accès à la salle, des transports, etc.

Pour les formations, la création de poste d'animateur informatique assure un compte rendu d'activité hebdomadaire. La validation par le comité de pilotage permet alors de garantir une politique rationnelle en accord avec les objectifs pédagogiques et sociaux.

Quelles sont vos réalisations de référence et quel est votre calendrier d'actions à venir ?

La plus prestigieuse de nos réalisations restera sûrement la création de la Médiathèque de la Reine Rania, à Amman en Jordanie, sur une commande du Cabinet de la Reine et de la Fondation hachette Lagardère. Mais la plus grande réussite est de voir que les centres montés avec beaucoup moins de moyens il y a cinq ans continuent de fonctionner et même de s'étendre puisque comme à Haïti, de nombreux établissements profitant des formations offertes dans l'école pilote ont aujourd'hui rejoint le réseau.

Fin 2003, pour réfléchir sur nos réalisations et sur l'apport des nouvelles technologies dans l'enseignement du français, nous avons organisé, à l'Université Senghor et à la Bibliothéca

Alexandrina, des Assises. Ce fut l'occasion de réunir des enseignants et des chercheurs d'une quinzaine de pays différents afin de présenter les différentes actions et projets menés et de créer des synergies entre elles.

En association avec une autre association, Omar Le Chéri, nous avons obtenu un nouveau financement du Fonds francophone des Inforoutes, ainsi, cette année, nous organisons des sessions de formation à l'intégration des nouvelles technologies en Egypte, au Maroc et au Gabon où nous mettrons en place un espace informatique pilote pour l'accueil des enseignants et de leurs élèves.

Nous travaillons aussi, avec le soutien de la Ville de Paris, à la création d'un journal collaboratif qui mettra en valeur les différentes cultures qui font Paris. Ainsi, des établissements seront mis en binôme et travailleront avec l'aide de médiateurs sur les relations des diasporas et de leurs pays d'origines vus par les enfants. La Cité des Sciences de la Villette, comme d'autres associations travaillant sur les primo arrivants sont partenaires de cette action.

Comment financez-vous votre action et quels sont vos partenaires ?

Nous bénéficions de deux emplois jeunes pour le bureau de Paris, ainsi, une responsable pédagogique et une webmestre sont salariées de l'association. Le Ministère de l'Education Nationale finance quant à lui le développement de la plate forme pédagogique. Pour ce qui est de la création de points d'accès ou pour la formation, nous travaillons essentiellement sur projet, nous appuyant alors sur les différents fonds de coopération des organismes publics comme le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie ou des collectivités locales comme ce fut le cas à Alger. MoM a ainsi bénéficié d'un soutien du Fonds francophone des inforoutes pour la mise en place de centres scolaires au Bénin, au Cameroun et à Madagascar.

D'autres partenaires privés ont aussi apporté leur soutien financier à l'association comme la Fondation Hachette ou France Telecom, ou un soutien matériel dans la fourniture de solutions logicielles (Microsoft), d'ordinateurs ou de climatiseurs (sociétés locales).

Enfin, les différents centres jouissent de l'appui technique de l'Agence Universitaire de la Francophonie qui a créé des Campus numériques dans de nombreux pays du Sud. Elle est souvent la garantie de pérennité des centres que nous créons. Je souligne que l'adhésion, la participation et tout les services que nous offrons sont entièrement gratuits pour les écoles.

Pour nos lecteurs qui seraient intéressés par votre engagement, comment pourraient-ils s'impliquer ?

Mosaïque du Monde recherche toujours des compétences, que ce soit dans l'accompagnement des écoles, au nord comme au sud, dans l'appui technique ou dans la rédaction de documents pédagogiques. Nous envoyons ainsi régulièrement des étudiants ou bénévoles auprès des établissements, soit pour des formations complémentaires, soit pour un accompagnement des enseignants dans leurs travaux. Les personnes qui partent pour Mosaïque du Monde sont logées et défrayées par l'association, en général ce sont des missions de trois mois. Il reste à leur charge le transport.

Pour finir, avez-vous un message particulier à faire passer au lectorat de Grioo ?

Nous espérons les accueillir sur le site de Mosaïque du Monde, et que leurs enfants, leurs écoles rejoindront la mosaïque, y apporteront leur pierre.

Grioo vous remercie.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site Internet de Mosaïque du Monde :

www.mosaiquedumonde.org

Ou les contacter directement en écrivant à l'adresse :

30 rue au Maire

75003 PARIS

Ou par e-mail : info@mosaiquedumonde.org

Ou encore par téléphone au 01 44 61 73 85.

ANNEXE 4

Educapôle

2001-2002

Réseau Pédagogique de l'établissement.

L'ensemble des salles informatiques sont en réseau (CDI, Educapôle, IESP, SMS, STT et SVT) et reliées au serveur Educapôle. Il est possible de :

- Partager des ressources (pages internet, fichiers word, etc...)
- De définir des espaces publics ou privés accessibles de tous les postes.
- D'accéder aux ressources documentaires mises sur l'INTRANET du lycée (exemple : cdrom le monde, BCDI...)

L'établissement a été également retenu comme site expérimental pour la Banque de Programme et de Services (BPS) et dispose d'un crédit de 50 heures de vidéo pour l'année. Il est possible de visualiser les programmes vidéo dans la salle audiovisuelle du CDI.

Le site pour consulter le catalogue de la cinquième est : <http://lacinquieme.fr>

Equipement

Il existe 9 salles informatiques reliées au serveur (environ 170PC) dont :

1. Salle Educapôle :

- 15PC Multimedia avec : Smarsuite Millenium, Word 97, Excel 97, Powerpoint 97, Internet Explorer4, Netscape, Accès à Internet, LOGICARTE, Wincarto.
- 1 scanner
- 1 tablette à rétro projection couleur

2. Centre de Documentation et d'Information :

- 1PC Multimédia (BCDI saisie, Internet Explorer 4 pour Internet)
- 3PC Pentium Multimédia (BCDI consultation, CDROM, Internet Explorer 4 pour l'Intranet)
- 2PC Bureautique (Word 2)
- 1 imprimante Laser
- 1 Appareil photo Numérique, 1 Caméscope Numérique.

Fonctionnement

Pour les professeurs :

Un « compte utilisateur », un mot de passe et un « cahier utilisateur du réseau » seront remis à chaque professeur à la rentrée scolaire. Ce mot de passe permettra d'utiliser les ordinateurs de la salle Educapôle. Les nouveaux professeurs désirant une boîte aux lettres électronique devront en faire la demande au rectorat conformément aux instructions fournies dans le cahier utilisateur.

Pour les élèves :

Les élèves peuvent accéder à la salle éducapôle tous les jours de la semaine :

- lorsqu'il n'y a pas cours avec un professeur dans la salle éducapôle.
- Lorsqu'un aide éducateur est présent dans la salle.

Les élèves devront utiliser leur mot de passe personnel. Les élèves n'ayant pas de mot de passe se connecteront sur les stations ouvertes par les aides éducateurs.

En classe dédoublée :

La salle éducapôle doit être réservée au préalable par les professeurs. Le planning de réservation se situe en salle des professeurs non fumeurs.

Les aides éducateurs ne peuvent fournir qu'une aide technique sur l'utilisation des logiciels et du matériel. Ils ne peuvent pas se retrouver seul en situation de cours avec les élèves (conformément aux instructions ministérielles).

Site web du Lycée Cassini

Le site WEB du lycée Cassini met à la disposition des enseignants et des élèves des espaces d'expression (expositions On Line, présentation des filières, présentation des options...). Une aide technique pourra être fournie pour tout projet d'édition sur le site de l'établissement :

<http://www.ac-amiens.fr/lycée60/cassini/>

Entretien avec Charles Bauer, président du Conseil Régional de Picardie

« Avec Educapôle, les nouvelles technologies de l'information et de la communication se mettent au service de la formation des hommes »

Charles Baur est Président du conseil régional de Picardie depuis 1994 et conseiller municipal de Saint-Quentin.

Pouvez vous nous dire ce qu'est le projet EDUCAPOLE, initié par la région Picardie ?

Educapôle est un projet en 1995 par le conseil régional de Picardie dans le but de développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la formation. Il associe la Région et l'Etat et est inscrit au Contrat de Plan. Il s'est fixé pour objectif « l'amélioration des résultats des systèmes éducatifs, tant en formation secondaire et universitaire qu'en formation continue ».

Educapôle a été labellisé « expérimentation d'intérêt public » en 1995 dans le cadre de l'appel à proposition « Autoroutes de l'information ». Ce projet a permis la mise en réseau et

l'équipement de l'ensemble des établissements de formation (lycées, centre de formation, pôles universitaires) de la région Picardie ; Soit 150 établissements au total.

Concrètement, qu'entendez vous par « lycée relié à Internet » ?

Chaque lycée est aujourd'hui doté d'un réseau local comprenant au moins une salle multimédia possédant huit postes et un serveur (souvent beaucoup plus en fonction du projet d'établissement), relié à l'Internet via le réseau régional de télécommunications. Dès 1998, 10 lycées de la Région ont été câblés de manières ambitieuse à titre expérimental (en moyenne 200 prises par établissement). Ces expériences, qui permettent de donner à chaque élève son compte informatique qu'il peut retrouver sur chaque machine de l'établissement permettent aujourd'hui d'envisager l'installation d'un réseau unique pour chaque lycée connectant l'ensemble de ses stations multimédia au réseau.

Depuis 3ans plus de 7000 ordinateurs ont été installés sur l'ensemble des établissements publics et privés sous tutelle de la région .L'achat a été préféré à la location, les ordinateurs bénéficiant ainsi de la garantie constructeur pour trois ans. En partenariat avec le rectorat un dispositif de maintenance à distance et d'échange standard des ordinateurs défectueux a été conçu pour couvrir la période de sortie de garantie. En cas d'incident technique un numéro vert est à la disposition des enseignants, les problèmes les plus courants étant traités par un correspondant local, désigné au sein des professeurs de chaque lycée. Tout doit en effet, être mis en place pour que l'introduction des TICE dans le système scolaire soit la plus simple possible pour les utilisateurs.

Cette relative avancée dans la diffusion de TICE, permet de lancer d'autres expériences qui ont notamment à voir avec la diffusion dans les pratiques extérieures à l'établissement scolaire. C'est ainsi, qu'à la rentrée dernière a été lancée l'opération « cartables numériques en Picardie ».

Dans un lycée d'Amiens et un de Laon, 70 élèves et une dizaines d'enseignants d'une classe de bac pro et de BTS « commerce » ont été équipés d'ordinateurs portables. L'objectif est que ces élèves soient habitués dès le lycée aux outils qu'ils utiliseront demain au quotidien dans leur vie professionnelle. Des ressources pédagogiques multimédias, tels des dictionnaires comme le Robert électronique, Harrap's et l'encyclopédie Kleio sont installés sur chaque portable. Les salles de cours ont été spécialement emménagées et câblées. Les lycéens peuvent ainsi sauvegardés leurs travaux sur le serveur de l'établissement.

Cette expérience se caractérise en ce qu'elle permet non seulement de consulter des ressources « on et off line » mais aussi de réaliser des exercices. En somme, elle réunit les qualités du livre et du cahier dans un même outil. Elle donnera lieu à des formations spécifiques réalisées par L'IUFM et sera évaluée par le pôle Nouvelles Technologies Educatives de l'université de Picardie Jules Verne.

Quelle action menez-vous pour favoriser le développement des usages et des contenus ?

Le conseil régional n'a pas vocation à se substituer aux enseignants dans ce domaine. Il leur a en revanche fourni tous les outils nécessaires à l'élaboration de leur projet pédagogique. Des séminaires de trois jours de formation ont ainsi été proposés à tous les enseignants pour les aider à mieux appréhender les usages de NTIC en milieu éducatif.

Chaque établissement est par ailleurs doté de CD-ROM éducatifs et d'un accès à des ressources en ligne payantes. De n'importe quelle salle du lycée un enseignant peut interroger un site Internet ou la banque de CD-ROM installée dans la salle multimédia.

Parmi ces ressources en ligne, 23 lycées ont été équipés afin de recevoir la BPS, Banque de Programme et de Service de la cinquième. L'abonnement, lui aussi financé par la Région, à ce service public de vidéo à la demande, permet de dégager l'enseignement de contraintes techniques, juridiques ou de classement afin de se recentrer sur son cours de métier : la pédagogie et l'enseignement. L'utilisation plus facile de l'audio-visuel lui permet d'animer son cours et d'intéresser de nombreux élèves.

En décembre, un « tour » de Picardie, organisé par la BPS avec le conseil régional présentera aux enseignants le mode d'emploi du service et répondra à leurs questions. Au début de l'année 2001, une évaluation permettra de tirer les leçons de cette expérimentation avant d'envisager son extension, voire sa généralisation.

Le travail collaboratif (intranet sous Lotus Note) est enfin testé pour une quarantaine d'établissements, ce qui constitue une des spécificités du projet Educapôle.

Comment s'articule l'action du conseil régional de Picardie en matière de TICE* par rapport à celles des autres acteurs : Académie, départements et communes ?

La région s'occupe évidemment avant tout des lycées et des établissements de formations professionnelles, qui sont, de par les lois de décentralisation, seuls de son domaine de compétence. Elle aide cependant tous ceux qui ont des projets intéressants dans le domaines de TICE et le rectorat est associé à tous les projets régionaux dans le domaine éducatif. Elle finance ainsi l'acquisition de CD-ROM pour les projets pédagogiques intéressants alors que ceux-ci sont théoriquement à la charge de l'éducation nationale.

Les NTIC ont par ailleurs un rôle clé en matière d'aménagement du territoire et d'accès au savoir. C'est ce qui a conduit le conseil régional à financer parallèlement des points multimédias répartis sur tout le territoire régional. Chacun des 41 pays couvrant le territoire picard va ainsi bénéficier d'un espace multimédia dans le cadre du programme Picardie en ligne. Ces espaces sont évidemment accessibles aux élèves des écoles primaires et secondaires mais également à l'ensemble de la population picarde. La région finance les investissements matériels et participe à une partie du fonctionnement.

Travaillez vous sur un projet de réseau haut débit régional ?

Jusqu'à aujourd'hui, le conseil régional de Picardie s'est intéressé essentiellement aux usages et a donc utilisé l'existant en matière de réseaux. Aussi le réseau éducatif de Picardie repose-t-il aujourd'hui sur RENATER pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et sur des liaisons NUMERIS pour les autres établissements. Nous ne souhaitons pas travailler seuls sur le sujet des réseaux de télécommunications à hauts débits. Des groupes de travail ont donc dû être organisés avec les trois conseils généraux pour faire des propositions.

Propos recueillis par Olivier Devillers, FTPress.

CyberEcole, octobre 2000

ANNEXE 5

HISTORIQUE DE L'ECOLE BERNARD CANUT

- En Janvier 1902, une Ecole des filles fut ouverte à Ambohijatovo.
- En Avril 1904, elle est transférée à Faravohitra.
- Ensuite, elle est dénommée « Ecole Primaire Européenne Mixte de Faravohitra »
- Par Arrêté n°967 bis du 6 Juin 1949, l'Ecole prend le nom de « Ecole Bernard Canut » en souvenir de Monsieur Bernard Canut Instituteur, Officier aviateur, engagé volontaire, mort pour la libération de la France le 06 Juin 1944.
- Par décision n°1613 PR/TANA, est nommé en qualité de Premier Directeur Malgache, Monsieur Bernard Instituteur de 2^{ème} Classe 3^{ème} Echelon Catégorie B et y a pris son service le 23 Octobre 1972.

A partir de cette période, l'Ecole conventionnée Bernard Canut est devenue S.F.F Bernard Canut, Ecole d'expression entièrement malagasy pour répondre au but visé par la grève générale du 13 Mai 1972 sous le gouvernement du Général Ramanantsoa.

- Par décision n°200 PR/TANA du 28 Janvier 1976, Monsieur RAZAFINDRAMANANA Jean Clin instituteur de 2^{ème} Classe 3^{ème} Echelon Catégorie B est affecté à la S.F.F Bernard Canut en qualité de Directeur (2^{ème} Directeur Malgache).

Prise de service le 06 Février 1976. Cessation de service : Novembre 1992

- En remplacement de Monsieur RAZAFINDRAMANANA Jean Clin, admis à la retraite, et nommée la Première Directrice Malgache, Madame RASOLOARISOA Marie Jacqueline, Institutrice Principale de Classe Exceptionnelle par décision n°1803 FAR/ANT, et à ce jour.

L'Ecole n'ayant pas vécu en vase clos, les Enseignants ayant donné le maximum pour obtenir de meilleurs résultats, les Diplômes et Pris obtenu sont les fruits des efforts fournis.

DIPLOME ET PRIX

- 1- Diplôme Sekoly mendrika FANKASITRAHANA natolotry ny faritanim-pampianarana sy ny Faritanin'Antananarivo « Journée de l'Enfant Africain » 18 Juin 1994.
- 2- Vingt et un bandes dessinées « ARATRA » offert par la JIRAMA en Février 1995.
- 3- Quatre lambahoany, un malabary, un chapeau Antandroy obtenu par des élèves de 7^{ème} en Juin 1995 à l'occasion de la Journée Mondial de l'Environnement.
- 4- Visite d'une journée à Andasibe pour l'élève méritant RAHERIMAMONJY Sitraka (8^{ème} B) en Juin 1996 à l'occasion du mois de l'Enfance.
- 5- Au mois de Novembre 1996, 85 élèves ont obtenus un (1) T shirt chacun de la RTA (concours portrait d'un Président de la République Malgaches).
- 6- Certificat d'appréciation délivré par l'UNICEF pour son succès au CEPE 1995-1996 du 20 Novembre 1996.

- 7- Le Mardi 17 Février 1998, l'équipe audiovisuelle du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base composée de Madame le Responsable, l'Attaché de Presse, quelques journalistes, un caméraman et un opérateur, a effectué une visite à l'Ecole dans le but d'interviewer la Directrice sur la façon dont elle gère son entreprise (l'Ecole). Cette interview a été réalisée dans le cadre de la Célébration de la Journée Mondiale de la Femme (8 Mars 1998) ayant pour thème « FEMME EDUCATRICE ».
- 8- A l'occasion des journées des Ecoles 19-20 Février 1998. Cinquante et un (51) concurrents (51 Ecoles) ont participé à un concours éliminatoire de « Question pour des jeunes champions » à la CISCO d'Antananarivo Renivohitra le 04 Février 1998. RAKOTOARISOA Finiavana Richard 7^{ème}A a obtenu la 2^{ème} place sur 05 sélectionnés pour la Finale.
Le 19 Février 1998 à l'Alliance Française d'Andavamamba, il a été primé à la Finale et à obtenu le trophée « Question pour des jeunes champions » des Ecoles Primaire Publiques et Privées d'Antananarivo Renivohitra.
- 9- Lors de la Fêtes de la Rentrée 1999-2000 célébrée au Stade de Mahamasina le Jeudi 28 Octobre 1999, a été annoncé officiellement que l'Ecole Bernard Canut a obtenu le Premier Prix des Ecoles Publiques méritantes d' Antananarivo Ville (Meilleur Pourcentage d'Admission à l'Examen du CEPE).
Quatre enseignantes titulaires des classes suivantes : 7^{ème}D, 9^{ème}B, 10^{ème}B et 11^{ème}A ; Année Scolaire 1998-1999 ont aussi été primées pour meilleur Pourcentage (Passage de classe).

L'Ecole ne s'est pas contenté uniquement des résultats scolaires, elle a aussi réalisé une ouverture auprès de différentes Associations telles que :

I. En collaboration avec :

- La Présidence du Fokotany Faravohitra Ambony.
- Le Président de la Délégation spécial Firaiana I.
- Le Président de la Délégation spécial Fivondronana Antananarivo Renivohitra.
- Monsieur ANDRIAMAHOLISON Richard (Député de Madagascar), l'Ecole a pu obtenir le bitumage de la cour de récréation qui est devenu boueuse et poussiéreuse en Octobre 1994.
- La WWF a offert des fascicules, des cahiers et des livres pour la distribution des prix qui est s'est tenue à l'Ecole en Octobre 1994.

II. La JIRAMA a gracieusement offert vingt et un (21) bandes dessinées intitulées « Aratra » pour la Bibliothèque de l'Ecole au mois de Février 1995.

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement, l'O.N.E a choisi l'Ecole Bernard Canut pour désigner 06 élèves méritants de la classes de 7^{ème} afin de participé à un petit sketch et à l'interview de plusieurs personnalités dont le Directeur Général de l'O.N.E au mois de Juin 1995 au Parc National de Tsimbazaza.

III. Le Directeur Général de l'ANGAP a offert une visite d'une journée au Parc National d'Andasibe à l'élève RAHERIMAMONJY Sitraka (8^{ème}B) accompagné de Madame la Directrice au mois de Juillet 1996 (à l'occasion du mois de l'Enfance).

IV. Des élèves de 8^{ème} et 7^{ème} ont participés au Championnat Régional d'Orthographe de l'Océan Indien :

- Mars 1996 : deux élèves de la classe 7^{ème}D ont pris part à la demi finale
- 1997 : tous les élèves ont été éliminés.

L'équipe féminine de basket est arrivée en demi finale dans le tournoi éliminatoire interscolaire d'Antananarivo Renivohitra, mois de Mars 1996 (Championnat Provincial). Elle a été battue au score par l'équipe de l'E.P.P Antanjombe.

V. Le 07 Mai 1998, l'Association Internationale des Gedeons a distribué des Nouveaux Testaments à tous les élèves de la classe de 7^{ème} (120 élèves environ) et à tout le Personnel de l'Etablissement.

Cet historique ne s'arrête pas là car la vie de l'Ecole continue, nous espérons toujours aller de l'avant et obtenir des résultats meilleurs à chaque année scolaire.

ANNEXE 6

Journée internationale de la langue maternelle

1.2 - Mise en œuvre d'une politique linguistique mondiale fondée sur le plurilinguisme¹

La Conférence générale,

Reconnaissant la nécessité d'améliorer la compréhension et la communication entre les peuples,

Reconnaissant également qu'il est d'une grande importance de sauvegarder le patrimoine linguistique et culturel de l'humanité et de favoriser le rayonnement de chacune des cultures et des langues qui en sont l'expression,

Considérant le péril qui menace aujourd'hui la diversité linguistique en raison de la mondialisation de la communication et des tendances à l'utilisation d'une langue unique, avec les risques de marginalisation des autres langues majeures du monde, voire de disparition des langues de moindre diffusion, y compris des langues régionales,

Considérant également que l'éducation de la jeunesse, partout dans le monde, implique une sensibilisation au dialogue entre les cultures, source de tolérance et de respect mutuel,

Considérant en outre que des progrès notables ont été accomplis dans les dernières décennies par les sciences du langage, mais qu'il n'a pas été tenu suffisamment compte des extraordinaires capacités des enfants à reproduire les sons à l'âge des "périodes sensibles",

Prenant acte de ce que les aptitudes du jeune enfant à assimiler la phonétique et la grammaire sont scientifiquement confirmées,

Considérant que ces aptitudes permettent d'acquérir dans le jeune âge une capacité de communication réelle, passive et active, dans deux langues au moins, quelles qu'elles soient,

Consciente que l'accès démocratique au savoir passe par la maîtrise de plusieurs langues et que favoriser un tel accès à tous est un devoir au moment où se développe dans de nombreux pays un enseignement privé des langues, coûteux et élitiste,

Ayant à l'esprit les résolutions adoptées en faveur de l'éducation bilingue à ses 18e et 19e sessions (1974 et 1976),

Prenant en compte la création par le Conseil exécutif, en octobre 1998, du Comité consultatif pour le pluralisme linguistique et l'enseignement plurilingue, et la création par le Directeur général, en 1998, de la Division des langues, au sein du Secteur de l'éducation,

1 Recommande aux Etats membres :

(a) de créer les conditions de la création d'un environnement social, intellectuel et médiatique à caractère international, en vue de favoriser le plurilinguisme ;

(b) de promouvoir à travers une éducation plurilingue un accès démocratique au savoir pour tous les citoyens, quelle que soit leur langue maternelle et de construire le plurilinguisme ; les stratégies permettant d'atteindre ces objectifs pourraient inclure :

1. l'acquisition précoce (jardin d'enfants, école maternelle), en plus de la langue maternelle, d'une seconde langue, choisie parmi plusieurs options ;

2. la poursuite de l'apprentissage de cette seconde langue dans l'enseignement primaire, selon l'approche véhiculaire, c'est-à-dire en utilisant deux langues pour l'acquisition de connaissances tout au long du cursus scolaire et jusqu'à l'université ;

3. l'apprentissage intensif et transdisciplinaire d'au moins une troisième langue vivante dans l'enseignement secondaire, de telle façon qu'en fin de scolarité l'élève puisse s'exprimer en trois langues - ce qui devrait constituer l'éventail normal des connaissances linguistiques pratiques au XXIe siècle ;

4. une évaluation des diplômes de fin d'études secondaires en vue de favoriser une maîtrise des langues vivantes qui permette la communication et la compréhension ;

5. un échange international d'instituteurs et de professeurs du secondaire qui offre à ceux-ci un cadre légal pour aller enseigner leurs disciplines dans les écoles des autres pays, en utilisant leur propre langue et en permettant ainsi aux élèves d'acquérir des connaissances tout en apprenant cette langue ;

6. la prise en compte dans l'éducation, la formation professionnelle et les entreprises du réservoir de compétences linguistiques que représentent les langues régionales, les langues minoritaires là où elles existent et les langues d'origine des migrants ;

7. la mise à disposition des enseignants et des autorités éducatives d'un réseau informatique, ainsi que d'une banque de données, facilitant les échanges d'informations et d'expériences ;

8. de mettre en place un comité national et/ou régional d'étude et d'élaboration de propositions sur le plurilinguisme, afin d'ouvrir le nécessaire dialogue entre les représentants de toutes les professions et de toutes les disciplines pour leur permettre de dégager les grandes lignes d'une éducation linguistique adaptée à chaque pays, mais aussi propre à faciliter la communication internationale, préservant le riche et inaliénable patrimoine linguistique et culturel de l'humanité ;

(c) de favoriser l'étude des langues des grandes civilisations anciennes et modernes, afin de sauvegarder et promouvoir les enseignements littéraires ;

2 Invite le Directeur général à saisir de cette question le Comité consultatif pour le pluralisme linguistique et l'enseignement plurilingue.

37 Projet de recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberespace¹

La Conférence générale,

Ayant examiné le rapport que, conformément à sa résolution 29 C/36, le Directeur général lui a présenté sur la mise en œuvre d'activités relatives aux aspects éthiques, juridiques et sociétaux du cyberespace,

Prenant note des résultats des activités consacrées par l'Organisation à la promotion et à l'usage du multilinguisme et à l'accès universel au cyberespace, telles que rapportées dans le document 30 C/31,

Prenant note également de ce que le Directeur général a constitué un Comité consultatif pour le pluralisme linguistique et l'éducation multilingue, conformément à sa résolution 29 C/38 (par. 2.B (b)),

Reconnaissant l'importance du multilinguisme pour la promotion de l'accès universel à l'information, en particulier à celle tombant dans le domaine public, Reconnaissant également l'importance du multilinguisme pour la promotion du pluralisme culturel sur les

réseaux d'information mondiaux,

1. Réaffirme sa conviction que l'UNESCO devrait jouer un rôle international moteur dans la promotion de l'accès à l'information appartenant au domaine public, en particulier en encourageant le multilinguisme et la diversité culturelle sur les réseaux d'information mondiaux ;
2. Invite les Etats membres, les organisations non gouvernementales, la communauté intellectuelle mondiale et les institutions scientifiques concernées à appuyer le développement du multilinguisme et de la diversité culturelle sur les réseaux d'information mondiaux et à y contribuer activement en facilitant le libre accès universel à l'information appartenant au domaine public ;
3. Invite les Etats membres à approuver, dans cette optique, la nouvelle stratégie proposée, "Initiative B@bel", décrite dans ses grandes lignes au paragraphe 14 du document 30 C/31 ;
4. Invite le Directeur général, après consultation du Comité consultatif pour le pluralisme linguistique et l'éducation multilingue, à présenter pour approbation au Conseil exécutif, à sa 159e session, la liste des premiers projets s'inscrivant dans ce cadre ;
5. Invite également le Directeur général à prendre mesures concrètes énoncées ci-après, afin de promouvoir le multilinguisme et la diversité culturelle sur les réseaux d'information mondiaux :
 1. renforcer les activités visant à rendre librement accessible sur les réseaux d'information mondiaux le patrimoine culturel du domaine public conservé dans les musées, les bibliothèques et les services d'archives ;
 2. appuyer la formulation de politiques et principes nationaux et internationaux qui encouragent tous les Etats membres à promouvoir la mise au point et l'utilisation d'outils de traduction et de terminologie pour améliorer l'interopérabilité ;
 3. encourager la diffusion des ressources intéressant le pluralisme linguistique sur les réseaux mondiaux, notamment en renforçant l'Observatoire international de la société de l'information créé à l'UNESCO ;
 4. poursuivre les consultations avec les Etats membres et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales compétentes en vue de resserrer la coopération relative aux droits linguistiques, au respect de la diversité linguistique et à la multiplication des ressources électroniques multilingues sur les réseaux d'information mondiaux ;

Invite en outre le Directeur général à lui présenter, à sa 31e session, un rapport sur la mise en œuvre des mesures susmentionnées ainsi qu'un projet de recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace

ANNEXE 7

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N°2004 – 004 DU 26 JUILLET 2004
Portant orientation général du Système d'Education,
d'Enseignement et de Formation à Madagascar

L'Assemblée National et le Sénat ont adopté en leur séance respective en date du 19 Décembre 2003 et du 09 Juin 2004.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Décision n°08 – HCC/D3 du 14 Juillet 2004 de la Haut Cours Constitutionnelle ;

Promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE PREMIER
PRINCIPES FONDAMENTEAUX
Section 1
Droit à l'éducation et à la formation

Article premier – L'éducation est une priorité nationale absolue, et l'enseignement est obligatoire à partir de l'age de six ans.

Art 2- La République de Madagascar, conformément aux droits de devoirs économiques, sociaux et culturels énoncés dans la Constitution, et fidèle aux engagements internationaux du peuple malagasy, reconnaît à toute personne – enfant, adolescent, et adulte – le droit à l'éducation, à l'enseignement et à la formation.

Art 3- L'Etat s'engage à instaurer un système d'éducation, d'enseignement et de formation capable d'assurer l'épanouissement intellectuel, physique, moral, civique et artistique de chaque individu.

Certaines valeurs culturelles spécifiques au pays, telles que les notions « aina », de « fanahy maha-olona », de « hasina » ou de « fihavanana » doivent être prises en considération.

Art 4- L'éducation, l'enseignement et la formation malagasy doivent préparer l'individu à une vie active intégré dans le développement social, économique et culturel du pays.

Pour la réalisation de cet objectif, ils doivent notamment :

-cultiver le goût de l'effort ;

-développer l'esprit d'entreprise et de compétition, le souci de l'efficacité, le sens de la communication, la recherche de l'excellence dans le résultat ; et

-parvenir à produire des citoyen suffisamment instruis et aptes à assurer l'exploitation rationnelle des richesses naturelles potentielles, afin de hisser notre Pays au rang des Nations les plus développés, tout en conservant sa légendaire.

Section 2
Pouvoirs et Compétences de l'Etat

Art 5- L'Etat garantit à toute personne, dans les conditions définies par voie réglementaire, respect et le bénéfice de ses droits à l'éducation, à l'enseignement et à la formation.

Art 6- Les Ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation définissent et mettent en œuvre à travers un contrat de résultats, la politique national en matière d'éducation, d'enseignement et de formation, adopté en Conseil de Gouvernement. Les modes de relation entre les Ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation et les autres départements ministériels sont définis par voie réglementaire.

Art 7- Après les concertation d'usage, tant entre les département ministériels qu'avec les partenaires et les usagés, les Ministres chargés de l'éducation de l'enseignement et de la formation, en vu de répondre aux besoins économiques et sociaux se doivent de :

- définir les stratégies et les moyens ;
- assurer en la matière le contrôle des qualifications ;
- délivrer les diplôme et attestent l'équivalence des titres correspondants.

Art 8- Les Ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, après avis motivé du Gouvernement, peuvent prononcer par arrêter, l'interdiction d'exercer à l'encontre de toute personne physique ou moral dont les maintien en activité constituerait un danger pour la santé et la sécurité physique ou morale des enfants, des adolescents ou des adultes, à elle confiés. Le droit de la défense de l'intéresser et garanti devant les instances juridictionnelles compétences.

Section 3 **Pouvoirs et compétences des collectivités territoriales**

Art 9- Les Collectivités Territoriales administrent les affaires éducatives à elles dévolues par la loi.

Après les concertations d'usage avec les partenaires et les acteurs du système d'éducation, d'enseignement et de formation de la collectivité concernée, elles élaborent et mettent en œuvre à travers un contrat de résultat, une stratégie de développement en parfaite conformité avec la politique national d'éducation, d'enseignement et de formation.

Les modes de relation entre les Ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement et de formation et les collectivités territoriales sont définies par voie réglementaire.

Art 10- Les services déconcentrés des Ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement et de formation sont responsables de bon déroulement des actions d'éducation, d'enseignement et de formation relevant de leur juridiction respective. A ce titre, ils en assurent l'appui et le contrôle.

Section 4 **Pouvoirs et compétences des partenaires**

Art 11- L'Etat adopte comme règle dans l'exécution de sa politique d'éducation et de formation, le Partenariat Public – Privée. En conséquence, est reconnu le rôle de partenaire à part entière, aux organismes publics et privés, aux associations intéressées à la promotion et au développement du système d'éducation, d'enseignement et de formation, notamment :

- les familles les organismes familiaux et communautaires.
- les établissements d'enseignement privé ;

- les organisations non gouvernementales et les autres associations volontaires ;
- les institutions de recherches et les opérateurs économiques

Les modes de relation entre les Ministère chargés de l'éducation de l'enseignement et de la formation et les différentes partenaires sont définies par voie réglementaire.

Art 12- Tous les partenaires privés agréés, dans les domaines de l'enseignement, l'éducation et la formation, participe aux missions des Ministère chargés de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Dans le cadre d'une convention suivie d'un contrat de résultat, ils exécutent des tâches précises conformes à la politique nationale de l'éducation.

Les conditions d'attribution ou de retrait de l'agrément sont fixées par voie réglementaire.

Section 5

Des fonctions de l'école et des établissements d'enseignement de formation

Art 13- L'école, les établissements d'enseignement et de formation assurent des fonctions d'éducation, de formation et de qualifications.

Art 14- L'école, les établissements d'enseignement de formation doivent, en collaboration et avec la complémentarité des familles et de la société, veiller à inculquer aux enfants, aux adolescent et aux jeunes les sens de la responsabilité et de l'initiative, ainsi que le respect de bonne mœurs et des règles de bonnes conduites.

En outre, ils sont appelés à :

- développer en eux les sens civique et les valeurs de la citoyenneté ;
- développer la personnalité de l'individu, dans toutes dimensions : physique, affective, psychique, mentale et morale, en garantissant le droit à la construction de sa personne de manière à aiguiser son esprit critique et sa volonté.

Art 15- L'école et les établissements d' et des établissements d'enseignement de formation, veille, dans le cadre de leur fonction d'instruction, à garantir à tout les apprenant, un enseignement et une éducation de qualité qui leur permettent d'acquérir une culture générale et des savoirs théoriques et pratiques, de développer leurs dons et leurs aptitudes à apprendre par eux-mêmes et de s'insérer ainsi dans la société du savoir-faire.

L'école et les établissements d' et des établissements d'enseignement de formation sont appelés essentiellement à donner aux apprenants les moyens :

- de maîtriser la langue malagasy, de par son statut de langue maternelle et nationale ;

-de maîtriser deux langues étrangères au moins.

Ils doivent par ailleurs s'attacher :

- à développer les différentes formes d'intelligence sensible, pratique et abstraite,
- à développer les capacités de communication des élèves et l'usage des différentes formes d'expression : langagière, artistique, symbolique et corporelle ;

-à leur assurer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication et à les doter de la capacité d'en faire usage dans tous les domaines ;

-à les préparer à faire face à l'avenir de façon à être en mesure de s'adapter aux changements et d'y contribuer positivement avec détermination.

Art 16- L'école et les établissements d'enseignement et de formation veille, dans le cadre de leur fonction de qualification, à développer des compétences et de savoir-faire chez les apprenants, en rapport avec leur age et selon le cycle d'études.

Les établissements de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur ont la charge de consolider ces compétences

A cette fin, l'école et les établissement de formation et d'enseignement supérieur, sont appelés à faire acquérir aux apprenants l'aptitude à utiliser le savoir et le savoir-faire acquis pour la recherche de solutions alternatives dans la résolution des problèmes auxquels ils peuvent être confrontés à :

- s'adapter aux changement ;
- prendre des initiatives et à innover ;
- travailler en groupe ;
- apprendre tout au long de leur vie

Section 6

Droits et obligations de l'élève/apprenant

Art 17- L'élève/ apprenant est au centre de l'action éducative et des activités de formation.

Art 18- L'élève/apprenant a droit à une information diversifiée et complète sur tout ce qui a trait à l'orientation scolaire et universitaire afin qu'il puisse choisir en connaissance de cause et avec conviction son parcours scolaire et professionnel.

Art 19- Le personnel de l'éducation et de la formation doit, en s'acquittant de leurs devoirs professionnels, se conformer aux principes d'équipe et d'égalité des chances et établir avec les élèves des rapports fondés sur l'honnêteté, l'objectivité le respect de la personne de l'enfant et du jeune, et de leurs droits.

Art 20- Il est du devoir de l'élève/apprenant de respecter l'enseignant/formateur et tous les membres de la communauté éducative et s'astreindre aux exigences imposées par le respect DU à l'établissement d'éducation et de formation.

Art 21- L'organisation de la vie scolaire, de formation et estudiantine est fixée par voie réglementaire.

Le régime disciplinaire des établissements d'enseignement et de formation est fixé par arrêté des Ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement et de formation.

TITRE II

DE L'ORGANISATION DU SYSTEME, D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Chapitre I

Principe et organisation

Art 22- La mission de l'Etat est d'assurer pour tous les Malgaches une éducation de qualité.

Le secteur de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation comprend :

- l'Education et la Formation Non Formelle ;
- l'Education et la Formation Formelle ;

Art 23- La double cohérence interne et externe, les principes d'unité et de diversité, la garantie de continuité, de complémentarité, d'interdépendance et de synergie, ainsi que le souci de performance et de progrès constants fondent et structurent l'organisation du système d'éducation, d'enseignement et de formation malagasy.

Art 24- Des objectifs et des buts terminaux fixent l'organisation des enseignements et des formations dans les différents niveaux et types d'éducation, d'enseignement et de formation préalablement inventoriés.

Chapitre II

De l'éducation non formelle

Art 25- L'éducation non formelle est constituée de toutes les activités éducatives et de formation assurée en dehors du système éducatif formel.

Elle est destinée à offrir des possibilités d'apprentissage et de formation à tous ceux qui n'ont pas bénéficié des structures du système formel.

Elle doit permettre à des personnes de tous ages d'acquérir les connaissances utiles, les compétences professionnelles, une culture générale et des aptitudes civiques favorisant l'épanouissement de leur personnalité dans la dignité.

Elle doit permettre à tous les citoyens de s'intégrer dans la société où ils vivent, de leur donner les instruments socioculturels nécessaires pour la développer et vivre sans complexe dans toute autre société humaine.

Elle commence dans la famille, et est continuée dans les communautés de base, puis dans les structures adaptées à chaque situation, dans les collectivités territoriales.

Art 26- Education non formelle fait partie intégrante du système éducatif global et l'élève des Ministères ayant en charge des activités d'éducation et de formation.

Art 27- L'éducation non formelle comprend :

- l'Ecole infantile ;
- l'alphabétisation fonctionnelle ;
- l'Education à la citoyenneté et au civisme.

Section 1

L'Ecole infantile

Art 28- L'école infantile comprend :

- les nurseries qui prennent en charge les bébés de zéro à ans ;
- les jardins d'enfants qui s'occupent de la garde des enfants de deux et trois ans ;
- les écoles maternelles assurant l'éducation des enfants de trois à cinq ans.

Art 29- Les nurseries déchargent les parents de leurs bébés pour leur permettre de vaquer en toute confiance à leurs obligations familiales et professionnelles.

Elles ont pour objectifs la sécurité des bébés qui leur sont confiés : hygiène et soins, nourriture, jeux et socialisation.

Art 30- Les jardins d'enfants ont pour vocation l'éveil et la socialisation dans les enfants par des activités sensorielles et motrices, des activités de communication, d'expression orale, des chansons, des dessins et des récitations pour enfants.

Art 31- L'école maternelle est une école à vocation d'éveil et d'ouverture aux activités socialisantes et éducatives préparant au système formel : activités sensori-motrices, activités de communication et d'expression orale, activités scientifiques et technique.

Art 32- Le régime général de l'éducation et de la formation non formelle ainsi que l'organisation de toutes les activités d'éducation et de formation de ce secteur sont fixés par voie de décret.

Section2

L'Alphabétisation fonctionnelle

Art 33- L'alphabétisation fonctionnelle se donne pour objectif de favoriser la mobilisation des acquis en lecteur, écriture et calcul au profil de la vie quotidienne, familiale et communautaire.

Art 34- Des partenaires sociaux – organisations non gouvernementales (ONG), organisations confessionnelles et autre associations- exécutent le programme d’Alphabétisation Fonctionnelle en collaboration étroite avec les Ministères chargés de l’éducation et de la formation, et avec les Collectivités territoriales

Art 35- Tout projet d’alphabétisation fonctionnelle doit se prolonger par la mise en place de programmes post alphabétisation pour la maintenance et la capitalisation des acquis. Il doit contribuer à) la création d’un environnement lettré dans des structures d’apprentissage de proximité aux métiers de base.

Section 3

L’éducation à la citoyenneté et au civisme

Art 36- L’éducation à al citoyenneté et au civisme a pour composant :

- l’éducation citoyenne et patriotique ;
- l’éducation à la vie familiale et communautaire ;
- l’éducation au développement et à l’environnement ;
- l’éducation à l’hygiène et à la santé familiale et villageoise, en particulier la prévention et à la lutte contre le VIH/SIDA.

Art 37- L’éducation à la citoyenneté et au civisme a pour objectifs :

-d’informer, de former et d’encadrer tout citoyen sur ses droits et ses devoirs comme membre d’une famille, d’une village ou d’un quartier, d’une collectivité territoriale, d’une nation ;

-de développer la conscience et le respect des droits et des libertés de l’homme, la pratique de la démocratie et la fierté nationale ;

-de former le citoyen à la sauvegarde et à l’extension de l’environnement et du patrimoine national, tant culturel, matériel qu’immatériel ;

-de compléter et de parfaire ses compétences et ses capacités pour en faire un citoyen poli, honnête, éclairé, responsable et actif.

L’éducation à al citoyenneté et au civisme s’adresse à toutes les personnes de tous âges.

L’Office National de l’Education de Masse et du Civisme en est le faire de lance.

L’application de cet article sera définie par voie de décret.

Chapitre III

De l’éducation formelle

Art 38- L’éducation formelle comprend :

- l’éducation fondamentale ;
- l’enseignement secondaire ;
- la formation technique et professionnelle ;
- l’enseignement supérieur et al formation universitaire.

Section 1

L’éducation fondamentale : Mission – Organisation – Objectifs

Art 39- L’éducation fondamentale est dispensée sur une durée de neuf ans et accueille les enfants à partir de l’âge de six ans.

Art 40- L’éducation fondamentale a pour mission d’instruire les enfants et les jeunes et les initier à des savoirs théoriques et pratiques essentiels à leur intégration positive dans la vie active ou dans l’enseignement secondaire.

Art 41- L’éducation fondamentale comprend deux cycles :

- l'éducation fondamentale du premier cycle (EF1) de CINQ ans ;
- l'éducation fondamentale du second cycle (EF2) de QUATRE ans.

Art 42- L'éducation fondamentale du premier cycle (EF1), dispensée dans les Ecoles Primaires, a pour objectifs spécifiques.

- l'acquisition des compétences clés dans les domaines cognitifs, sensori-moteur et socio actif ;
- l'initiation aux valeurs civique et citoyenneté, et aux exigences du vivre ensemble ;
- la maîtrise de l'environnement technique, temporel et spatial de proximité.

Elle est sanctionnée à la fin du cycle par un certificat.

Art 43- L'éducation fondamentale de deuxième cycle (EF2), dispensée dans les collèges, a pour objectif de :

- renforcer chez l'élèves des compétences utiles dans la vie courante : lire – communiquer oralement et par écrit en langue nationale et à maîtriser deux langues étrangères ;

-faire acquérir les connaissances et les aptitudes requises dans les domaines des mathématiques, des sciences, de la technologie, des sciences humaines, des arts et des sports et ce afin qu'il puisse poursuivre ses études dans le cursus suivants ou qu'il intègre les filières de la formation professionnelle ou s'insérer dans la société. La fin de cycle est sanctionnée par un Brevet.

Art 44- L'organisation de l'éducation fondamentale, la répartition des cours, les programmes et les méthodes d'enseignement, le suivi et l'évaluation de toutes les activités éducatives, le calendrier scolaire, sont définies par voie réglementaire.

Section 2

L'enseignement secondaire

Art 45- L'enseignement secondaire est ouvert aux élèves ayant terminé les cycles fondamentaux.

Art 46- L'enseignement secondaire est d'une durée de trois ans. Il vise à doter l'élève, en plus d'une culture générale solide, d'une formation approfondie qui lui donne la possibilité de poursuivre ses études dans le cycle universitaire soit d'intégrer la formation professionnelle, soit de rentrer dans la vie active.

Art 47- Le baccalauréat est l'examen de fin d'études du secondaire, il permet la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

La fréquentation du secondaire est certifiée par une attestation faisant état du niveau atteint. Le régime général du secondaire, l'organisation de l'action éducative qui est menée, ainsi que l'évaluation par le baccalauréat, sont défini par voie réglementaire

Section 3

La Formation Technique et Professionnelle

Art 48- La Formation Technique et Professionnelle a pour mission de former les jeunes et adultes, selon les besoins réels et évolutifs de l'économie. Elle contribue au développement socioculturel et économique de la famille, de la région et de la nation.

L'économie de marché, le partenariat, l'autonomie, la cohérence et l'excellence technique et professionnelle déterminent les principes généraux de l'organisation et du fonctionnement du dispositif de la Formation Technique et Professionnelle.

Art 49- La formation technique et professionnelle permet à toute personne, jeune ou adulte, individuellement ou en association :

-de favoriser sa promotion social pour l'action aux différents niveaux de cultures professionnelle et de qualifications par le développement de l'apprentissage des métiers de base. (AMB) ;

-d'acquérir des compétences de base technique, technologiques et des compétences spécifiques liées à une filière professionnelle dans une formation initiale ; la formation initiale permet soit de s'insérer sur le marché du travail, soit du poursuivre de la formation professionnalisante correspondant à toute catégories d'emplois définie par les disposition légales et réglementaires en vigueur ;

-de se perfectionner, de s'adapter à l'évolution et au changement des techniques, des technologies aux conditions de travail en vu d'une reconversion ou d'une pré emploi par l'intermédiaire de la formation continue ;

Art 50- Les sous secteurs de la Formation Technique et Professionnelle met en place une structure adéquate en matière de :

-Conseil, concertation pour toute questions de stratégies et de politiques relatives aux développements de la Formation Technique et Professionnelle :

-Elaboration, actualisation, évaluation des curricula conformément à la prévision de la demande social économique :

-Orientation pédagogique et professionnelle et suivi post-formation

Art 51- La structure, la mission, les attributions des centres, établissements, instituts et des groupements d'établissements des formations technique et professionnelle publique et privés, sont définies par voie réglementaire.

Le recrutement, le régime et l'organisation généraux des examens et concours sont définis par voie réglementaire.

La fréquentation des centre et établissements de formation technique et professionnelle est certifiée par une attestation faisant état du nouveau atteint.

L'équivalence des titres délivrée par les centres et les établissements de formation technique et professionnelle est définie par voie réglementaire.

Section 4

De l'Enseignement Supérieur et des Recherches Scientifiques

Art 52- Pour un développement rapide et durable, le pays doit se doter d'un enseignement supérieur moderne, appuyé et alimenté par une recherche performante.

Art 53- Des structures sont mises en place pour :

- anticiper le développement dans tous les secteurs de la vie national ;
- identifier les besoins du pays en ressources humaines ;
- déterminer les formations et les recherches pertinentes ;
- assurer la relève aux niveaux des enseignants-chercheurs.

Elles sont définies par voie réglementaire.

Art 54 –Un processus contractuel entre les institutions d'enseignement supérieur et de recherches et les opérateurs du secteur privé est établi afin de répondre aux besoins du marché de travail et de l'économie.

Art.55 –Pour améliorer l'efficacité interne et externe des établissements d'enseignement supérieur, il est mis en place un système leur permettant de disposer des ressources propres. La participation des bénéficiaires au financement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est encouragée.

La structure, la mission, les attributions des centres, établissements, instituts et des regroupements d'établissement publics et privés d'enseignement supérieur sont définies par voie réglementaire.

TITRE III

DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES

Art. 56 –Les personnes physiques et morales peuvent créer des établissements éducatifs et d'enseignement privés et pouvoir à leurs dépenses après obtention d'une autorisation des autorités chargées de l'éducation enseignement et formation. Les conditions d'octroi de l'autorisation sont fixées par voie réglementaire.

Le propriétaire ainsi que le Directeur effectif d'un établissement éducatif privé doit être de nationalité malagasy sauf autorisation spéciale délivrée par le Ministre responsable.

Le Directeur de l'établissement doit faire partie du personnel enseignant ou du personnel d'encadrement pédagogique.

En outre, il est exigé qu'aucune des deux personnes concernées n'ait fait l'objet d'une condamnation judiciaire pour crime ou pour délit intentionnel.

Art.57-Les établissements d'enseignement privés doivent recruter une partie de leur personnel enseignant à plein temps. La proportion de ces enseignants est fixée par arrêté du Ministre chargé de l'Education qui prend en considération la nécessité de disposer d'un personnel éducatif permanent. Ne peuvent être recrutées pour le travail ou l'enseignement dans les établissements privés des personnes ayant fait l'objet d'une condamnation judiciaire pour crime ou pour délit intentionnel contre des personnes ou des biens.

Art.58- Ces établissements d'enseignement privés sont tenus d'appliquer les programmes officiels en vigueur dans les établissements scolaires d'enseignement public.

Peuvent être créées des établissements éducatifs privés avec des programmes et des régimes d'études particuliers, après autorisation du Ministre chargé de l'Education.

Art.59-Les élèves des établissements éducatifs et d'enseignement privés peuvent intégrer les établissements scolaires publics, conformément à la réglementation en vigueur.

Ils ont aussi le droit de se présenter aux examens et aux concours nationaux, conformément à la réglementation en vigueur.

Art .60-Les établissements éducatifs privés sont soumis à l'inspection pédagogique, administrative et sanitaire de services des Ministères compétents en vue de vérifier l'application des conditions fixées par la présente loi et par les décrets et arrêtés y afférents.

Art.61-En cas de manquement à l'une des obligations énoncées dans ce chapitre ou de non-respect des bonnes mœurs et des règles de l'hygiène et de la sécurité dans l'établissement éducatif, le propriétaire se voit retirer, après son audition, l'autorisation citée à l'article 56 de la présente loi dans préjudice des sanctions prévues par la législation en vigueur.

Art.62-En cas de retrait de l'autorisation prévu à l'article 61, l'autorité tutelle peut, si l'intérêt des enfants ou des élèves l'exige, demander au juge des référés territorialement compétent de nommer un gérant parmi les membres du personnel éducatif, sur proposition de

l'autorité de tutelle, qui dirige l'établissement pendant une période déterminée ne dépassant pas l'année qui suit.

TITRE IV

LE PERSONNEL DU SYSTEME D'EDUCATION ? D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Art.63-Le personnel éducatif est constitué des enseignants, des formateurs, des inspecteurs, des planificateurs, du personnel d'encadrement, des conseillers en information et en orientation scolaire et universitaire, des conseillers en éducation et en formation, des surveillants et des agents administratifs et techniques.

Art.64-Tous les membres du personnel éducatif, dont astreints, tout au fond de leur carrière, à la formation continue qui est une nécessité dictée par les mutations qui affectent le savoir et la société et par l'évolution des métiers.

La formation des formateurs et la formation continue sont organisées au profit des membres du personnel éducatif selon les exigences dictées par l'évolution des méthodes et moyens d'enseignement et de son contenu, l'intérêt des élèves et de l'école, et les besoins liés à la promotion professionnelle.

Art.65-Les membres de la communauté éducative assument, dans la coopération et complémentarité avec les parents, les tâches qui leur sont dévolues, dans le cadre des missions essentielles de l'école et des établissements d'enseignement.

TITRE V

DE L'EVALUATION, DES RECHERCHES ET DU CONTROLE

Art.66-Dans le cadre du développement rapide et durable de l'éducation et de la formation, et dans l'unique souci de l'intérêt général, les instances d'évaluation et de contrôle, le conseil et de planification sont au regard de la Nation, parmi les garantes de l'efficacité et de la rentabilité du système d'éducation et de formation ainsi que sa fidélité aux principes fondamentaux définis par la présente loi. Toutes les composantes du système éducatif font l'objet d'une évaluation périodique et régulière.

Les différentes évaluations ont pour but de mesurer objectivement le rendement du système scolaire, celui des établissements qui en relèvent et des personnels qui y exercent, ainsi que les acquis des élèves, de manière à pouvoir introduire les correctifs et les aménagements nécessaires pour la réalisation des objectifs fixés.

Art.67-La recherche pédagogique constitue un puissant facteur d'amélioration de la qualité de l'apprentissage, du rendement de l'école et de sa mise à niveau en vue de répondre aux normes internationales dans le domaine de l'éducation.

Art.68-La recherche en éducation couvre le domaine de la pédagogie, les méthodes d'enseignement, les programmes, les moyens didactiques, les pratiques d'enseignants, la vie scolaire, l'évaluation, ainsi que les études comparées dans l'éducation et l'enseignement.

Art.69-La recherche en éducation est organisée au sein d'institutions spécialisées et en collaboration avec les centres de recherche et les institutions universitaires.

Art.70-Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre la corruption et ou égard aux principes de la bonne gouvernance, de la justice et de la transparence exigées pour le développement rapide et durable, il s'avère indispensable que la fonction « CONTROLE » ait une place primordiale dans la gestion des affaires de l'Etat.

Les Ministères chargés de l'éducation et de la formation ne dérogent pas à ces principes. Ils veillent scrupuleusement à la gestion stricte de son personnel, des fonds qui leur sont alloués, des matériels mis à sa disposition, et de l'efficacité de l'éducation et de la formation des apprenants.

Art.71-Les contrôles hiérarchiques sont réalisés au niveau des différents organes des Ministères chargés de l'éducation et de la formation. Ils sont assurés par toutes les autorités responsables d'unités éducatives ou formatives, et par leurs supérieurs hiérarchiques.

Les contrôles inspections, comme les contrôles hiérarchiques, sont internes, sauf qu'ils sont ordonnés directement par le Ministre responsable

Art.73-L'organe d'inspection est inscrit dans l'organigramme des Ministères chargés de l'éducation et formation. Il est représenté jusqu'au niveau décentralisé.

Sa mission consiste à veiller à la bonne exécution de la politique nationale d'éducation et de formation en matière de contrôle de l'excellence du travail du personnel de ce secteur et des organes rattachés ou sous tutelle, indépendamment des audits externes.

Art.74-Les performances de chaque agent sont dévaluées au regard des référentiels professionnels qui les concernent d'une part, et comparativement aux indicateurs de qualité, d'efficacité et de résultats du travail de l'unité où ils exercent, d'autre part.

Les référentiels et les indicateurs sont portés à la connaissance de tous par voie réglementaire. Ils sont vérifiés lors des contrôles et des inspections. A part les contrôles hiérarchiques, les contrôles -inspections sont assurées par les spécialistes en la matière.

Art.75-La mise en œuvre des actions de contrôles – inspections définies par la présente loi d'orientation exige la présence de moyens humains, financiers et matériels adéquats.

Les modalités d'application des présentes dispositions sont définies par voie réglementaire.

TITRE VI

DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRE

Art.76-La restructuration du système d'éducation et de formation prend effet à compter de la promulgation de la présente loi.

Art.77-Toutes dispositions contraires à la présente loi sont et demeurent abrogées, notamment la Loi 94-033 du 13 Mars 1995.

Antananarivo, le 26 Juillet 2004

Marc RAVALOMANANA

ANNEXE 8

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h – 9h30	Ensgts A/tsiry	Parents B.C	E.P.P A/tsiry	Elèves 67haSud	Elèves A/tsiry	NAVIGATION ET FORMATION
9h30 -11h	Ensgts 67haSud					
11h -14h	NAVIGATION ET FORMATION					
14h-15h30	Ensgts B.C	Elèves 8 ^e B.C	Elèves A/doda	Elèves 67haSud	Elèves A/tsiry	Chef d'Etabl. Et CISCO
15h30-17h	Ensgts A/doda	Elèves 7 ^e B.C				
17h -18h	NAVIGATION ET FORMATION					
						Entretien

ANNEXE 9

Enquête réalisée auprès des élèves de l’E.P.P de Bernard CANUT dans le cadre du travail d’étude et de recherche intitulé : « Apprendre les langues cultures avec les TICE de l’EF1 et du partenariat EPP Bernard Canut/ Mosaïque du Monde» menée par Mme RATOVONIRINA Domoina Malalatiana (ENS, Centre d’Etude et de Recherche en Langue et Lettre Françaises, 5^{ème} année), en vu de l’obtention du Certificat d’APTITUDES PEDAGOGIQUE DE L’ECOLE NORMALE (C.A.P.E.N).

PROFILE :

Niveau :

Etablissement :

Année de Naissance :

(Taona naterahana)

Sexe : M
F

Nationalité :

(Fihaviana)

Profession du Père :

(Asan’ny Ray)

Profession de la Mère :

(Asan’ny Reny)

I. CONNAISSANCE GENERALE ORDINATEUR : ACCES ET DIFFICULTES :

Fahalalana ankapobeny ny solosaina : fahafahana sy fahasahiranana

- a) Avez vous accès à l’outil informatique ?
Manana fahafahana mampiasa solosaina ve ianao ?

Oui (eny) Non (tsia)

1- SI OUI (raha eny) :

- b) Qu’est ce que vous avez été initié ?
Taiza no nahaizanao voalohany ny solosaina ?

Cadre familial Cadre social
(sehatra ara-pianakaviana) (sehatra ara-piarahamonina)

Cadre scolaire Cadre parascolaire
(sehatra an-tsekoly) (sehatra fanabeazana ivelany)

c) De façon : amin’ny fomba Assisté
Autonome
Irery

d) Avez-vous un ordinateur personnel ?
Manana solosaina manokana ve ianao ?
Oui :(eny) Non : (tsia)

e) SI NON avez-vous accès a un ordinateur collectif ?
Raha tsia afaka mampiasa solosaina iombonana ve ?

Oui (eny) Non (tsia)

2- L'avez-vous reconnu tout de suite, dès la première séance, comment on appelle cet outil ?

Fantatrao avy hatrany ve ity fitaovana ity tamin'ny fotoana voalohany nahitanao azy ?

Oui (eny) Non (tsia)

3- Quelle était votre réaction lors de premier contact avec l'ordinateur ?

Inona ny tsem-ponao tamin'izany ?

Peur (natahotra) Stupéfaction (taitra)

Joie (faly) Curiosité (te-hahalala)

Autres (hafa)

4- Pensez vous que les Ordinateurs sont vivants ?

Manan'aina ve aminao ny solosaina ?

Oui (eny) Non (tsia)

5- Comment le concevez vous ?

Ohatry ny inona ny fahitanao azy ?

Comme un être humain Comme toutes les autres machines?

6-D'après vous, qu'est-ce qui le diffère de l'homme ?

Aminao, inona no mampiavaka azy amin'ny olombelona ?

7-Que représente cet outil pour vous ?

Midika inona aminao io fitaovana io ?

Culture (kolotsaina)

Autres (hafa)

Instrument de connaissance

(Fitaovana fanovozam-pahalalana)

8- Est-ce que le maniement de cet outil vous aide à élargir votre connaissance en générale et / ou votre connaissance en langues (française ...) ?

Mampitombo ny fahalalanao ankapobeny na ny fahalalanao ny fiteny hafa (tahaka ny fiteny frantsay...) ve ny fampiasanao io fitaovana io ?

Oui (eny) Non (tsia)

II.SUGGESTIONS POUR UNE MEILLEURE MAITRISE DANS LE CADRE PARASCOLAIRE :

Soso-kevitra ho amin'ny fanatsarana ny fampiasanao ny solosaina

Merci pour votre contribution

ANNEXE 10

GUIDE D'ENTRETIEN

- 1- Pourquoi dites-vous que les TICE sont vivants ou non ? expliquez vos réponses.
- 2- Le maniement des TICE contribue-t-il à l'apprentissage de la langue française ou d'autres langues vivantes ?
Si oui pourquoi ?
Si non pourquoi ?
- 3- Quelles sont les répercussions de connaître la langue française ou d'autres langues vivantes sur vos études, est-ce que cela améliore votre condition d'apprentissage ?
- 4- Les activités que vous faites reflètent-elles des aspects culturels et civilisationnels ?
Apprécieriez-vous ces activités ?
Souhaiteriez-vous que ces activités se perpétuent ?
- 5- Quelles-en sont les répercussions dans votre vie ?

Auteur : RATOVONIRINA Domoina Malalatiana

Titre : Apprendre les Langues et Cultures avec les TICE de l'EF1 et du partenariat EPP Bernard Canut/ Mosaïque du Monde.

Nombre de pages : 102

Nombre de tableaux : 20

Nombre de figures : 9

Nombre de Photographies : 9

Résumé :

Ce mémoire s'intègre dans la nouvelle politique qui s'appuie sur le dialogue des langues et des cultures en contact et sur les recours aux technologies modernes. Il a pour objet de vérifier dans quelle mesure cette politique est réalisée par le biais d'enquêtes réalisées au primaire à l'EPP Bernard Canut, dans le cadre d'un atelier informatique de cet établissement. Différents moyens d'investigations ont été mobilisés (questionnaire, entretien, observation, observation filmée).

Les réponses obtenues confirment l'existence d'un réel intérêt d'utiliser les TICE afin de maîtriser les langues et cultures en contact malgré les obstacles de différentes sortes : linguistiques, matérielles, psychologique et temporel.

Des suggestions sont avancées afin de consolider cette utilisation et d'étendre le recours à l'atelier au secondaire.

MOTS CLES :

Atelier, Primaire, TICE, Travail collaboratif, apprentissage, Culture, Semi-formel, Internet, Langues, Technique, Education

Encadreur de Mémoire : Mme Velomihanta Ranaivo
Maître de Conférences

Adresse de l'auteur : Lot 26-132 Mangarivotra Ambatondrazaka